

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

La Pharmacie TEL.: PR. 4-6484
PAUL LANCTOT
1384-1396, rue des Cascades, S.-Hyacinthe
Spécialité: Bandes herniaires
— Votre pharmacie de confiance —
LIVRAISON GRATUITE

LA FÊTE DU TRAVAIL CÉLÉBRÉE À SAINT-HYACINTHE

Les chefs d'entreprises comme les ouvriers doivent comprendre le sens véritable du travail quotidien

L'ouvrier chrétien, appelé à subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, se doit d'avoir une conception juste et précise du travail qu'il exécute chaque jour, et de la faire triompher dans son milieu. Ce n'est pas des autorités religieuses ou autres qu'on doit attendre des réalisations, mais des travailleurs eux-mêmes.

C'est là l'idée générale du sermon que prononça lundi à Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la Fête du Travail, M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, aumônier du Conseil central des Syndicats de Montréal, à la messe célébrée par Mgr David Petit, vicaire général du diocèse, à l'intention des ouvriers et des chefs d'entreprises de notre ville.

Le prédicateur rappela d'abord à ses auditeurs le caractère personnel du travail. Le régime des activités économiques de notre siècle, dit-il, s'est établi en dehors des réalités de la vie chrétienne. Ce n'est pas le produit de la machine qu'il faut exalter, mais bien la "personne" humaine qui contribue à sa fabrication, c'est-à-dire un être créé par Dieu et sauvé par le Christ.

Le travail comporte un aspect nécessaire, l'homme se devant de conserver la vie reçue de son Créateur. C'est donc un devoir pour lui de se procurer les biens nécessaires à sa subsistance et à celle de ses siens. Faisant allusion aux nombreux ouvriers sans travail, M. l'abbé Lafontaine exprima l'opinion que le chômage qui sévit est dû en grande partie à un manque de préoccupations et à la non-compréhension du bien commun.

Quant au caractère social du travail, il n'est pas négligeable. Tout ce dont l'homme bénéficie dans sa vie quotidienne, il le doit à la collaboration étroite d'individus comme lui, qui contribuent

de diverses façons au bien-être de l'humanité. Le prédicateur souligne en dernier lieu que la tâche visagée dans la perspective d'une participation étroite à la création. Le Maître, dit-il, a doté la nature

Octois de \$1,850 cette année, à nos oeuvres de jeunesse

Le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, auquel préside l'hon. Paul Sauvé dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, a accordé récemment des octois à six oeuvres de jeunesse de Saint-Hyacinthe, soit un total de \$1,850. Les bénéficiaires sont le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, les oeuvres de terrains de jeux du Christ-Roi, de Saint-Joseph et de la paroisse du Saint-Sacrement, qui reçoivent chacune \$250; celles de Notre-Dame-du-Rosaire, \$200, et de l'Assomption, \$150. Si l'on ajoute à ces montants l'octroi de \$500 accordé à l'OTJ centrale de notre ville, cela donne le total appréciable de \$1,850.

de richesses innombrables, mais il a laissé à l'homme le soin de les utiliser à bon escient.

Un décor on ne peut plus symbolique entoura la célébration de la messe, de chacun doit s'en la messe, comme pour marquer la participation étroite qui existe entre les divers métiers. Un "éta-bli" de menuisier servit d'autel, sur lequel un maçon déposa la pierre du Saint-Sacrifice. Deux jeunes filles, représentant la main-d'oeuvre féminine de notre ville, y ajoutèrent les trois nappes d'usage. Deux ouvriers de la métallurgie installèrent croix et chandeliers, tandis que missel et canons étaient déposés par des employés de l'imprimerie. Une gerbe de blé et une grappe de raisins furent présentées par deux jeunes agriculteurs. La messe, elle-même, célébrée par Mgr Petit, fut servie par un facteur.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait entre autres Mgr Célestin Robillard, p. t. e., curé de la cathédrale; M. l'abbé Charles-Omer Chevalier, aumônier du

(suite à la page 3)

Différend entre la "Goodyear" et un syndicat

Le conseil d'arbitrage soumet ses conclusions à l'hon. Ant. Barrette

Le conseil d'arbitrage, constitué en vertu de la Loi des Relations ouvrières et des Différends ouvriers, vient de rendre jugement en ce qui regarde le différend qui existe depuis de longs mois, entre la compagnie Goodyear Cotton, de cette ville, et le Syndicat National Catholique du Textile Inc., de Saint-Hyacinthe.

Ce tribunal se composait de M. le juge Jules Poisson, président, de Me Jean Fortier, avocat à Saint-Hyacinthe, et de Me Marius Bergeron, ces deux derniers ayant qualité d'arbitres patronal et syndical. Leurs conclusions, adressées à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, se lisent comme suit:

Monsieur le Ministre, Conformément à la Loi, vous avez constitué un conseil d'arbitrage pour étudier un différend survenu entre les parties ci-haut mentionnées, à l'occasion du renouvellement de la convention collective.

M. le juge Poisson, magistrat, agitait comme président de ce conseil; Me Jean Fortier, de Saint-Hyacinthe, était l'arbitre patronal, et Me Marius Bergeron était l'arbitre syndical.



Le R.P. Frédéric Saint-Onge, S.J., de Montréal, auteur d'une biographie de Saint-Noël Chabanel, l'un des saints Martyrs canadiens. Il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Québec approuve la nouvelle division de nos quartiers

Le projet du conseil de ville de Saint-Hyacinthe, de changer les limites des cinq quartiers de la ville, de façon à les mieux équilibrer quant au chiffre de la population de chacun, a reçu l'assentiment des autorités provinciales. L'hon. Paul Dozois, ministre des Affaires municipales dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, a en effet écrit à Me Jean-Paul Brouil, greffier de la cité, l'avisant que le lieutenant-gouverneur en conseil avait adopté un arrêté approuvant "le règlement no 757 du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, concernant la délimitation des quartiers de ladite cité."

En page 2
Qui se souviendrait de "La Malibran" sans Musset ?



A l'issue du grand marathon pour le championnat nord-américain de la course à pied, disputé dimanche dernier entre Granby et Saint-Hyacinthe, Gédéon, Johnny Kelly, de Croton, Mass., gagnant de l'épreuve, est accueilli par Mlle Jeanne d'Arc Bureau (à gauche), reine de l'Industrie et du commerce pour l'année 1957, et Mlle Estelle Laplante (à droite), reine des Travailleurs. (Studio Belvalet)

John Kelly l'emporte au marathon de 26 milles, entre S.-Hyacinthe et Granby, en 2.31.57 heures

Disputé par une chaleur accablante, le second marathon de Saint-Hyacinthe a connu un éclatant succès dimanche dernier. John Kelly, coureur du Club Boston AA, a parcouru la distance de 26 milles et 385 verges en un temps-record de 2.31.57 heures, pour gagner facilement la grande course Granby-Saint-Hyacinthe, organisée par Gérard Côté.

Kelly a ainsi abaissé le record de 2.32.47 heures, détenu par le gagnant de l'année dernière, le Canadien Gordon Dickson.

M. Denis Palardy se plaint d'un vol de \$80 à la piscine

M. Denis Palardy, de la rue S. Joseph, s'est plaint au poste de police de la perte de \$80, volés dans ses vêtements dimanche dernier, alors qu'ils étaient accrochés dans un casier du pavillon de la piscine municipale. Son porte-monnaie disparut en même temps que l'argent qu'il contenait. Le constable Bernard Sansoucy a été chargé d'enquêter.

L'eau de la piscine est plus pure que celle de nos foyers

Le nombre presque incroyable de 26,600 personnes ont bénéficié de la piscine municipale de natation à Saint-Hyacinthe, au cours de la belle saison, comparative-ment à 18,000 l'an dernier. Et ce, sans tenir compte des enfants, qui y sont admis à titre gratuit à certains jours. La vente des billets permet d'établir le nombre d'adultes qui la fréquentèrent. Ces chiffres ont été mis de l'avant mardi soir, à la séance du conseil municipal. En marge, M. l'échevin Antonio Perrault fit remarquer que l'eau de la piscine, depuis l'installation du nouveau filtre, se renouvelle constamment, et qu'en fait elle est d'une plus grande pureté que celle utilisée dans nos foyers. Cela tient à ce détail, non négligeable, qu'elle se trouve filtrée deux fois.

Un coureur du club Boston AA

Trente et un coureurs se sont alignés au fil du départ à Granby, attendant le signal qui fut donné par M. Gérard Authier, maire suppléant de la ville. Il représentait S.H. le maire Horace Boivin. M. Authier était accompagné de M. Raymond Forand et de M. Jean-Marie Lorange, échevin de Saint-Hyacinthe, délégué officiel de S.H. le maire Ernest O. Picard, de notre ville, de MM. Gaston Forand et Fernand Pothier, représentants de la Brasserie Molson à Granby et Saint-Hyacinthe. Kelly, favori du marathon, a démontré qu'il était en parfaite forme terminant l'épreuve avec plus de 25 minutes d'avance sur T. Corbett, son plus redoutable adversaire.

La R.S. S.-Isidore décédée à 72 ans

La R. Soeur Saint-Isidore, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée dans la soirée de dimanche dernier, à l'âge de 72 ans, dont 47 de vie religieuse. Née Hosanna Jodoin, la défunte était originaire de Saint-Théodore d'Acton. Ses funérailles eurent lieu mercredi à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé L.-P. Phénix, aumônier de l'Hospice Sainte-Croix de Marieville, chantant le service funéraire.

M. F.-X. Demers, ancien gérant de "Southern Canada", meurt à 64 ans

M. F.-X. Demers, ancien gérant de la Southern Canada Power Company Limited à Saint-Hyacinthe, est décédé jeudi dernier à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, après une longue maladie. Il n'était âgé que de 64 ans. Le défunt était veuf d'Eva Desautels. Il laisse trois fils et deux filles: MM. Gérard Demers, de cette ville; Marcel, Bromptonville; et Gilles, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu; la R. Soeur Sainte-Thérèse (Fran-

La nouvelle échelle aérienne

M. le Dr Paul Marin, ancien du Séminaire, est mort asphyxié

M. le Dr Paul Marin, chirurgien-dentiste, de Saint-Jean, est mort asphyxié au cours d'une excursion de pêche au lac à Laing, au nord de La Tuque, au cours de la dernière fin de semaine. Il était âgé de 54 ans. Originaire de Saint-Pie de Bagot, le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe (1922-1928) et de l'Université de Montréal. Son compagnon, M. Leslie Grimson, 48 ans, aussi de Saint-Jean, est mort en même temps que lui. Les deux hommes furent trouvés sans vie dans leur chalet, apparemment empoisonnés par des émanations de gaz propane, provenant d'un réfrigérateur défectueux.

De l'assurance chez les écoliers de la ville, de la région

Me Jacques Lafontaine, notaire secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, est en mesure de dire, après une expérience de deux années, que l'assurance-accidents, chez les élèves des écoles relevant de la Commission, et dans d'autres de l'agglomération maskoutaine, représente une initiative dont la population n'a qu'à se louer.

En la première année, de janvier à juin 1957, les cas d'accidents chez les écoliers, protégés par l'assurance à leur intention, furent au nombre de 22, pour lesquels il fut versé des indemnités se totalisant à \$1,200.

En la seconde, de septembre 1957 à septembre 1958, y compris la période des vacances, les accidentés furent au nombre de 42, dont les parents touchèrent \$2,580.

On enregistra des cas assez graves. L'un d'eux fut celui d'un garçon de dix-sept ans, qui eut un rein perforé par un glaçon pointu, alors qu'il se colletait dans la neige avec un compagnon. Son séjour à l'hôpital et les soins qu'il reçut coûtèrent \$646, montant qu'acquitta l'assurance. Un autre, du même âge ou à peu près, se fractura une jambe, et les déboursés à ce sujet s'élevèrent à près de \$700, que n'eurent pas à verser ses parents.

Les accidents chez les écoliers, au cours des deux années en cause, comportent des fractures du crâne, des jambes et des bras, des dents brisées, des contusions de maintes variétés.

Les écoliers assurés étaient au nombre de quelque 1,100 dans les écoles relevant de la Commission scolaire, et de 1,400 dans les autres institutions de la région immédiate.

Quelques détails techniques sur cette belle pièce d'outillage

L'échelle aérienne du service des incendies de Saint-Hyacinthe, achetée la semaine dernière au cours d'une séance spéciale du conseil municipal, est attendue d'une journée à l'autre, la livraison étant assurée dans les quinze jours suivant la date d'achat.

Entre temps, des travaux mineurs devront être effectués au poste de police et feu, pour lui permettre d'y entrer; les frais encourus sont assumés par la maison Pierre Thibault (Canada) Limitée, de Pierreville, qui vendit et livra l'échelle. Celle-ci est de fabrication anglaise et de

marque Merry Weather, entièrement hydraulique et automatique, mais le camion qui la porte est de la maison Thibault, spécialiste depuis longtemps dans ce genre de travail. Le coût d'échelle et camion, comme annoncé déjà, est de \$42,000.

L'échelle elle-même a une longueur de cent pieds, distribuée en quatre sections, mais le camion et l'échelle ont une longueur de 40 pieds et 6 pouces, sur le sol, avant déploiement des sections. Le poids total est de 28,800 livres. De marque Waukesha, à six cylindres, le moteur du camion a une capacité de 275 chevaux-vapeur, avec course de pistons de 817 pouces cubes et double allumage (double ignition). Six accumulateurs (batteries) de 12 volts font partie de l'outillage du véhicule, dont quatre relatifs au moteur et deux, à l'échelle. La conduite, entièrement hydraulique, est de 16-1 et vaut à elle seule \$320, cependant que les pneus de marque Michelin, 9.00 x 20, 12 plus, avec intérieur en partie métallique, ont une capacité de 5,200 livres chacun. Le réservoir peut recevoir 40 gallons impériaux d'essence. Quant au châssis (frame),

(suite à la page 3)



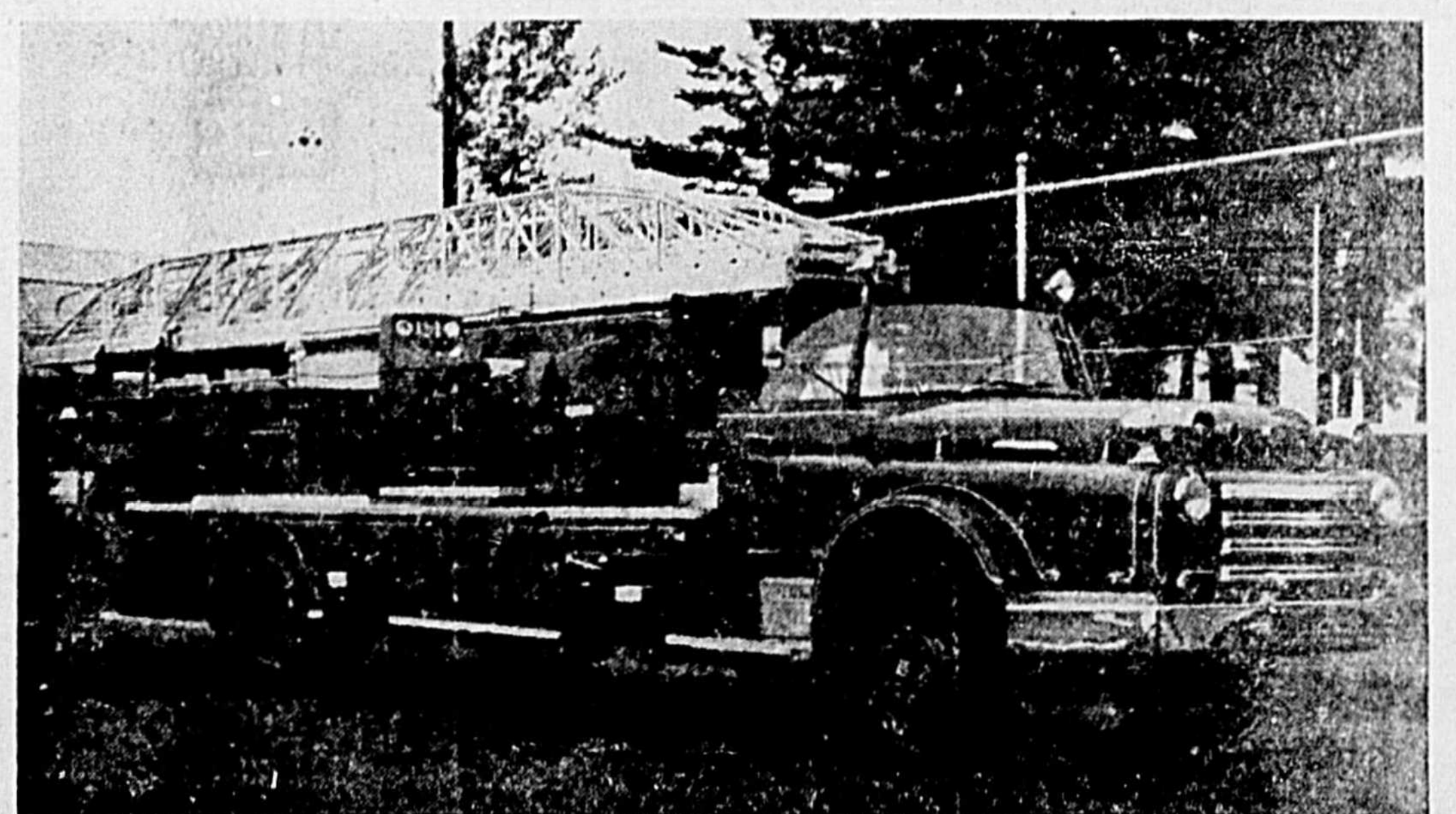
Au couronnement de la Reine des Travailleurs de Saint-Hyacinthe, dimanche dernier à l'hôtel-de-ville, Gédéon, S. H. le maire Ernest-O. Picard dépose le diadème royal sur la tête de l'heureuse élue, Mlle Estelle Laplante, Reine du Syndicat du Textile, Inc. (Goodyear). Celle-ci était accompagnée de deux demoiselles d'honneur: à gauche, Mlle Carmen Bazinet, du Syndicat du Vêtement (Yamaska Shirt) et à droite, Mlle Monique Joy, du Syndicat du Bas Façonné (Gotham). (Studio Belvalet)

M. le Dr G. Lapierre, natif de notre ville, décédé à Montréal

M. le Dr Gaston Lapierre, chef du service de pédiatrie à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, est décédé samedi dernier après une brève maladie. Il était âgé de 73 ans. Originaire de Saint-Hyacinthe, où il avait vu le jour en 1885, le défunt était un ancien élève du Séminaire de notre ville et de l'Université de Montréal, où il avait obtenu son doctorat en médecine en 1908. Après avoir exercé sa profession à Saint-Hyacinthe pendant quelques années, il entra au service de l'Hôpital Sainte-Justine en 1918, puis il fit un séjour dans les hôpitaux de Paris, où il obtint un diplôme en pédiatrie en 1921. Il devint chef du service de pédiatrie de Sainte-Justine en 1927. Après un second séjour d'études à Paris en 1931, il fut nommé, en 1937, titulaire de la chaire de pédiatrie à l'Université de Montréal et il y enseigna jusqu'en 1950. Il était, depuis 1932, directeur du service médico-social et, depuis 1950, directeur de la clinique post-natale de Sainte-Justine. Outre son épouse, née Jeanne Martineau, le défunt ne laisse qu'un fils, Gilles, ingénieur professionnel, et trois petits-enfants, Gilles, André et Guy Lapierre. Une soeur lui survit aussi, Mlle Joséphine Lapierre. Le défunt était beau-frère de M. le juge Jean Martineau, fils lui-même de M. le juge Martineau, de la Cour supérieure, autrefois de notre ville. Les funérailles eurent lieu ce matin à l'église Saint-Germain d'Outremont, suivies de l'inhumation à Saint-Hyacinthe.

Un nouveau poste de météorologie est établi à Acton Vale

Acton Vale, 2, D.N.C. Le ministère des Terres et Forêts, de Québec, vient d'installer à Acton Vale un poste météorologique, avec les appareils délicats que l'initiative comporte: thermomètres, pluviomètre et hydromètre. M. Donat Leclerc, chef de police d'Acton Vale, fera tenir à Québec les relevés quotidiens, relatifs aux sujets suivants: chutes de pluie au centième de pouce, densité des nuages, température et humidité (maximum et minimum), état du sol, vitesse du vent, humidité relative, évaporation, visibilité, etc. Le poste se trouve rue Boulay.



La nouvelle échelle aérienne que vient d'acheter la ville de Saint-Hyacinthe, pour son service des incendies. De marque Merry Weather et de fabrication an-

LES LETTRES

Les lettres

Qui se souviendrait de la Malibran, sans Musset?

N'était Musset, qui se souviendrait de la Malibran? Sans lui, elle ne serait qu'un nom sur une dalle funéraire. Elle vint, elle chanta et elle mourut. Elle partit à 28 ans, après avoir rempli le monde de sa voix d'or. Poète de la jeunesse et de l'amour, Alfred de Musset lui consacra des stances qui restent. A cause d'elles, elle appartient à la littérature autant qu'à la musique. Les graves alexandrins gardèrent son souvenir, tandis que son chant s'évanouit avec elle. Elle repose au cimetière de Laeken en Belgique, près de Bruxelles, et rares sont les lecteurs de Musset qui soupçonneraient l'emplacement de son tombeau. Elle naquit à Paris en 1808, il y a cent-cinquante ans, et mourut dans la ville anglaise de Manchester, le 23 septembre 1836, au cours d'une tournée. D'aucuns prétendent qu'elle succomba à la plitisie, d'autres à l'ardeur enthousiaste qu'elle mettait à son art, mais la vérité stricte est plus prosaïque: une chute de cheval et ses suites l'emportèrent. Cachant ses meurtrissures, elle continua de chanter, ne voulant déceper ses directeurs ni son public. Mais la corde était trop tendue, qui se brisa.

Elle naquit à Paris par hasard, au 3 de la rue de Condé, sur la rive gauche. Elle n'était pas Française, mais Espagnole, fille de Manuel Garcia, lui-même chanteur d'opéra qui n'était pas le premier venu. Elle s'appela Maria-Felicitia et le nom de la Malibran lui vint d'un vieux mari qu'elle épousa à New-York, sans beaucoup de réflexion, le 26 mars 1826. Elle avait seize ans et ne songeait qu'à échapper à la tutelle de son père. En sa prime jeunesse, ce Sévillan de père la roula de coups en lui enseignant son art. "Il bat sa fille, disaient les voisins, pour lui apprendre à mieux battre le trille". Plus tard, quand elle eut ses premiers succès, il empocha avec sang-froid l'argent qu'elle gagnait. Pour être libre, elle se donna à Eugène Malibran, qui mangea sa dot, fit faillite, ne demandait pas mieux que de vivre aux crochets de sa femme. Elle ne lassa et regagna la France, avec la double promesse de rouler bientôt sur l'or et

lui envoyer sa part. Elle conquit coup sur coup, comme en se jouant, le Conservatoire, l'Opéra et les Italiens, le Faubourg Saint-Germain, le public romantique qui acclamait ses ravins prometteurs: Victor Hugo, Lamartine, Musset, Vigny. On l'appela l'enfant sublime. Elle chantait ce qu'elle voulait, comme elle le voulait, tout à tour soprano et contralto, acceptant les rôles les plus divers: Dona Anna, Zerline, Rosine, Sémiramide, Desdémone. Elle imitait les oiseaux à s'y méprendre. Stendhal, qui s'y connaissait, prédisait: "Elle sera la première chanteuse du monde, si elle n'abuse pas de ses cordes hautes, qu'elle adore. Son fort est dans le bas".

Elle courut le monde, passant d'un pays à un autre, soulevant des tonnerres d'applaudissements, idole des foules. Ce qui devait arriver arriva: elle se désintéressa de Malibran, qui engraisait à ses dépens en Amérique, obtint sa séparation d'avec lui, ayant épousé le violoniste Charles de Bériot, avec lequel elle filait le parfait amour depuis longtemps. Son premier mariage, blanc ou presque, n'ayant été contracté que devant le consul de France à New-York, M. Charles de Penville, le Tribunal le déclara nul. Malibran étant naturalisé Américain, Maria-Felicitia Garcia n'ayant cessé d'être Espagnole. Elle avait alors deux fils de Bériot, ce qui ne scandalisait qu'à moitié la bourgeoisie du temps, et elle tenait à les légitimer. Le second mariage eut lieu à Paris, au printemps de 1836, et le couple partit pour la Belgique. L'artiste ne devait plus chanter à Paris. Elle mourut la même année, à l'automne. Sportive, habile à l'écriture, écueure consommée, elle n'aimait rien autant que de galoper dans la campagne. Un jour, aux alentours de Londres, sa monture s'emballa et elle fut traînée sur le sol, un pied pris à l'étrier. Elle chanta quand même le soir, au théâtre de Drury-Lane, ses blessures couvertes de bandes et d'emplâtres. Ce fut le commencement de la fin. En septembre, elle est à Manchester. Le public lui fait une ovation le 14; le 23, elle rend le dernier soupir.

Algérie : l'oiseau aux ailes coupées

par Georges Bidault

Les ouvrages sur l'Algérie se multiplient et chacun contient d'intéressantes vues et de précieux enseignements. La position prise par Georges Bidault sur l'Algérie française, la part prépondérante qu'il a tenue dans la dernière crise, la netteté de son attitude, ses indéniables qualités d'homme d'Etat, son style éclatant aux images souvent inattendues, une éloquence que la plume cherche toujours à contenir détachent ce volume parmi beaucoup d'autres.

La Tunisie a été livrée à toutes les surenchères; le Maroc a été abandonné; partout les nationalismes nouveaux ont tué les traditions et la liberté. On aurait pu croire que l'Europe en formation et la puissante Amérique aideraient la France. En ne nous soutenant pas, parfois en nous combattant, les Etats-Unis ont travaillé contre l'Occident et contre eux-mêmes. Ils n'ont pas compris que le nationalisme algérien ne reposait sur aucune idée de nation, ils n'ont pas discerné le danger anarchique d'un impérialisme arabe plus bavard que réel. Enfin on a vu régner à l'O.N.U. "une morale à double face dont nous ne sommes pas dupes". Pour la France pas de question: il faut garder l'Algérie ou disparaître. En ces heures le salut public demeure la loi suprême. Et "le salut c'est le courage". Pour reprendre l'image

Le prix Vacaresco à Jean Starobinski

à Jean Starobinski

Le prix des Critiques à Yves Régnier

Deux importants prix viennent d'être décernés: le prix Hélène Vacaresco, attribué par les membres du Fémina, est allé à l'essai de Jean Starobinski, *Jean-Lucques Rousseau, la transparence et l'obstacle*, publié chez Plon. Un autre essai, concernant également un écrivain du XVIII^e siècle, lui était opposé: *Le véritable Abbé Prévost*, de Claire-Eliane Engel, qui a obtenu plusieurs voix.

Quant au prix des Critiques, décerné pour la trizième fois, il a couronné, par sept voix sur quatorze, le premier roman d'Yves Régnier: *Le Royaume de Bénou*, paru chez Grasset dans la collection La Galerie. Jean Grenier, de son côté, l'a jugé comme "une lettre familière adressée à chacun de nous par un ami intime".

On ferme

Excédé par les réclamations des machinistes et des danseurs le ministre de l'Education nationale a pris l'énergique décision d'ordonner la fermeture des théâtres lyriques nationaux. Une jeune danseuse s'en plaignait à Serge Lifar: "Ca nous fera les pieds, se borna à répondre l'illustre chorégrapheur.

que Georges Bidault a mise en sous-titre à son livre: "l'oiseau aux ailes coupées" sent repousser des ailes neuves qui le conduisent, dans un ciel plus serein, à un avenir plus grand.

A CONTRE-JOUR

CLAIR DE LUNE

Penser qu'on vivra jamais dans cet astre, parfois me flaque un coup dans l'épigastre.

Ainsi s'exprimait Jules Laforgue, dans son émouvante *imitation de Notre-Dame de Laune*.

Il y a de cela quelque soixante-dix ans, mais l'on a tout lieu de supposer qu'il aurait parlé — que dis-je? — soupiré de même, il y a seulement deux lustres. Car personne alors ne songeait qu'un tel

rêve fût réalisable. La lune, semblait-il, était placée là, dans cette situation à la fois privilégiée et modeste, de satellite, dans le seul but de faire rêver les amoureux et les poètes d'un autre univers que celui auquel nous condamnait notre condition terrestre.

Mais ces deux sortes d'individus, malgré la divergence de leurs points de vue, savent bien que les rêves doivent résister à la tentation de se réaliser, s'ils veulent vraiment garder leur prestige dans notre imagination. Et Laforgue, qui était à la fois amoureux et poète, se serait prodigieusement méfié d'abord des procédés techniques mis aujourd'hui à la disposition de la clientèle touristique pour y aller, effectivement, dans la lune (on est si peu confortable dans un "Spoutnik"), ensuite et surtout des conditions d'existence qui l'attendraient là-haut.

Pauvre Laforgue! avec son "allure trainarde et correcte" d'Hamlet en veston et chapeau haut de forme, comment se serait-il accommodé de cette amulation saltatrice qui transforme la moindre promenade en lévitation à surprise et qui fait, par exemple, que, si l'on veut embrasser une dame qui s'avance vers vous on bondit par-dessus sa tête, au risque de la piétiner du talon, pour atterrir bêtement à dix mètres derrière elle? Et cela sans parler des ennuis que lui aurait valu sa petite réserve d'air respirable emportée de Paris et sans doute, o imprudence et distraction! insuffisante.

Et ce paysage idéal de cactus, de "palmiers de corail blanc", de "lys marmorés" poussant tous les cent ans des cris mystérieux, de "champignons aménagés comme des palais", qu'aurait-il dit de le voir remplacé par ce lugubre site de cratères et de gravats, triste à décourager la plus tenace entreprise coloniale? Il a bien fait de partir avant... Et nous autres, ah! quelle que soit notre envie d'évasion, nous ferions peut-être mieux de rester chez nous. Il y a du côté du Vésinet et de Bécon-les-Bruyères des coins si charmants, si exotiques, si blanchement argentés quand, justement, le clair de lune les visite!

Francis de Miomandre

Les prix Paul Pelliot

C'est à M. Paul Fraisse et à M. Paul Lemerle qu'un jury présidé par M. Charles Picard, de l'Institut, a décerné les Prix Paul Pelliot. Ancien secrétaire général de l'École française d'Athènes, M. Paul Lemerle a participé à de nombreuses campagnes de fouilles en Grèce et en Turquie et on se souvient des articles fortement documentés qu'il a donnés sur Saint-Pierre de Rome et le tombeau de l'apôtre. L'ouvrage couronné par le jury, "l'Emirat d'Aydidin", est une étude critique d'une épopée médiévale. Quant à M. Paul Fraisse, professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne, et auteur d'un important "Manuel" consacré à cette science, c'est sa "Psychologie du temps" — paru, ainsi que l'ouvrage de M. Lemerle, aux Presses Universitaires — qui lui vaut la haute récompense qu'il vient d'obtenir.

Humour britannique

Pensez-vous que l'anglais puisse devenir un jour une langue universelle? demandait un ami au malicieux Somerset Maugham. —Peut-être, mais seulement quand les Américains auront appris à le parler.

Lauréats des concours de la province

Les noms des lauréats des concours littéraires et scientifiques de la province pour 1957 viennent d'être connus. Au nom du Secrétaire de la province, l'hon. Yves Prévost, le sous-secrétaire, M. Jean Bruchési, les a proclamés dans une communication remise aux journalistes parlementaires, vendredi dernier.

Les premiers prix dans chaque catégorie sont remportés par le R.P. Roméo Arbour, o.m.l. de Chambly, pour la critique littéraire, la critique d'art, etc.; M. Fernand Caisse, de Québec, pour les sciences appliquées en langue française, et Me Eugène Rivard, c.r., de Québec, pour les ouvrages de droit et de sociologie.

Dans cette catégorie on notera que le conservateur de la bibliothèque de l'Assemblée législative, M. Jean-Charles Bonenfant, figure parmi les lauréats.

Cinq des lauréats de ces concours, sur neuf, sont des résidents de Québec ou des environs.

Le palmarès
Voici le palmarès complet: les lauréats de la section littérature, qui comprennent la critique littéraire, l'histoire littéraire, la critique d'art, la correction du langage, sont les suivants:

1er prix (\$800): le R.P. Roméo Arbour, o.m.l. de Chambly, pour Henri Bergson et les lettres françaises; 2e prix (\$400): le R.P. Roméo Légaré, o.f.m., de Laprairie, pour l'aventure poétique et spirituelle de saint Denys Garneau; 3e prix (\$200): M. Léopold Lamontagne, de Mont-Joli, professeur au Collège militaire royal de Kingston, pour Arthur Buies.

Dans la section des sciences appliquées en langue française, le choix du jury a été le suivant:

1er prix (\$800): M. Fernand Caisse, de Québec, pour l'analyse quantitative précise par fluorescence des rayons X et diffusion électrolytique de l'oxygène dans le titane; 2e prix (\$400): Dr Paul Lemonde, de Montréal, pour son étude sur les facteurs hormonaux dans les infections; 3e prix (\$200): M. Guy Giroux, de Sille-

ry, pour son ouvrage intitulé: Détecteur pour électrons de toute énergie.

Ouvrages de droit
Le concours des sciences morales pour 1957 portait sur les ouvrages de droit et de sociologie en langue française. Les prix ont été attribués comme suit:

1er prix (\$800): Me Eugène Rivard, de Québec, pour les droits sur les successions dans la province de Québec; 2e prix (\$400): Me Marie-Louis Beaulieu, de Québec, pour les conflits de droit dans les rapports collectifs du travail; 3e prix (\$200): M. Jean-Charles Bonenfant, de Québec, pour les institutions politiques canadiennes.

Les juges étaient:
A) Pour la littérature: Mgr Maurice O'Bready, secrétaire de l'Université de Sherbrooke; M. Raymond Douville, journaliste des Trois-Rivières; M. Henri Fontaine, professeur à la faculté des lettres de l'Université Laval; M. Harry Bernard, journaliste, de Saint-Hyacinthe.

B) Pour les sciences appliquées: M. Henry Gaudet, i.p., directeur de l'École Polytechnique de Montréal; M. Ph. Ewart, chef du Service de la circulation du ministère de la Voirie à Montréal; M. le Dr J.-B. Jobin, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval; M. René Dupuis, i.p., de l'Hydro-Québec, et M. Gérard Letendre, directeur du Département des mines et de la métallurgie à l'Université Laval.

C) Pour les sciences morales et politiques: Me Albert Leblanc, c.r., doyen de la faculté de droit à l'Université de Sherbrooke; M. Jean-Baptiste Desrosiers, p.s.s., professeur à la faculté de théologie à l'Université de Montréal; Me Philippe Ferland, c.r., professeur à la faculté de droit à l'Université de Montréal; le R.P. Arthur Dubois, s.j., professeur à la faculté de théologie à l'Université de Montréal; et M. le juge Gérard Trudel, de la Cour du magistrat du district de Montréal.

COURS DE DICTION
STUDIO "A CLAIRE VOIX" filiale du Conservatoire LaSalle
Diction — Phonétique — Art dramatique
Art oratoire — Littérature
ENFANTS ET ADULTES
Pour renseignements, appelez PR. 4-7874
FRANÇOISE POITRAS, professeur licenciée du Conservatoire LaSalle et de l'Université de Montréal

ON DEMANDE
TELEPHONISTE bilingue.
Connaissance dactylographie requise.
S'adresser à
VOLCANO Limitée
rue Sainte-Anne Tél. PR. 4-5326
Saint-Hyacinthe

Maska ST. HYACINTHE QUE.
SAM. - DIM. - LUN. - MAR.
6 - 7 - 8 - 9 SEPTEMBRE
une jungle où chacun veut avoir la peau des autres
Georges MARCHAL
Maria MAUBAN
LA SOUPE A LA GRIMACE
ATTENTION S.V.P.
Samedi soir, Dimanche après-midi et Dimanche soir
— EN PLUS DE CES 2 FILMS FRANÇAIS —
Sur la scène
un spectacle d'une heure et demie
EN VEDETTE
PAT LÉTOURNEAU
HYPNOTISME EXTRAORDINAIRE
TRIO Piano, Sax, Drums
Micheline Alarie enfant prodige de la chanson
— 2e GRAND FILM —
UNE AVENTURE INCROYABLE!
Un film tout à fait différent!

Il ne vous reste que
7 JOURS
pour convertir vos
Obligations de la Victoire
(la conversion se termine le 15 septembre)

Évitez l'affluence de la dernière heure... profitez de cette occasion unique pour vous assurer 50 p. 100 plus de revenu sur vos placements en Obligations de la Victoire... un service rapide vous attend à votre succursale de la Banque de Montréal.
Si vous détenez des obligations de la Victoire des 5ième, 6ième, 7ième, 8ième ou 9ième émissions — portant des numéros de série commençant par L7, L9, P3, P5 ou P7 — apportez-les dès aujourd'hui à la succursale la plus proche de la B de M. Nous serons très heureux de les convertir pour vous et de vous payer votre rajustement en argent immédiatement.
Il n'est pas nécessaire que vous soyez un client de la B de M pour vous prévaloir de ce service, qui ne vous coûte rien.

N'attendez pas... adressez-vous dès aujourd'hui... à...
MA BANQUE
B.M.
Vous pouvez également acheter
COMPTANT des obligations
de conversion...
... ou prix du marché... nous sommes à votre disposition pour vous aider à le faire.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Succursale de St-Hyacinthe, angle des rues
Ste-Anne et Cascades: J. LÉO LABRÈCHE, gérant
Succursale de St-Hilaire: APHÈRE JARRY, gérant

Si vous voulez boire, c'est votre affaire...
Si vous voulez arrêter, c'est notre affaire...
ALCOOLIQUE ANONYMES
Tél. PR. 4-7225

RADIOS D'AUTO
MOTOROLA
vendus, posés, — garantis par
La Radio Maskoutaine Enr.
870, rue des Cascades, Tél. PR. 4-4525
Saint-Hyacinthe

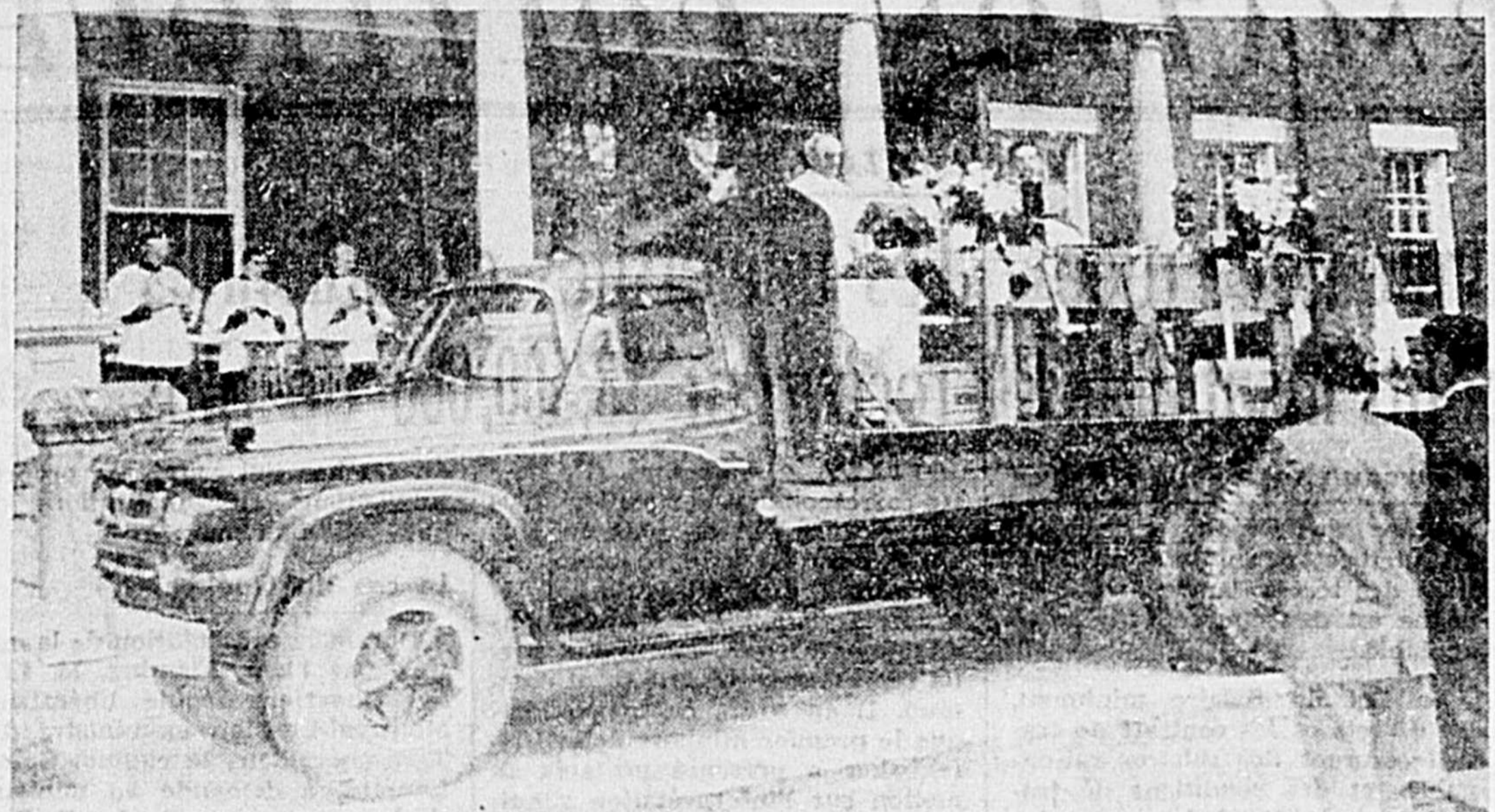
Maska ST. HYACINTHE QUE.

MER. - JEU. - VEN. 10 - 11 - 12 SEPT.

MARLON BRANDO MONTGOMERY CLIFT DEAN MARTIN
20th CENTURY-FOX PRESENTS ALL THE DAYS AND NIGHTS OF
the Young Lions
Irwin Shaw's monumental best-seller
CINEMASCOPE
HOPE LANGE · BARBARA RUSH · MAY BRITT
— AU MEME PROGRAMME —

COLE YOUNGER, GUNFIGHTER
FRANK LOVEJOY
CINEMASCOPE COLOR BY DE LUKE

L'INCROYABLE AVENTURE DE MONSIEUR "C"
Samedi soir et Dimanche — Admission, 85¢
Lundi et Mardi soirs — Admission, 65¢



Un aspect de l'autel qui avait été érigé pour la messe en plein air, célébrée sur le terrain du palais épiscopal, à l'occasion de la Fête du Travail. Divers instruments de travail y avaient été exposés, pour marquer l'étroite collaboration entre les divers métiers de notre ville. (Studio Bellart)

Le 6e Bataillon du Royal 22e Régiment reprendra ses activités régulières, sur la fin de septembre

D'autres employés de la "Goodyear" ont leur insigne

Huit autres employés de la compagnie Goodyear Colton, de cette ville, parmi lesquels une demoiselle, viennent de recevoir leur insigne pour longs services avec la compagnie. Il arrive que Mlle Jeanne Lapierre est la plus ancienne du groupe, comptant trente ans de travail à son actif. Les autres sont:

- 25 ans: Métiars à Filer; M. Adrien L'Heureux; Métiars à Tisser; M. Lucien Paradis.
- 15 ans: Dépt. des Cartes; M. Alphérie St-Martin; Métiars à Filer; MM. Donat Chapdelaine, Gilles Desrosiers; Boutique; M. Zéphir Girouard.
- 10 ans: Bureau; M. René Fournier.

Garde du Christ-Roi

La Garde paroissiale du Christ-Roi effectuera son pèlerinage annuel à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche 7 septembre. Le départ aura lieu au sous-sol de l'église et le trajet se fera en autobus. Seuls les membres de la Garde peuvent prendre part à ce pèlerinage.

Nombre incroyable d'accidents d'autos, dans la ville

On n'a pas idée du nombre d'accidents de la circulation qui peuvent se produire au cours d'un mois, dans une ville comme Saint-Hyacinthe, pourtant paisible et d'une population sage. La plupart ne sont pas graves dans leurs conséquences, mais tous et chacun nécessitent une enquête de la police, qui n'en finit pas de répondre aux appels pour constatations de dimanche. En août de cette année, les accidents dans les limites de la municipalité furent au nombre de 78, à comparer avec 73 en juillet. L'an dernier, il s'enregistra 62 en août. Si l'on prend 60 comme moyenne, cela donne pour douze mois le total appréciable de 720.

En fait, on compte 566 accidents à Saint-Hyacinthe, du 1er janvier au 1er août 1958, au cours desquels 61 personnes furent blessées. Pour la période correspondante de 1957, 495 accidents et 47 blessés. Les choses ne vont pas en s'améliorant.

Les compagnies de notre ville et de Sorel. Pour elles, l'entraînement se poursuivra les lundi et mercredi de chaque semaine, tandis que celles de Saint-Hilaire-sur-Richelieu et d'Acton Vale auront leurs exercices les lundi et jeudi. Comme dans le passé, le Bataillon offrira des cours de sous-officiers et d'officiers-cadets. Les jeunes de 17 à 27 ans, possédant un diplôme de 11e année, ont ce qu'il faut pour devenir cadets et ils sont cordialement invités à s'inscrire. Ils n'ont qu'à s'adresser à cette fin aux officiers recruteurs. On leur communiquera aussi tous renseignements dont ils pourraient avoir besoin à l'ordonnance de l'Arsenal, entre 9 hres de la matinée et 5 de l'après-midi. Les officiers des diverses compagnies du Bataillon doivent se réunir ces jours prochains, pour mettre au point le programme d'instructions des prochains mois. Il est possible que des cours de défense civile s'ajoutent à ceux que comporte l'entraînement régulier des hommes.

Nous corrigeons

C'est par inadvertance que les funérailles de M. Arthur Létourneau, la semaine dernière, furent attribuées dans le journal à la maison René-J. Mongeau Limite. Il eût fallu dire la maison Ubald Lalime. Nous nous excusons de l'erreur.

Les détails, quant à la fermeture chaque jour des lieux d'amusement

Du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville, mardi 26 août 1958, à 7 hres 30 du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité.

Il a été extrait ce qui suit:

1. Selon l'avis qu'il en a donné à la séance spéciale du 5 août 1958, l'échevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Gaucher, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

1. — **DEFINITIONS:**
a) Le mot "personne" signifie tout individu naturel, toute compagnie, industrie, société, association, corporation, en son propre nom ou à titre d'administrateur ou de fiduciaire, ou tous autres représentants à quelque titre que ce soit;

b) Le mot "minuit" s'entend de l'heure légale en vigueur dans la municipalité, et ne peut pas être interprété comme signifiant l'heure solaire en tout temps.

2. — **SALLE DE CONCERT, THEATRE ET CINEMA:**
Toute personne exploitant en la cité une salle de concert, une salle de représentations théâtrales ou une salle d'exhibition de vues animées, doit fermer cette salle tous les jours à minuit et la tenir fermée pendant toute la nuit.

3. — **SALLE DE BILLARD, POOL, QUILLES, ETC.:**

a) Toute personne exploitant en la cité une salle de billard, pool, quilles, tennis sur table, golf miniature ou autres jeux similaires doit fermer son établissement de minuit à une heure de l'après-midi le dimanche, et de minuit à huit heures du matin du lundi au samedi inclusivement, et elle doit voir à ce qu'aucun rideau, store ou volet n'empêche, pendant lesdites heures de fermeture, l'intérieur de ces établissements d'être visible de l'extérieur, et il est défendu d'y jouer ou de permettre qu'on y joue durant ces heures de fermeture.

b) Les enfants de moins de seize ans ne doivent pas être admis dans aucun de ces établissements, sauf ceux de tennis sur table ou golf miniature.

4. — **SALLE DE DANSE:**

a) Toute personne exploitant en la cité une salle de danse doit tenir cette salle fermée pendant toute la nuit et toute la journée le dimanche jusqu'à dix heures du matin le lundi, et entre une heure et dix heures du matin le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

b) Nonobstant les dispositions du paragraphe a) qui précède, le Chef de Police peut, dans le cas de célébrations de fêtes nationales par des sociétés régulièrement organisées, ou de réceptions de caractère social, et dans d'autres cas spéciaux, permettre que les heures pendant lesquelles les salles de danse peuvent rester ouvertes sur semaine soient prolongées, pourvu qu'une demande à cet effet, établissant les raisons pour lesquelles on désire que ces heures soient prolongées, soit faite par écrit par les parties intéressées audit Chef de Police au moins trois jours à l'avance.

c) Il est illégal pour toute personne d'admettre ou de permettre

qu'on admette dans une salle de danse des enfants de moins de 16 ans.

d) Il est de plus strictement défendu de laisser danser les personnes qui sont vêtues d'une manière qui offense la pudeur et la décence.

e) Aucune licence pour l'exploitation d'une salle de danse ne sera accordée et aucune telle licence ne sera renouvelée à son expiration si le Chef de Police est convaincu que les voisins seraient sérieusement incommodés par les sons de la musique ou par le bruit causé par les personnes fréquentant cette salle.

f) Le conseil pourra en outre en tout temps, sur rapport du Chef de Police, révoquer toute licence ou permis de salle de danse pour chacune des raisons suivantes:

i) Si la dite salle, en tout ou en partie, est employée à des fins illicites ou immorales;

ii) Si le propriétaire, le locataire, le tenancier ou un agent ou tout autre représentant ayant le soin, la garde ou la surveillance de la salle de danse, viole ou permet que soit violée quelque-une des dispositions du présent règlement, ou du règlement du bon ordre de la cité, ou des dispositions du Code criminel du Canada ou de la loi des liqueurs de la Province de Québec;

iii) Lorsqu'un permis ou licence aura été révoqué, aucun autre permis ou licence ne pourra être émis de nouveau au détenteur de cette licence ou permis pour une salle de danse avant l'expiration d'une année.

g) La danse est par ailleurs interdite dans tout restaurant ou autre endroit public ne détenant pas un permis ou licence à cette fin.

5. — Les dispositions relatives au dimanche, aux articles 3 et 4 qui précèdent, s'appliquent également aux jours de fêtes religieuses d'obligation.

6. — Quiconque contreviendra à quelque-une des dispositions du présent règlement sera coupable d'une infraction et passible, sur conviction devant la Cour Municipale de la cité de Saint-Hyacinthe d'une amende n'excédant pas quarante dollars, et les frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois, ledit emprisonnement devant cependant cesser en tout temps, avant l'expiration du terme fixé par la Cour, sur paiement de ladite amende et des frais.

7. — Le présent règlement abroge pour l'avenir le règlement No 479, ainsi que tous autres règlements ou clauses de règlements contraires, contradictoires ou incompatibles avec les dispositions du présent règlement.

Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura subi toutes les formalités prescrites par la loi et la charte de la cité pour sa validité.

Barbiers et coiffeurs de la province en congrès à S.-Hyacinthe

Le 6e congrès des comités paritaires des Barbiers et Coiffeurs de la province de Québec, se déroulera à Saint-Hyacinthe les 21 et 22 septembre. Les délibérations, qui auront lieu au Grand-Hôtel, seront sous la présidence conjointe de MM. P. P. P. de Sherbrooke et J.-P. Meury, Valleyfield. Le comité d'organisation du congrès se compose de MM. R. Brail, Drummondville; N. Rainville, Granby; D. Leblanc, Sorel; Mlle Gisèle Verville, Saint-Hyacinthe. M. André Quintal est le responsable de la réunion pour la cité Maskoutaine.

M. le Dr Y. Lafleur à la télévision demain soir, à Sherbrooke

M. le Dr Yves Lafleur, diplômé en hygiène dentaire, de cette ville, attaché à la Ligue d'hygiène dentaire de la province, participera à un forum intitulé "Le Courrier du Dentiste", au poste de télévision CHLT-TV de Sherbrooke, demain soir à 7 heures. Il y sera question d'hygiène dentaire. Deux autres dentistes seront au programme avec lui: MM. les docteurs Aberdeen McCabe et Gustave Rochon, de Montréal.

Deux jeunes Dominicains seront ordonnés prêtres samedi soir

Deux jeunes Dominicains, les RR. PP. Gaston-M. Raymond et Yves-M. Côté, seront ordonnés prêtres à Saint-Hyacinthe, samedi 6 septembre, à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire. La cérémonie se déroulera le soir, commençant à 8 heures, et elle sera présidée par S.E. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme.

Le Père Raymond est fils de M. et Mme Paul Raymond, de Saint-Jean-de-Québec et le Père Côté, de M. et Mme Emile Côté, de Longueuil. Tous deux firent leurs études classiques au Séminaire de Saint-Jean, et ils eurent l'honneur d'avoir comme professeur S. Exc. Mgr Frenette, alors qu'il était supérieur de la maison.

Entrés au noviciat dominicain de Saint-Hyacinthe, le 25 juillet 1952, ils prenaient l'habit le 3 août, après un an, prononçant leurs vœux de religion le 4 août 1953. De 1953 jusqu'à maintenant ils ont poursuivi le cycle de leurs études philosophiques et théologiques au Couvent d'études des Dominicains, à Ottawa.

Le public est cordialement invité à l'imposante cérémonie qui se déroulera en la vénérable église de Notre-Dame-du-Rosaire. La dernière ordination sacerdotale en cette église date du 26 octobre 1900, alors que le Père Marie-Joseph Archambault, O.P., natif de Saint-Antoine-sur-Richelieu, ancien du Séminaire de cette ville, recevait le sacerdoce des mains de S.E. Mgr Maxime Duceles, évêque auxiliaire de S. E. Mgr Louis Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Cette ordination, les Pères Dominique de Lamotte et Raymond Hamel avaient été faits diacres, et les Pères Bourbonnière et Marnes Marion avaient reçu le sous-diaconat.

Les Pères Raymond et Côté célébreront leur première messe en leur église paroissiale, le premier à l'église Saint-Edmond de Saint-Jean, le second à l'église Saint-Antoine de Longueuil.

La chorale Ste-Cécile reprend ses activités

La chorale Sainte-Cécile reprendra ses activités mercredi soir 10 septembre, à 8 heures au salon Douville du Centre Notre-Dame. Les dames et demoiselles qui désirent faire partie sont priées d'être présentes à l'ouverture. On les y accueillera avec plaisir.

VOUS PAYEZ \$90.00 DE MOINS
pour la nouvelle Laveuse **Beatty** 1959 automatique

et \$69.00 de moins pour la Sécheuse / modèle 1959

C'est une merveille de mécanique qui surpasse toutes les autres marques de Laveuses.

VOYEZ-LES CHEZ VOTRE MARCHAND "LALIBERTÉ"

LALIBERTÉ
EXPERT en REPARATIONS de toutes marques de Laveuses et d'appareils électriques depuis 15 années

2080, DES CASCADES Tél. PR. 4-6177 SAINT-HYACINTHE

À L'HÔTEL OTTAWA DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1958

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE METTANT EN VEDETTE:

GUILDA
Personnificateur sans pareil, dans des numéros formidables

JACQUIE LYNN
Charmante Chanteuse. Animatrice très dynamique.

GENE SILLA
Jongleur de classe. Vedette des grands cabarets.

LIONEL NOLET
Jeune Chanteur très populaire.

RAY LALIBERTE
et son Orchestre.

VENDREDI SOIR LE 5 SEPTEMBRE 1958
SPOT DANCES — Nombreux prix aux gagnants

EN VEDETTE: SAMEDI LE 13 SEPTEMBRE 1958
GERMAINE GIROUX Chanteuse de grande réputation.

TOUS LES DIMANCHES: MIVILLE BOIS à l'Orgue

SPECTACLES à 9 h. 45 et 11 h. 30 tous les samedis soirs

DANSE tous les soirs avec orchestre et artiste invité

L'Hôtel Ottawa offre à sa clientèle un service complet, pour: Réceptions de mariages, Banquets, Showers et Cocktails

Place du Marché Tél. PR. 4-5351

Série de sentences prononcées par M. le juge Victor Chabot

M. le juge Victor Chabot, siégeant en correctionnelle à Saint-Hyacinthe, y a prononcé en fin de semaine les sentences ci-après:

Olivier Chabot et Jean-Guy Persey, \$50 d'amende ou 15 jours en tôle, pour avoir conduit un véhicule-moteur à une vitesse exagérée, à Saint-Césaire de Rouville; en plus, permis de conduire révoqué pour trois mois.

Raoul Bélanger et Gilles Gingras \$50 et \$25 d'amende, pour avoir conduit des véhicules-moteur, alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool. Le premier voit aussi son permis de conduire révoqué pour six mois, et l'autre le sien, pour trois mois.

Ernest Roy, Rougemont, \$15 d'amende ou un mois, pour vente illégale de liqueurs alcooliques; en sus, confiscation des bouteilles trouvées en sa possession.

Mme Lévis Avard

Mme Lévis Avard, née Régina Bernard, de cette ville, est décédée samedi dernier à l'âge avancé de 88 ans. Elle était veuve. Les funérailles eurent lieu ce matin à l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

NON! PLUS DE CA!

Les BARDEAUX D'ASPHALTE Seal-O-Matic Johns-Manville tiennent bon aux PLUS GROS VENTS!

Ils se scellent tout seuls!

VOICI LE SECRET: Une lisière de ciment spécial Seal-O-Matic sous la base de chaque bardeau, le fixe en place. Démonstration gratuite chez

J.A. LAFERTE

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
2520, rue Dessaulles
Tél. PR. 4-6455, S.-Hyacinthe

MATERIAUX DE CONSTRUCTION JOHNS-MANVILLE

"SERVICE SURTOUT ET AVANT TOUT"

HUILE à CHAUFFAGE

de qualité supérieure

"Superflamme"

POUR TOUS LES GENRES DE BRULEURS

Approvisionnement et livraison assurés par des camions munis de compteurs automatiques et scellés pour votre protection

Ces huiles combustibles proviennent des meilleures huiles brutes et sont raffinées de façon à vous assurer un rendement maximum. Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à nos quatre centres de distribution de la région:

HOCHELAGA PETROLEUM co.

S.-HYACINTHE: 950, rue S.-Louis, Vil. S.-Joseph, Tél. PR. 4-6212
GRANBY: 240, rue York, Tél. FR. 2-3311
S.-PIE DE BAGOT: 279, rue Notre-Dame, Tél. 2-2324
SOREL: 6, rue Alfred, Tél. 7474



LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
Fondé en 1853

Rédacteur en chef: Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT
Canada: \$3.00 E. États-Unis: \$3.50

JEUDI 4 SEPTEMBRE 1958

L'hon. Daniel Johnson se défend et qui peut l'en blâmer?

L'hon. Daniel Johnson, ministre des Ressources hydrauliques dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, député du comté de Bagot à l'Assemblée législative, a sommé le Devoir de Montréal de se rétracter, en ce qui regarde les propos diffamatoires qu'il répandit à son sujet au cours des derniers mois, en marge du scandale fabriqué du gaz naturel.

Il a pour cela ses raisons, données la semaine dernière en nos pages d'information, mais il ne nous appartient pas de commenter des idées et des faits qui relèvent en définitive des tribunaux.

Car la mise en demeure de Me Johnson présuppose une poursuite judiciaire, pour le cas où il n'obtiendrait pas satisfaction.

Sous certains angles, l'argumentation du Devoir en ce qui a trait à la Corporation de Gaz Naturel du Québec, ses antécédents, ses ramifications et les horreurs qu'il prétend y avoir découvertes, paraît étrange.

En dehors du désir de scandaliser la population, il va sans dire, de chercher noise au gouvernement de l'Union nationale et à son chef, l'hon. M. Duplessis; de fournir un cheval de bataille à l'Opposition libérale dans la province, représentée surtout, et pour l'instant, par M. Jean Lesage, ancien ministre centralisateur du gouvernement libéral et centralisateur de l'hon. M. Saint-Laurent, décousu et annihilé de la façon spectaculaire que l'on sait, en juin 1957.

Il n'y a pas si longtemps, avant même la déconfiture du gouvernement Saint-Laurent, le journal le Devoir voyait plus de bon que de mauvais dans la Corporation de Gaz Naturel, et il ne se faisait prier par personne pour le dire.

* * *

Un article du 28 mars 1957 en témoigne, signé de Pierre Vigeant, courriériste parlementaire du journal à Ottawa, qui annonce la formation de la Corporation et la décrit en termes presque chaleureux, sinon bénisseurs.

Sans doute formule-t-il des réserves, qui verraient en mieux ce qu'il estime déjà bien, mais il n'hésite pas à en louer l'idée et l'esprit.

Il note entre autres choses, et l'en félicite, que la Corporation de Gaz Naturel a un nom officiel français, aussi bien qu'anglais, et voit là, avec raison, une reconnaissance du bilinguisme au pays.

Il souligne aussi, avec une satisfaction évidente, que la nouvelle société fait une large place aux Canadiens-français dans son conseil d'administration: M. Maurice Forget, président, entouré de M. Edouard Asselin, conseiller législatif et qu'il décrète ministre d'Etat (ce qui n'est pas), MM. Albert Langevin, J.-A. Pagé, Marcel Piché et Guy Vanier.

Six sur douze, dit-il, ce qui est représentatif, honnête, satisfaisant. Ce qui étonne aussi, car, continue-t-il, "les compagnies qui viennent exploiter nos richesses ne nous accordent généralement qu'une représentation nominale quand elles ne nous ignorent pas totalement."

Plus loin, après s'être demandé si la Corporation confiera ses postes de confiance à des administrateurs et techniciens canadiens-français, M. Vigeant se garde de voir les choses en noir: "La présence de plusieurs des nôtres au conseil d'administration nous permet de l'espérer, mais rien ne le garantit."

Il y a tout de même espoir, et c'est quelque chose, car il ne manque pas d'ajouter que la défunte Montreal Light, Heat and Power, qui fut le point de départ de l'Hydro-Québec, "pratiquait une politique d'ostracisme contre les nôtres aux paliers supérieurs de son administration."

* * *

Après lecture, on reste sur l'impression que la Corporation de Gaz Naturel est une belle affaire et louable, recommandable, pas parfaite — la perfection n'étant pas de ce monde — et qu'il y a lieu de se réjouir de sa venue au monde.

Cela en mars 1957, il y dix-sept mois.

Depuis, le Devoir ne voit qu'indignités, abus, scandales, dans la Corporation. Il triture à son sujet les textes et les réputations pour indisposer la population à l'endroit du gouvernement de l'Union nationale, jeter du discrédit sur le Premier ministre et quelques membres de son cabinet, d'autres du Conseil législatif, jusqu'au Lieutenant-gouverneur de la province.

Avec l'intention évidente de renflouer la galère de M. Jean Lesage, qui faisait eau dès son lancement.

Attaqué, l'hon. Johnson se défend. Il a d'abord laissé porter, curieux de connaître les réactions, de prendre le pouls, pour ainsi dire, de la population autour de lui et dans la province. Les développements promettent de l'intérêt.

Harry Bernard

En marge du débat sur l'échelle aérienne

De multiples palabres précédèrent à Saint-Hyacinthe l'achat d'une échelle aérienne, dont le service des incendies avait besoin. Quelques-unes furent peu utiles, d'autres plus ou moins disgracieuses.

Sans doute fit-on bien de ne rien précipiter, l'acquisition étant d'importance, entraînant une capitalisation élevée, et il convenait en la matière d'errer et se tromper le moins possible. Sur ce point à trois facettes, maire et échevins paraissent unanimes. Sur d'autres, ils le furent moins.

On sait qu'un débat plutôt pointu marqua la séance du conseil où les administrateurs de la chose publique décidèrent du choix de leur échelle, en l'occurrence celle que vend la maison Thibault et fils, de Pierreville.

Nous n'avons pas à revenir sur le détail, ni sur le ton des paroles qui s'échangèrent. Il reste que certaines attitudes parurent singulières, dont ne reviennent point les contribuables qui, ayant une tête sur les épaules, s'en servent pour réfléchir.

* * *

Ainsi, on ne s'explique pas pourquoi M. l'échevin Daudelin, président de la Commission de police et feu — comme on dit — se montra d'une tiédeur effarante à l'endroit de la maison Thibault.

A titre d'échevin-ouvrier, représentant du travail syndiqué, il semble qu'il eût été logique pour lui de favoriser en principe un établissement qui emploie, nous dit-on, 123 personnes, et verse en traitements et salaires quelque \$300,000 par an.

Son opposition, peu motivée d'ailleurs, étonne d'autant plus que les propres membres de la Commission qu'il préside, intéressés plus que les autres à l'achat alors projeté, le laissèrent s'embarquer dans sa dialectique et se séparèrent de lui pour la plupart, au moment de dire le mot final.

Après la discussion, M. Daudelin avait l'air d'un homme qu'on place devant la dure nécessité de remettre sa démission. Il s'en garda, cela le regarde, et il ne nous appartient pas de dire qu'il eût mieux fait de partir, même en face d'un vote ressemblant à de la non-confiance.

* * *

Il fut un temps où les syndicats catholiques de Saint-Hyacinthe jugèrent bon d'avoir, des représentants au conseil municipal, et ils y déléguèrent deux des leurs, MM. Daudelin et Pion. En principe, rien ne s'y opposait.

Il fut un temps, pas très lointain, où les mêmes syndicats logèrent des instances auprès des autorités, pour les amener à encourager les travaux d'intérieur hivernaux, afin de procurer de l'emploi à nombre d'ouvriers du bâtiment, exposés à chômer pendant la mauvaise saison. Ici encore, leur geste comme leurs intentions étaient louables.

Aussi, dans le public, s'accorde-t-on à dire que M. Daudelin aurait pu se rappeler l'un comme les autres, dans l'intérêt général des ouvriers, même de ceux qui ne sont pas de chez nous, quand il prit attitude contre l'échelle de la maison Thibault.

On est ouvrier ou on ne l'est pas; on est syndicaliste ou on ne l'est pas; on est logique ou on ne l'est pas.

Non seulement la maison Thibault emploie des ouvriers à l'année longue, mais le produit qu'elle offre à nos édiles coûtait environ \$5,000 de moins que d'autres, les divers aspects considérés de la transaction alors en cours.

C'est ce que comprirent ceux des échevins qui ne sont pas ouvriers, et comprirent moins ceux qui le sont.

La situation ne manque pas d'une certaine cocasserie, dont les premiers ne sont pas responsables.

H. B.

La prochaine session provinciale s'ouvrira le 19 novembre

Québec, 29. — La troisième session de la vingt-cinquième Législature de la province de Québec s'ouvrira mercredi 19 novembre, a annoncé le Premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, aux courriéristes parlementaires.

Le chef du gouvernement a attiré l'attention sur le fait que le délai entre le 29 août et le 19 novembre était considérable et que les particuliers ou corporations ayant des projets de loi à présenter n'auraient aucune excuse pour arriver en retard. Ceux qui ne présenteront pas leurs projets de loi dans les délais réglementaires risquent de se trouver dans l'obligation d'attendre à une autre année.

Le Premier ministre a aussi fait remarquer qu'il importe d'observer les règlements de la Chambre concernant la présentation des bills afin de procéder compatiblement avec les intérêts de tous et de chacun.

L'hon. Maurice Duplessis a noté que l'ouverture de la prochaine session aura lieu un mois et quatre jours après les deux élections complémentaires du 15 octobre dans Labelle et Roberval. Tous les comités de la province auront alors leur député à l'Assemblée législative.

Au Conseil législatif, il y a trois vacances créées par la mort des honorables Alphonse Raymond, Wilfrid Bovey et Elysée Thériault.

L'INFORMATION POLITIQUE

A QUEBEC

On traduit par tourmente la ruée de nombreux appétits insatiables

Québec, 3. (De notre correspondant particulier). — Un certain journal écrivait récemment un interminable éditorial coiffé du titre: "La province s'est engagée dans une véritable tourmente politique". Et le long article en question débutait par la phrase suivante: "Il faut remonter à plus de vingt ans en arrière, aux derniers jours de l'administration libérale de l'hon. Alexandre Taschereau, pour retrouver une opinion publique aussi passionnée pour la politique provinciale."

Disons en premier lieu que ce journal est libéral. Soulignons en second lieu que ce journal, même si, à l'occasion, il rend justice à l'administration Duplessis, revient toujours, en règle générale, à ses anciens amours. Et rappelons, en troisième lieu, que ce journal poussait le fanatisme partisan à un degré tellement haut, à l'époque du régime Taschereau, qu'il publiait des articles de rédaction, en plein milieu de la première page, à la louange du régime Taschereau; et cela: quand l'entière population de la province était soulevée avec raison contre le régime Taschereau que monsieur Maurice Duplessis devait réussir à enfin jeter par terre.

A tout événement, le journal dont il s'agit se permet de comparer la situation actuelle dans la province avec les conditions qui y prévalaient aux derniers jours du régime Taschereau. Rien n'est plus absurde, illogique et enfantin que semblable comparaison entre les administrations Taschereau et Duplessis.

Grâce au Crédit agricole, à l'Électrification rurale et au Drainage des terres, la vie à la campagne est devenue confortable et agréable. La Loi du Salaire minimum, les décrets et les contrats de travail assurent des salaires raisonnables et des conditions de travail convenables à la masse des travailleurs. Des institutions techniques, des écoles d'arts et métiers, des centres d'apprentissage, des écoles spécialisées, répartis sur tous les points du territoire de la province, permettent aujourd'hui à la jeune génération ouvrière du Québec d'apprendre des métiers intéressants, lucratifs et solides.

Les régions de la province autrefois ravagées par la tuberculose ou dévastées par les maladies industrielles sont maintenant libérées de ce cruel fléau. La tuberculose et l'amiantose ne sont plus aujourd'hui que des tristes souvenirs du passé révolu. Chaque centre important de la province possède maintenant un hôpital moderne.

Grâce aux allocations sociales, les vieillards, les aveugles, les mères nécessiteuses et les infirmes peuvent échapper à leur ancienne misère. L'ouvrier victime d'un accident du travail, dont lui a résulté une sérieuse incapacité, peut recevoir jusqu'à \$3,000 par année sa vie durant, à titre de compensation. Le travailleur victime d'un handicap par suite d'un accident du travail est remis en état de gagner sa vie dans une clinique de réhabilitation. Des services de placement spéciaux s'occupent de procurer du travail approprié aux infirmes et aux tuberculeux.

Amélioration partout. Il n'est pas un rang de campagne, une rue de village, ou un quartier de ville qui ne possède une école moderne et confortable. Professeurs et maîtresses d'écoles gagnent un salaire intéressant.

Nos universités sont maintenant dotées d'écoles de commerce, d'écoles des sciences, où les diplômés de nos collèges classiques, et même de nos collèges commerciaux, peuvent s'inscrire pour devenir des comptables et des ingénieurs.

Les facultés de nos universités accueillent chaque année des centaines d'élèves, grâce à un double système d'octrois aux universités et de bourses aux étudiants.

Les frontières de la province sont élargies et agrandies par la poussée de la civilisation sur les pas des nouvelles industries. D'immenses territoires autrefois inhabités sont aujourd'hui en pleine activité. De nouvelles villes surgissent dans des espaces autrefois déserts. Un réseau routier moderne sillonne la province de toutes parts. Les lignes de transmission portent l'éclairage et le pouvoir dans tous les coins du Québec. De nouvelles usines sont érigées d'une extrémité à l'autre de la province. Les entrailles de la terre sont fouillées et les pouvoirs d'eau sont harnachés. Les revenus fiscaux du Québec sont graduellement récupérés. Sans augmenter le fardeau de la taxation, le trésor de la province reçoit dans ses coffres \$500 millions par année. Et cette somme énorme est ensuite distribuée sur tous les points du territoire et répartie dans toutes les classes de la société du Québec. La province avance à pas de géant sur la triple voie de la santé, de l'éducation et du progrès.

C'est cela la réalité sous l'administration Duplessis.

Le gouvernement de l'Union nationale a tiré la province du gouffre de la misère, de l'ignorance et de la pauvreté où elle se trouvait plongée sous le régime Taschereau.

Aujourd'hui, Québec s'avance de façon résolue sur l'avenue de la prospérité, du bien-être et de la culture.

Et c'est pourquoi, dans les prochaines élections partielles, des milliers d'électeurs diront au gouvernement Duplessis, dans Roberval et Labelle, leur reconnaissance, par un vote massif,

A OTTAWA

Les universités canadiennes recevront \$8,500,000 de plus

OTTAWA, 2 septembre. (De notre correspondant particulier). L'unanimité se fait de plus en plus chose normale à la chambre des communes, depuis le début de la présente session. Sur les questions du Moyen-Orient, les divers partis représentés ont fait front commun. Il en a été de même lorsque le premier ministre John Diefenbaker a présenté un avis de motion sur l'interprétation simultanée — dont la reconnaissance officielle du caractère bilingue du Canada. Et maintenant, c'est sur l'augmentation de moitié des subventions aux universités que la chambre a dit son unanimité.

Subventions aux universités

Le ministre des Finances, l'honorable Donald Fleming, a en effet annoncé que les subventions aux universités canadiennes étaient portées, au total, de \$17,100,000 à \$25,600,000, soit une augmentation de 50 pour cent. Tous les partis représentés aux communes ont applaudi cette mesure, de même que les autorités des institutions canadiennes de haut enseignement.

Cette somme totale de \$25,600,000 sera versée incessamment à la conférence nationale des universités canadiennes, qui en fait ensuite la répartition entre les diverses universités du pays. L'entente à cet effet date de l'an dernier. La cotisation fédérale — si on peut dire ainsi — se chiffrait alors par \$1 par étudiant universitaire. Elle est portée, dès cette année scolaire, à \$1.50 per capita.

Cette mesure, quoiqu'on ne l'eût pas prévue pour immédiatement n'a tout de même pas surpris les experts. En effet, le premier ministre Diefenbaker avait souligné plus d'une fois les besoins toujours grandissants des universités canadiennes, et il avait laissé entendre que le gouvernement fédéral entendait remédier quelque peu à la situation en augmentant ses subventions annuelles.

Toutes les universités du pays, à l'exception de celles du Québec, bénéficieront immédiatement de cette nouvelle mesure gouvernementale. Comme on le sait, le gouvernement de la province de Québec refuse les subventions fédérales à l'éducation, parce qu'elles empiètent sur les droits provinciaux. C'est donc le gouvernement

du Québec qui verse ses propres subventions aux institutions de haut enseignement.

Le cas du Québec

Durant la présentation de la mesure par l'hon. Fleming, M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, ex-ministre des Transports dans le cabinet Saint-Laurent, a demandé au ministre si le gouvernement du Québec avait l'intention de changer son attitude vis-à-vis des subventions fédérales à l'éducation. L'hon. Fleming a répondu qu'il n'avait reçu aucune communication à ce sujet, et qu'il ne voyait donc aucun changement dans l'attitude du gouvernement québécois.

Unanimité de la Chambre

L'unanimité à la Chambre des Communes s'est faite lorsque M.M. Lester B. Pearson, chef du parti libéral et leader officiel de l'opposition, et Hazen Argue, leader parlementaire du parti social démocratique, ont parlé en faveur de la décision du gouvernement.

M. Pearson s'est dit heureux de voir améliorer le régime de subventions établi par l'ancienne administration libérale, "car, dit-il, les universités ont grandement besoin d'aide additionnelle".

M. Hazen Argue, de son côté, a déclaré que l'augmentation contribuera quelque peu à résoudre ce qu'il a appelé la crise de l'éducation. "Ce qu'il faut maintenant, a-t-il précisé, c'est un régime de bourses aux étudiants d'universités".

PAPIER D'EMBALLAGE "Kraft"
blanc Sulphite, ciré blanc et brun, en feuille ou en rouleau
PAPIER COLLANT "Kraft"
"Scotch tape" et "Sellotape"
SACS D'ÉPICERIE
de tout usage, faits de papier "Kraft", de cellophane, et de polyéthylène
CORDE
de coton, de jute et Sisal — Câble à trois torons, de toutes dimensions
CONTENANTS
Mono, Dixie, Lily et Sealright, pour le chaud ou le froid
SERVIETTES DE PAPIER
Nibroc, Napkins, Kleenex, Kotex, Modess, Papier de toilette

I. CHOQUETTE PAPER & SUPPLIES CO. LTD
1395, rue Calixa-Lavallée,
Tél. PR. 4-8811, Saint-Hyacinthe

Chez BOB LTÉE
EPICIER — BOUCHER — BIÈRE et PORTER
1850, rue des Cascades, Tél. PR. 4-6012

Spéciaux valables jusqu'au 7 septembre

BOEUF haché frais 3 lbs \$1.00

STEAK de BOEUF ... la livre 75¢
— Minute —

BOEUF à BOUILLIR ... livre 39¢
haut côté

SAUCISSE ... 3 lbs \$1.00
lard et boeuf — La meilleure en ville —

POULET ... la livre 39¢
2 à 3 livres — Prêt à cuire

CUISSES ou POITRINES, ... la livre 65¢

POULET tendre, ... livre 55¢
Prêt à cuire — 5 à 6 livres

JAMBON Maple Leaf, .. livre 45¢
épaule "Fenic"

VEAU roulé, désossé, ... livre 49¢
pas de perte

SOUPE LIPTON 4 enveloppes 49¢
nouilles et poulet

NOUS DONNONS LES TIMBRES "GOLD STAR"
LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA VILLE

NOUVELLES DE LA RÉGION

Concours de pêche pour les employés de la "Goodyear"

Les employés de la compagnie Goodyear Cotton, de cette ville, auront cette année leur concours de pêche le 13 septembre, un samedi, sur la rivière Yamaska. Il commencera le matin à 9 heures, pour se terminer à 5 de l'après-midi. Le lieu de la réunion: chez M. Albani Laffleur, route de Saint-Damase, à environ quatre milles des limites de la ville. Le concours portera sur les espèces suivantes: maskinongé, brochet, doré, achigan et perchette. Il y aura pour chaque catégorie des prix de \$10, \$5 et \$3. Les juges seront MM. R. Langierand, W.D. Cousineau, A. L'Heureux et O. Saint-Yves. La pesée officielle des poissons se fera aux locaux de M. Léo Thérioux, dépositaire de la Brasserie Labatt.

Différend entre...

(suite de la page 1)
tion collective, tout employé membre ne règle du syndicat doit maintenir son affiliation".
c) Paragraphe e) le conseil d'arbitrage recommande unanimentement que ce paragraphe soit rayé et remplacé par le suivant:
"Sur réception de telle autorisation, l'employeur déduira la somme représentant toutes les cotisations syndicales et remettra au trésorier du syndicat, à chaque mois, le total des sommes déduites suivant les termes de la dite autorisation et suivant les résolutions adoptées à cette fin par le syndicat et dont copie sera remise à l'employeur".
2.—Comité paritaire:
Les parties ont accepté de désigner ce comité sous le nom de "Comité de Surveillance".
3.—Ingénieur en Textile:

Filles d'Isabelle du Christ-Roi

Les Filles d'Isabelle du Christ-Roi sont priées d'assister à leur assemblée mensuelle, mardi soir 10 septembre, au sous-sol de la cathédrale à 8 heures. Il y sera question du prochain congrès qui se doit tenir à Granby du 19 au 21 septembre.

Heureux gagnant

M. Alphonse Grégoire, 556 rue Concordé, est l'heureux gagnant d'un magnifique appareil de télévision de marque "Admiral", offert en tirage lors du concours de popularité pour l'élection d'une reine des Travailleurs, à l'occasion de la Fête du Travail.

Le conseil à l'unanimité suggère le texte suivant:
"Si un grief s'élève au sujet d'un différend quant à l'interprétation de cette convention collective ou d'une violation alléguée d'aucune disposition de cette convention collective; si un grief a trait aux taux à la pièce ou aux tâches, le président du conseil d'arbitrage sera un ingénieur industriel avec expérience en textiles que ce dernier soit choisi par les parties ou nommé par le Ministre du Travail à défaut d'accord entre les parties la décision du conseil d'arbitrage sera finale et liera toutes les parties."
Les frais de l'ingénieur seront défrayés par le Ministère du Travail de la province de Québec."
4.—Discipline:
Le conseil d'arbitrage recommande unanimentement, que le présent article soit rayé et remplacé par le suivant:
"Pour le maintien de la discipline et du bon ordre, l'employeur convient d'adopter les moyens suivants d'adopter:
a) Réprimandes personnelles par le contremaître, ses assistants, les surintendants ou ses assistants, dans les cas d'offenses légères.
b) Suspension de travail sans gages pour une période d'un à trois jours de travail consécutifs selon la gravité de l'offense, ou s'il s'agit du cas de la répétition d'une offense par un employé.
c) Aucun employé régi par cette convention ne peut être réprimandé, suspendu ou renvoyé sans juste cause.
d) L'employé qui est l'objet d'une mesure disciplinaire, peut soumettre son cas comme grief au comité de surveillance.
e) Dans le cas d'une deuxième réprimande, d'une suspension ou d'un renvoi, l'employeur convient d'en informer le syndicat en lui exposant les raisons de telle mesure disciplinaire."
Note: l'arbitre patronal recommande d'éliminer les mots: "dans le cas d'une deuxième réprimande".
f) L'employeur ne devra pas imputer une infraction qui remonte à plus de deux ans dans l'imposition de mesure disciplinaire, tout en tenant compte du paragraphe (e) du présent article."

5.—Fonction administrative:

Le conseil d'arbitrage à sa majorité recommande de rayer le paragraphe (c) de l'article 16 et de le remplacer par l'article suivant:
"Le syndicat reconnaît à l'employeur le droit d'administrer et de diriger ses affaires conformément à ses obligations".
Note: l'arbitre patronal recommande le texte soumis par le syndicat et qui se lit comme suit:
"Le Syndicat reconnaît le droit à l'employeur d'administrer et de diriger ses affaires en accord avec ses obligations comprenant le droit de renvoyer pour une raison suffisante, ou d'augmenter ou réduire le personnel ouvrier selon les demandes de la production. Toutefois, l'exercice de ses droits devra se faire en conformité avec les dispositions de la convention collective."
6.—Ancienneté:
Le conseil d'arbitrage recommande unanimentement les paragraphes b, c, d, e, f, g, h et j; majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident sur les paragraphes a et i.
a) Dans les cas de mise-à-pied dans un département, l'ancienneté départementale sera le facteur décisif lorsque l'employé ayant une ancienneté départementale plus longue est qualifié.
Note: l'arbitre patronal recommande que ce paragraphe soit complété en ajoutant ce qui suit:
"Cependant, dans tous les cas, l'employeur a le droit de maintenir une main-d'œuvre compétente".
b) L'employeur accordera les promotions aux occupations nouvelles ou vacantes à l'employé ayant une plus longue ancienneté départementale, pourvu qu'il puisse se qualifier au cours de la période d'entraînement coutumière. S'il fait défaut de se qualifier, il retournera à son occupation antérieure.
c) L'employeur rappellera au travail les employés dans leur département, dans l'ordre inverse de leur mise-à-pied, pourvu qu'ils soient encore qualifiés pour accomplir le travail.
d) Lorsque tous les employés d'un département ont été rappelés au travail et qu'il y a encore des vacances dans le département, avant d'engager de nouveaux employés la compagnie rappellera au travail les employés des autres départements

encore en état de mise-à-pied, pourvu qu'ils aient retenu leur ancienneté, pourvu qu'ils se soient enrégistrés au bureau d'emploi de la compagnie comme disponibles pour du travail dans un autre département et pourvu qu'ils soient aptes à la tâche.
e) Lorsqu'un employé donne sa démission ou est renvoyé pour juste cause, il perd son ancienneté et son état de services. L'employeur considérera qu'un employé a donné sa démission s'il s'absente sans permission pour plus de deux semaines, sauf pour cause d'accident ou de maladie.
f) Un employé mis à pied, alors qu'il a moins de trois ans de services avec la compagnie, conserve son ancienneté pour une période d'un an; s'il a plus de trois ans de service avec la compagnie, il conserve son ancienneté pour une période de trois ans. Cependant l'employé, durant une mise-à-pied n'accumulera pas d'ancienneté ou de services avec la compagnie.
g) Un employé absent du travail pour cause de blessure corporelle résultant d'un accident ou de la maladie et ayant un an ou plus de service avec l'employeur, accumule son ancienneté et son service avec la compagnie pour les trois premiers mois de toute période de douze mois.
h) Le transfert d'un employé de l'équipe de nuit à l'équipe de jour constitue une promotion.
i) La période de probation des nouveaux employés est de trois mois. Au cours de cette période de probation, l'employeur peut, en aucun temps, mettre fin à l'emploi des dits employés. L'employeur est libre de les réengager ou de leur offrir du travail. L'ancienneté et le service avec la compagnie ne s'acquiescent qu'après l'accomplissement de la période de probation de trois mois; cependant une fois cette période terminée, l'ancienneté et l'état de service avec la compagnie sont rétroactifs à la date d'embauchage.
Note: l'arbitre patronal recommande que la durée de la période de probation soit de six mois.
j) Pour les fins de cet article, et de cette convention, le mot "qualification" signifie l'habileté à accomplir l'opération à laquelle un employé est assigné, d'une manière qu'il lui permet de produire la quantité et la qualité de travail qui sont ordinairement requises comme standard pour telle occupation. Les mots "se qualifier" ou "qualifié" signifient la même chose".

Note: l'arbitre patronal recommande d'ajouter le paragraphe suivant:
k) Le principe d'ancienneté n'empêchera pas l'employeur d'embaucher à sa discrétion des employés pour l'équipe de jour pour une période d'entraînement de six mois, exclusion faite des employés féminins et des garçons de moins de dix-huit ans.
7.—Réinstallation:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement le texte suivant, l'arbitre patronal étant dissident:
"Tout employé qui pourrait sans raison valable avoir perdu du travail par suite de l'imposition d'une mesure disciplinaire ou pour violation de ses droits d'ancienneté, a droit, lors de sa réinstallation ou de son retour au travail, aux gages entiers qu'il aurait reçus s'il était demeuré au travail".
Note: l'arbitre patronal recommande que la période de remboursement des gages n'exécède pas 90 jours.
8.—Équipes et heures de travail:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que la semaine de travail soit réduite à quarante-cinq heures au 1er septembre, la date de la présente sentence arbitrale.
9.—Travail de nuit:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que la prime pour le travail de nuit soit portée de dix à quinze sous l'heure.
10.—Congés payés:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que le paragraphe (a) soit biffé et remplacé par le suivant:
"Les jours suivants seront chômés et payés suivant les dispositions des autres paragraphes du présent article: Le Jour de l'An, l'Épiphanie (6 janvier), le Vendredi-Saint à compter de midi, l'Ascension, la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), la Fête du Travail, la Toussaint (1er novembre), l'Immaculée Conception (8 décembre), et Noël."
11.—Taux à la pièce:
Le conseil d'arbitrage recommande unanimentement de modifier comme suit le quatrième paragraphe de cet article:
a) Que le délai de "deux jours", indiqué à la deuxième phrase soit porté à "deux semaines";
b) Que la dernière phrase se lise comme suit:
"Pendant toute la durée de ce grief, le taux proposé sera en vi-

gueur et tout ajustement recommandé par le conseil d'arbitrage sera rétroactif à la date d'entrée en vigueur de ce taux".
12.—Taux de base:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que le premier paragraphe de cet article soit rédigé comme suit:
"Les taux de base ou horaires, tels que donnés dans la cédule attachée, sont des taux minima pour la durée de la présente convention."
Note: l'arbitre patronal recommande le texte suivant:
"Les taux de base ou horaires, tels que donnés dans la cédule attachée, demeureront en vigueur pour la durée de la présente convention."
13.—Vacances payées:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement l'arbitre patronal étant dissident, l'octroi d'une quatrième semaine de vacances payées aux employés ayant vingt-cinq ans ou plus d'années de service avec la compagnie.
14.—Plan d'assurance-santé:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que la compagnie verse un montant égal au montant versé par les employés pour l'assurance-santé.
15.—Plan de pension:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, la clause suivante:
"Dans les six mois de la signature de cette convention, les parties s'engagent à négocier un plan de pension.
A défaut d'entente, chacune des parties aux présentes, pourra recourir à la conciliation ou à l'arbitrage, et dans ce cas, les dispositions de l'article 24, 2e paragraphe de la Loi des Relations Ouvrières pourront s'appliquer si c'est le désir de l'une des parties."
16.—Durée de la convention:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, un contrat de deux ans à compter de la date de la signature de la présente sentence.
17.—Salaires:
a) Compensation pour la réduction des heures de travail:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, une augmentation de 7% applicable lors de la mise en vigueur de la semaine de 45 heures (voir recommandation no 8) sur les taux alors en vigueur.

b) Augmentation générale:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident:
i) une augmentation de sept sous l'heure, pour toute heure travaillée au cours de la période comprise entre le 8 mars 1958 et la date de la signature de la présente sentence, payée aux employés qui ont travaillé au cours de cette période.
Note: l'arbitre syndical se rallie à cette proposition pour assurer une recommandation majoritaire; il recommanderait la rétroactivité à la date d'expiration de la convention collective antérieure, soit au 24 octobre 1957.
ii) A la date de la signature de la présente sentence une augmentation additionnelle de dix sous l'heure.
c) Echelle mobile:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, l'incorporation dans la convention, d'une échelle mobile, basée sur l'indice des prix à la consommation à être publié par le Bureau Fédéral de la Statistique au début de septembre 1958, évalué à raison de \$0.01 cent l'heure par 6/10 de point de variation dans l'indice.
Cette échelle mobile s'ajoutera aux taux prévus par la présente convention, mais ne pourra en aucun cas les diminuer.
Note: Les augmentations en pourcentage et en cents recommandées par le présent conseil, s'appliquent également aux taux à la pièce.
d) Ajustement:
Le syndicat au cours de l'enquête a retiré sa demande pour l'augmenter.
e) Mode de rémunération des leveurs de bobines:
Le conseil d'arbitrage recommande majoritairement, l'arbitre patronal étant dissident, que les leveurs de bobines soient rémunérés à la livrée.
f) Rétroactivité:
Voir b (i).
L'harmonie a régné pendant l'enquête et les membres du conseil en félicitent les représentants des parties. Dans notre humble opinion, M. le ministre, les recommandations soumises offrent une solution équitable au présent différend.
Humblement soumis,
Jules Poisson, président
Jean Fortier, sous réserve de mes dissidences
Marius Bergeron
Montréal, 28 août 1958

COURSES SOUS HARNAIS A SAINT-DOMINIQUE
chaque dimanche après-midi
— 1er départ à 1 heure 30 —
Pour renseignements, s'adresser à
ROLAND JODOIN
Saint-Dominique, Co. Bagot

DERNIERE SEMAINE DE LA VENTE EXTRAORDINAIRE

finissant le 13 SEPTEMBRE chez
ALBANY TETRAULT



RESERVOIRS à EAU CHAUDE
McCLARY et INGLIS
Nous en avons de 1 et 2 éléments, (moyennant un léger surplus)
SPÉCIAL \$68. ET PLUS

MACHINE A COUDRE PROENIX
avec tête automatique.
Brose, pose les boutons, fait les boutonnières, avec meuble en arborite, et banc compris.
Rég. 329.00 —
SPECIAL \$159.

Tapis en viscose
Balance de pièces
Rég. 6.75
SPECIAL \$3.99

Tapis tout laine
Balance de pièces
Rég. 9.75
SPECIAL \$4.95

Machine à coudre ARROW 1958
Coud avant et arrière, reprise. Avec tous les accessoires.
Meuble en arborite, avec banc.
Rég. 199.00 — SPECIAL \$99.
— COURS DE COUTURE GRATUIT —
25 ANS DE GARANTIE DE LA COMPAGNIE

POELE THOR
automatique, avec vitre
Rég. 349.00 —
SPECIAL \$199.

POELE DANBY
30 pouces
Rég. 239.00 —
SPECIAL \$129.

POELE MOFFAT
automatique
Rég. 298.00 —
SPECIAL \$189.

REFRIGERATEUR ROY
12.5 pi. cubes, modèle régulier
Rég. 367.72 —
SPECIAL \$229.

LAVEUSE GENERAL ELECTRIC
automatique, avec filtre
Rég. 359.00 —
SPECIAL \$249.

MOBILIER DE CUISINE
Table, 40" x 84", avec panneaux détachables, — 6 chaises
Rég. 194.00 —
SPECIAL \$89.

MOBILIER DE CUISINE
Fini "Brass" — Table 36" x 48", ouverte 60", 4 chaises
Rég. 199.00 —
SPECIAL \$129.

REFRIGERATEUR KELVINATOR
De Luxe — 11 pi. cubes
Rég. 349.00 —
SPECIAL \$229.

ALBANY TETRAULT

MARCHAND DE MEUBLES HUILE A CHAUFFAGE

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Mariages
30.-Jean Picard, fils de feu Emile Picard et de feu Jeannine Picard, et Marie-Marthe Gauthier, fille de Lucien Gauthier et de feu Annette Cournoyer.

30.-Gilles Carrière, fils d'Hervé Carrière et d'Albina Brault, et Doris Hébert, fille de feu Roger Hébert et de Lucienne Gélinas.

30.-Jean-Claude Demers, fils de Hector Demers et de Marie-Reine Guilbert, et Jacqueline Tourigny, fille de Benoit Tourigny et de Marianne Pratte.

30.-Gilles Magnan, fils de Raoul Magnan et d'Allice Lapointe, et Monique Leclerc, fille d'Ernest Leclerc et de Marthe Champigny.

1.-Denis Lacoste, fils d'Aimé Lacoste et de Bernadette Blanchard, et Pauline Soly, fille d'Olivia Soly et de feu Marie-Anne Bernier.

1.-Raymond Paquette, fils de Louis Paquette et de Léona Grisé, et Lucille Caron, fille de Rcol Caron et d'Yvonne Laliberté.

Sépultures
30.-Sœur Eva Boisvert, des SS, de la Charité, 67 ans, 7 mois.

30.-Yvonne Lussier, veuve d'Irène Beauchemin, 58 ans, 8 mois.

1.-François-Xavier Demers, veuf d'Eva Demers, 64 ans.

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE
Baptêmes
30.-Joseph-Georges-Serge, fils de Jean Poirier et de Lucille Beaudry, Parrain et marraine, Georges-Etienne Lacaille et Laurette Poirier.

31.-Marie-Solange-Sylvie, fille de Rosaire Leblanc et de Jeannette Phaneuf, Parrain et marraine, Paul-Emile Joyal et Simone Leblanc.

31.-Marie-Sylvie, fille de Michel Marineau et de Monique Bernier, Parrain et marraine, Gaston Marineau et Angéline Miller.

1.-Marie-Johanne-Michèle, fille de Marcel Giasson et de Marguerite Racine, Parrain et marraine, François Racine et Marie-Anne Lapointe.

1.-Marie-Jocelyne, fille de Claude Phaneuf et de Jeannine Tessier, Parrain et marraine, Olivier Tessier et Oriana Gauthier.

Mariages
30.-Paul-André Lafontaine, fils de feu Ulédrie Lafontaine et de Germaine Monfils, et Jeannine Lachance, fille de feu Adjuir Lachance et de Rose-Anna Gosselin.

30.-Roland Samson, fils d'Emile Samson et de Gratia Filteau, et Jeanne Laplante, fille d'Éddy Laplante et de Marie-Paul Burque.

30.-Jean-Hubert Gendron, fils de feu Camille Gendron et de Gilberte Lapierre, et Pierrette Morency, fille de Paul Morency et d'Yvonne Frenière.

1.-Louis-Aimé Corbeil, fils de feu Raoul Corbeil et d'Émémentine Corbeil, et Bernadette Gaudreau, fille de Camille Gaudreau et de Jeanne Picard.

1.-Lucien Parenteau, fils de Donat Parenteau et d'Albertine Gôté, et Denise St-Germain, fille d'Albert

A VENDRE

ARTICLES de cordonnerie, comprenant machine à coudre Singer, trousse américaine Saint-Louis, pour le cuir, séries de poulies, sabots, brosses à polir, brosse d'acier, munies d'un moteur d'un quart de force. Machine à poser les oeillets de chaussures et divers autres outils manuels, en très bon état. S'adresser après 6 hres p.m. à 2743, rue Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7109.

BATTEUSE Massey-Harris sur pneus, avec soignée automatique souffleur, en très bon état. Chauffeur New-Holland sur pneus, ha- che-fourrage vert et blé d'inde. S'adresser à Valérie Dufort, S. Valérie (Shefford).

DEUX cents poulettes de 6 mois, Light Sussex, commençant à pondre. S'adresser à M. Lasnier, 440, côte Saint-Dominique, Saint-Dominique (Bagot).

DEUX cents poulettes Hybride et Light Sussex, en ponte. S'adresser à Robert Morin, grand rang, Saint-Thomas d'Aquin.

EMBARCATION Hors-Bord, avec moteur 22 forces Scott-Atwater, presque neuf, très bien équipé. Véritable albatros. S'adresser à 2909, rue d'Ardenne, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8324.

FOURNAISE à air chaud, à l'huile, avec grille dans le plancher, contrôle par thermostat électrique, pouvant chauffer 4 à 7 pièces, marque Coleman, en très bon état. S'adresser à 1309, rue Goussier, Saint-Hyacinthe. 4-4962.

FOURNAISE à l'huile Superflame, presque neuve. S'adresser à 2255, rue Maihot, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7360.

LIT, bureau d'enfant, grand lit double, machine à coudre, chaise haute, etc. S'adresser à 1309, rue Goussier, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7431.

MACHINES à bois comprenant shaper, tour, perceuse, scie à découper, Ford, modèle 1950, en très bon état. S'adresser à Mme Arthur Béland, 1145, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

MOBILIER de chambre en noyer, bureau, commode de 5 tiroirs, lit double, sommier, chaise droite, chaise bergère, table de cuisine en bois français, pot en grès de 10 gallons, essoreuse, planche à repasser, jarres à conserves d'une pinte, ou une chopine. Moteur électrique d'un quart de force, avec chauffage central, garage, à deux milles du Marché Centre de Saint-Hyacinthe. Téléphone à S. Hyacinthe, 3-3123.

PROPRIETE moderne, 7 pièces, chauffage à l'huile, garage, en très bon état, très bon boyard. La framboise, La Providence. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 4-8483.

TROIS terrains de 100x120, tous atténants et élevés, côté de la rivière, à deux milles de la ville, municipalité de Douville, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8475.

MOULIN à seie et à farine, avec propriété de 10 acres. Terrain de 5 arpents et trois-quarts. Machines pour travailler le bois. Vendrais au complet. Raison de vente: mortalité. S'adresser à Mme Henri Dubreuil, 251, village de Saint-Dominique (Bagot).

POELE électrique automatique, 30 pouces, très propre. Raison de vente: déménagement. S'adresser à 2093, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5862.

QUATRE poulettes Light Sussex, au meilleur état. S'adresser à Georges Leblanc, Haut de Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, (Saint-Hyacinthe).

VATCH en fibre-glass, capacité 10-40 forces. Coffre-fort de 31 x 23 x 22, en très bon état. Table de restaurant, 36 pouces carrés. S'adresser à 265, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 4-4218.

YATCH 14 x 5 1/2 pieds, avec moteur Evinrude, 15 forces et toile. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 3-9449.

AUTOMOBILES

BUICK sedan, modèle 1954, en très bon état. Très bonnes conditions. S'adresser à A. Arpin, 1000, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

CADILLAC modèle 1955 sedan Fleetwood, outillage complet. Valeur de \$9,200, vendrait \$3,000, ou offre raisonnable. S'adresser à Bienvenue Automobiles, S. Hyacinthe.

MONARCH, radio, automatique, modèle 1951, très propre. S'adresser à 302, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.

NASH, 1953, coach, très propre. Bon marché. Cause de mortalité. Téléphone à 3-9364.

PIECES Ford, neuves et usagées, à sacrifice. Inventaire de \$25,000. Escompte extraordinaire et escompte supplémentaire de 20% aux garages. S'adresser à Bienvenue Automobiles, rue Desaulles, Saint-Hyacinthe.

PNEUS usagés pour camion, grandeurs diverses. S'adresser à Bienvenue Automobile, rue Desaulles, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETES

AUBAINE pour acheter sérieux. Cottage bien situé offrant toutes commodités et grand confort. Huit pièces, remises, à neuf. Chauffage central, très efficace. Eau chaude avec circulateur. Chambre de bains en céramique. Cuisine modèle. Grandes armoires et garde-robe. Cave avec lavoir, toilette et sortie sur la cour. Chauffage. Garage. Prix attractif. Conditions avantageuses. 760 rue Choquette.

BUNGALOW neuf, 6 pièces, en brique et pierre de taille, 30 x 30, garage attenant, à 10 minutes de l'église, idéal pour commerce, restaurant, salon de coiffure, deux grandes vitrines de 7 pieds, en avant, eau courante, réservoir à eau chaude, salle de bains, douche, électricité, 110 et 220, grande cave à cimentée, stores vénitiens, stores et prélatiers, avec arpent de terre, framboisiers, fraisiers et autres arbres fruitiers. Raison de vente: départ. Prix: \$3,000, comptant ou \$9,000, avec hypothèque. Taxes, \$250 par année. S'adresser à Marguerite Hébert, r. 2, route 9, Yarns-Saint-Edouard, Saint-Liboire (Bagot).

BUNGALOW de 6 pièces, 3 salles de bains, sous-sol fini, avec salle de bains. Terrain de 71 x 103 et piscine extérieure. S'adresser à 1801, rue Girouard, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-8113.

BONNE propriété de deux logis, au village de Sainte-Rosalie. Jardin, garage, grand terrain, presqu'en face de l'église. Service d'autobus. Prix raisonnable. Régleme-nt de succession. S'adresser à Hubert Fandor, 1011, rue S. Paul, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5764 ou à Mme Laval Cusson, 2915, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5000.

PROPRIETE en brique solide, 10 pièces, au bord de la rivière, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. Qual en bûchet, sur la rivière piscine et bain arbes. Téléphone à Maurice Auger, Saint-Hyacinthe, 4-8473, à domicile, 4-8122.

PROPRIETES

DEUX propriétés de 4 logis chacune, à La Providence. Raison de vente: départ. S'adresser à 2135, rue Saint-Hyacinthe, 4-5879.

IMMUBLES: si vous désirez acheter, échanger ou vendre votre propriété, terre ou commerce nous sommes en mesure de vous présenter le client désiré. Propriétés de deux logis, 55-500, Veritable aubaine, Marché de coupons,oyer bon marché et long bail. Fermes près de la ville. Maison à appartements, hôtels avec permis. S'adresser à 2135, rue Saint-Hyacinthe, 4-5879.

PROPRIETE en brique, 3 logis, pour pavillon de succession. S'adresser à 825, rue Saint-Pierre, S. Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-8618.

PROPRIETE de 1 logis en brique ou 2 logis en bois ou en brique, situé en ville ou dans la banlieue, \$1,500, complétement faelle. Plusieurs autres propriétés, toutes près de la ville. Epicerie boucherie avec propriété. Peut se vendre séparément. Epicerie avec logis attenant, bon marché. Bâtiments, terrain de 100 x 110 pieds, manufacture et pour d'autres fins. Pour autres détails s'adresser à 1065, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe. Tél. PR. 4-7176.

PROPRIETE de deux grands logis, avec deux garages chauffés, et belle terrasse, au bord de la rivière. S'adresser à 3125, rue Girouard, S. Hyacinthe. Tél. 4-5521.

PROPRIETE de deux logis, dont un de 4 pièces, l'autre de 6 grand garage, terrain de 100 x 110 pieds. S'adresser après 4 hres p.m. à 2185, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE de deux logis, 6 pièces chacun, plancher en bois français, avec chauffage central, garage, à chaud, garage, à La Providence. Sacrificiers. S'adresser au propriétaire, 5050, rue Saint-Hubert, Montréal. Tél. CR. 2-4140.

PROPRIETE de 4 logis, rue Saint Paul, La Providence. Bons revenus. Trois autres propriétés, s'adresser à Mme Victor Coderre, 1175, rue Papineau, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE seule, 5 pièces, terrain de 150 x 300, cave cimentée, chauffage central, garage, à deux milles du Marché Centre de Saint-Hyacinthe. Téléphone à S. Hyacinthe, 3-3123.

PROPRIETE moderne, 7 pièces, chauffage à l'huile, garage, en très bon état, très bon boyard. La framboise, La Providence. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 4-8483.

TROIS terrains de 100x120, tous atténants et élevés, côté de la rivière, à deux milles de la ville, municipalité de Douville, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8475.

TERRA à bois de 28 arpents, dont 8 arpents en foin, érablière de 1,500 érabes et bois de service, à 15 arpents du village. Trois champs à vendre, 1,200, 1,400 et 1,600 livres garantis. S'adresser Théofred Côté, Saint-Hugues (Bagot).

A LOUER

APPARTEMENT neufs, très bien situés au Bourg-Joli, finis et meublés, très modernes, électricité, eau chaude et taxes comprises, avec balcon. Seront prêts fin de juillet et fin août. Réservés vides, maintenant. S'adresser à M. Adé- lard Dutil, 2313, rue Sainte-Anne. Tél. PR. 4-4540 ou PR. 3-9321.

CHALETs meublés, électricité, eau, situés à Saint-Denis-sur-Richelieu. A louer au mois. S'adresser à Ovide Daoust, Saint-Denis-sur-Richelieu.

CHAMBRE chauffée, eau chaude à l'année, entrée privée. Garage à louer et machine à coudre à vendre. S'adresser à 2424, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-6391.

CHAMBRE meublée, usage du téléphone, eau chaude. S'adresser à 2305, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. Tél. le soir 4-5894; le jour 4-5331, local 45.

CUISINETTE et boudoir modernes, meublés, studio caoutchouc mousse, eau chaude, deux garde- robes, balcon privé. Pour demoiselle sérieuse, au centre de la ville. Bon chez soi, endroit tranquille. S'adresser à 212, rue Saint-François, Saint-Hyacinthe.

DEUX locaux, convenables pour commerces divers, 241, rue Saint-Louis, Saint-Joseph. S'adresser à Mme Théodore Borduas. Tél. 4-6909.

LOCAL, chauffé, au centre de la ville, pouvant servir de bureau. S'adresser à 378, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8579.

LOCAL de 20 x 60, pouvant servir pour commerces divers. Prix: \$25 par mois. Situé de la Concorde, Saint-Hyacinthe. S'adresser à 140, rue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe.

LOGIS, 3 pièces, éclairé, chauffé, avec solarium et entrée privée. S'adresser à 330, rue Brodeur, La Providence.

LOGIS de deux pièces, situés à 385, rue Duclou, S'adresser à 1298, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. PR. 4-6407.

LOGIS chauffé, 4 pièces, rue S. Pierre, La Providence. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 4-4477.

LOGIS de 3 pièces, eau chaude. S'adresser à 457, rue Brodeur, La Providence. Tél. 4-6419. Après 5 hres à Saint-Hyacinthe 4-4346.

LOGIS de 3 pièces. S'adresser à Mme Victor Hébert, 528, rue de la Concorde, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4401.

LOGIS neufs, 3 et 4 pièces, salles de bains, 220 volts, chauffage-eau. S'adresser à 755, rue Tellier, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4116.

LOGIS de 3 pièces, salle de bains, 220 volts, Prix: \$25 par mois. Libre immédiatement. S'adresser à 510, rue Sainte-Anne, La Providence. Tél. 4-5988.

LOGIS chauffé, 2 pièces, salle de bains, eau chaude, galerie, très propre, idéal pour personne tranquille et de l'église. Libre immédiatement. S'adresser à 1495, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe. Tél. 3-9121.

LOGIS de 6 pièces et salle de bains. S'adresser à 1905, rue Bourassa, Saint-Hyacinthe.

LOGIS comprenant cuisine, chambre à coucher, salle de bains, deux garde-robres, 220 volts, chauffage-eau et entrée privée. Prix: \$18 par mois. Libre le 1er novembre. S'adresser à 450, rue Saint-Augustin, La Providence.

LOGIS chauffé, 4 pièces et salle de bains, au 2e étage. Libre immédiatement. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 4-6808 ou 4-4879.

LOGIS de 4 pièces, dans maison neuve, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 4-5946.

A LOUER

LOGIS de 5 pièces, salle de bains, deux chambres à coucher, cuisine double et cuisine à coucher, chez Marcel Fontaine, Saint-Théodore d'Acton. S'adresser à Armand Jeanson, 2100, rue Bernard, Saint-Hyacinthe-Anne. Tél. 3-9830.

LOGIS-appartement meublés, chambre, cuisine, salle de bains, réfrigérateur, eau chaude, plancher en bois franc, bien éclairé et garage, près de l'Institut des Textiles, 2-21, rue Moreau, Saint-Hyacinthe. Libre le 1er octobre. S'adresser à 43, rue Girouard, S. Hyacinthe. Tél. 4-8112.

LOGIS à louer ou maison à vendre. S'adresser à Napoléon Desmarais, 877, rue Durocher, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LOGIS de 4 pièces et salle de bains. Aussi logis de deux pièces et salle de bains. S'adresser à 2135, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5241.

LOGIS de deux pièces, toutes commodités et entrée privée. S'adresser à Eugène Guilbault, 480, rue Michel, La Providence. Tél. 4-8119.

DIVERS

PRENDRAIS lavage et repassage ou lavage seulement. Téléphone à Saint-Hyacinthe, 3-3412.

STICATS vénitiens. Pour vos sticats vénitiens et v.s. auvents, adressez-vous à la manufacture Les Auvents Maskoutains, 200, rue Mercier, S. Joseph sur Yamaska, Téléphone PR. 4-6880, à domicile PR. 3-9489.

ON DEMANDE

AGENTS demandés: Ouverture dans votre voisinage pour homme ambitieux désirant assurer son avenir. Venez à la grande commission. Produits de beauté de la plus haute qualité, médecines diverses, essences culinaires, nécessités pour la maison et la ferme, vitamines, etc. Demandez catalo- gues, recettes par le Gerant de Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1643 avenue De Lorimier, Montréal, P.Q., jusqu'à 3.00 heures p.m. le 24 septembre, 1958. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

COUTURIERES avec expérience. S'adresser à E.-T. Corset, Co. Limited, 1700, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

LOGIS de 5 ou 6 pièces demandé immédiatement, pour 4 adultes, rez-de-chaussée de préférence. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 3-3751.

Vendeur de carrière

Vous êtes intéressé à vous faire une carrière spécialisée dans la vente des matériaux de construction. A transiger avec les contracteurs les dépositaires de matériaux de construction, les industries et les institutions. D'obtenir un plan de rémunération qui vous établira définitivement dans votre propre commerce sans investir aucun capital. Si oui... et qui en plus vous êtes parfaitement bilingue, possédez une automobile et avez un excellent record de ventes dans le territoire des Trois-Rivières, vous êtes l'homme que nous recherchons. Nous sommes une compagnie solidement établie depuis de nombreuses années et possédant un entrepôt à Montréal. Pour plus de renseignements écrivez à Jean Potter, 10 St. Lawrence Street, Toronto, en prenant soin d'insérer votre âge, votre statut matrimonial et vos records de vente. Toutes les applications seront gardées strictement confidentielles.

VENDEURS, vendeuses pour vendre à temps partiel, permanent 45%. Beaux cadeaux à donner aux clients. Avancés marchandise, échantillons. Pas de capital requis. S'adresser à 2045, rue Morrison, S. Hyacinthe. Tél. 4-7417.

ENCANS

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCAN: Attention... Attention. Encan à commission chez Albert Comport, S. Hyacinthe. Le Confesseur tous les lundis soir à 8 hres vous êtes invités à venir voir et à faire vendre ou acheter, chevaux vaches à lait, vaches à boeuf veaux, porcs, machineries, etc. S'adresser à S. Hyacinthe, PR. 4-5424, A.-E. Saint-Laurent, encanteur licencié, S.-Simon, Ba got.

ENCANS

Pour vous mesdames

Soignons notre langage

Depuis deux jours déjà, les écoles de notre province ont ouvert leurs portes, et la gent écolière a repris, plus ou moins volontiers, le chemin de l'étude. C'est le moment, je pense, de remettre sur le tapis le sujet sacrifié, la semaine dernière, aux douces exigences de la fantaisie.

Donc, à l'instar de la jeunesse étudiante, revenons aux choses sérieuses et, en l'occurrence, au congrès récent de l'Association canadienne des éducateurs de langue française. On sait que les membres de l'ACELF ont étudié, cette année, un problème assez difficile à résoudre: l'amélioration de notre langue parlée.

Ce n'est pas d'hier que notre corps enseignant s'inquiète de l'incorrection de notre langage. Mais jusqu'à présent, ses efforts pour l'améliorer n'ont guère abouti: mes compatriotes, en général, continuent de s'exprimer en un idiome amorphe et confus. Il semble toutefois qu'à partir de maintenant, la situation doive changer d'aspect.

Car on a beaucoup discuté, pendant ce congrès de l'ACELF. Et d'excellentes suggestions ont été émises, qui pourraient avoir des résultats concrets, si elles étaient adoptées. Entre autres, celle de faire entrer en ligne de compte la qualité du français oral, dans l'addition des bonnes notes, aux examens scolaires.

Une telle réforme forcerait l'étudiant à surveiller constamment son langage, et il est probable que cette perfection de commande finirait par se muer en habitude. L'enfant, sans même s'en apercevoir, acquerrait une élocution plus ferme et plus soignée. Et l'on n'entendrait plus — enfin! — l'affreux "chu fallé", ornement monstrueux et multiplié à l'infini de la parole des Canadiens-français!

Cependant, l'amélioration souhaitée ne se produira que si les professeurs eux-mêmes prêchent d'exemple. Et c'est tellement vrai, que l'ACELF conseille fortement à ceux-ci de profiter des cours de linguistique, phonétique, syntaxe, etc., dispensés maintenant, par nos universités, afin que le personnel enseignant soit à la hauteur de sa tâche.

Entre nous, on peut bien convenir qu'il ne l'est pas toujours! Témoin de cette remarque, prise sur le vif, un dimanche, au sortir de la messe, et qui émanait, (croyez-le ou non) d'un professeur de diction: "Dis-moi donc, lorsque j'étais!" Comme vous le voyez, l'ACELF n'a pas tort de vouloir opérer un redressement au sein même de sa noble phalange!

Normalement, c'est au foyer qu'on apprend sa langue maternelle. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, chez nous, pour des motifs que je n'ai pas à rappeler ici, nos éducateurs doivent assumer une grande part de la tâche d'apprendre à parler correctement. Sachons les seconder de notre mieux, par tous les moyens possibles.

FERNANDE



A la réception intime, lundi après-midi à l'Arsehal en Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes; Mgr David Petit, l'honneur de la Reine des Travailleurs de Saint-Hyacinthe. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Alphonse du Travail 1958; Monique Joyal; M. J.-A. Lapelle, Caya, président du Conseil Central des Syndicats catholiques de Saint-Hyacinthe; Theo. Ricard, député de Picard.

La Chorale S.-André d'Acton Vale, visite les Mille-Iles

Acton Vale, 3 DNC

Grâce à la générosité de leur pasteur, M. l'abbé Albert Renaud, les membres de la Chorale Saint-André d'Acton Vale ont effectué un magnifique voyage aux Mille-Iles, ces jours derniers. Ils furent les hôtes de S.H. le Maire d'Ogdensburg, N.Y., qui les reçut avec courtoisie et ils passèrent la nuit à Morrystown. Le lendemain, après une messe à l'église Notre-Dame d'Ogdensburg, l'excursion se continua vers la Baie Alexander. Le trajet se fit en automobile. La chorale Saint-André, qui ne compte que deux ans d'existence, groupe quelques jeunes gens désireux d'apporter aux fêtes liturgiques un regain de vie, puisant dans le vaste répertoire du chant grégorien. M. Anatole Bergeron en est le président; MM. Jules Gagnon, Robert Chavanelle, Alphonse et Georges Métivier, directeurs; Maurice Saint-Pierre, secrétaire.

Saint-Denis

M. et Mme Wilbrod Lussier et leurs filles, Fleurette et Claudette, sont de retour d'un voyage d'une semaine aux Etats-Unis, où ils ont visité de nombreux parents.

Carnet mondain

Pour toute nouvelle relative au Carnet mondain on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi matin, Tél. PR. 4-6479.

PROCHAINS MARIAGES

Conrad - Girard
A la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi 6 septembre, le R. P. Emilien Messier, s.j., de Montréal, bénira le mariage de Mlle Thérèse Girard, de cette ville, fille de M. J.-A. Girard, décédé, et de Mme Girard, de Saint-Hyacinthe, à M. André Conrad, de cette ville, fils de M. et Mme Armand Conrad, de Dagen, France. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura réception au Club Nautique, de La Providence. M. et Mme André Conrad partiront en voyage à Québec. A leur retour ils habiteront Saint-Hyacinthe.

Bertrand - Blanchard
M. et Mme A.V. Blanchard, de cette ville, annoncent le mariage de leur fille, Diane, à M. Robert Bertrand, avocat et économiste, fils de M. et Mme Paul-J. Bertrand, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 13 septembre à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, par M. l'abbé Marc Lecavalier, aumônier de la Clinique d'Aide à l'Enfance, de Montréal. Mme André Blanchard sera dame d'honneur, Mlle Lucille Bertrand et Hélène Turcot seront demoiselles d'honneur. M. André Blanchard sera le garçon d'honneur et MM. Henri Langlois, Jean-Louis Labelle, Yves Oligny et René Ploette placeront les invités. Une réception au Grand Hôtel suivra la cérémonie religieuse. Après un court voyage aux Etats-Unis, M. et Mme Robert Bertrand s'embarqueront sur le "Saxonia", le 19 septembre, pour un séjour d'études de trois ans en Europe.

Dansereau - Bernier
A l'église de Saint-Valérien, samedi 6 septembre, sera béni le mariage de Mlle Pauline Bernier, fille de M. et Mme Richard Bernier, de Saint-Valérien, à M. Léo Dansereau, de cette ville, fils de M. et Mme Hubert Desgranges, de cette ville. Après la cérémonie religieuse, il y aura réception au "Pavillon du Décor", à Roxton. Les nouveaux époux partiront en voyage dans les Laurentides. A leur retour, ils habiteront Ville Duvernay, Montréal.

MARIAGES

Desroches - Desnoyers
A l'église de Saint-Pie (Bagot), lundi 1er septembre, a été béni le mariage de Mlle Lucienne Desnoyers, fille de M. et Mme Charles-Emile Desnoyers, de Saint-Pie, à M. Lucien Desroches, fils de M. et Mme Zénon Desroches, de Douville. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la "Salle Wilfrid". Les nouveaux époux partiront en voyage à Atlantic City. A leur retour ils habiteront La Providence.

Parenteau - Saint-Germain
A l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, lundi 1er septembre, a été béni le mariage de Mlle Denise Saint-Germain, fille de M. et Mme Albert Saint-Germain, de cette ville, à M. Lucien Parenteau, fils de M. et Mme Donat Parenteau, de Saint-Hyacinthe. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au "Buffet Maskoutain". M. et Mme Parenteau partiront en voyage à "La Sapinière", Val David. A leur retour, ils habiteront La Providence.

Gendron - Morency
A l'église Notre-Dame-du-Rosaire, samedi 30 août, le R. P. Gérard

Charles Durand, Pierre Plouffe, René Brouillette, Emmanuel Poitras, Hubert Poitras, Emile Durand, Stanislas Durand, Léon Belanger, Lucien Durand, Georges Proulx, Raoul Harpin, Fernand Dupré, Dominique Harpin, Gérard Harpin, Gilles Boucher, René Beauregard, Lorenzo Caron, Jean-Guy Cusson, Gérard Dion, Dr et Mme J.-N. Nadeau, Noé Guilbault, Roland Létourneau, Arthur Brodeur, Wilfrid Brodeur, Antonio Robert, Maurice Malo, Armand Gingras, Roland Hamel, Paul Tétrault, André Gagnon, Médéric Leblanc, Léo Paradis, Ernest Girouard; Mlles Denise Gingras, Claire Durand, Lise Paradis, Marielle Paradis, Rachel Durand, Jacqueline Durand, Lise Rouleau, Rachel Potvin, Pierrette Hamel, Huguette et Micheline Tétrault; MM. Pierre, Paul, Richard Durand, Gaëtan Harpin, André, Joseph, Robert Arpin, Rév. Frère Pierre Harpin, Jean-Guy Labossière, Maurice Saint-Germain, Yves et Serge Hamel, Michel Gagnon.

DEPLACEMENTS

M. et Mme J.-H. Laporte, de La Providence, sont de retour d'un voyage sur les Côtes du Pacifique,

Pharmacie Gauthier
Enr.
VINCENT CHARTIER, prop.
Bonbons d'été
"Summer Candy"
de LAURA SECORD
1790, rue des Cascades
Tél. PR. 4-8288
(Près du Ciné Maska)

où ils visiteront Winnipeg, Calgary, Banff, Lac Louise, Vancouver, Victoria et Seattle (Washington).
— MM. et Mmes Paul Letendre, de Saint-David, et Roger Courmyer, de Montréal, de retour d'un voyage en Gaspésie, visitant M. et Mme Frédéric Petit, de cette ville.
— M. Daniel Solis (fils de Marcel H.), de cette ville, est de retour d'une vacance de deux mois à Kingston, Ont., où il fut l'invité de sa sœur et de son beau-frère, M. et Mme Peter Egan.
— M. et Mme Clément Proulx et

leurs enfants, Alain, Pierrette, Serge et Mireille, de Vaudreuil, visitant MM. et Mmes Léopold Desrosiers et Lionel Courmyer, de cette ville, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fils, Serge.
— Mlle Louise Bouthillier, fille du Dr et Mme Laurent Bouthillier, de cette ville, est de retour du Camp des Jeunes musicales, du Mont Orford.
— M. Roch Lessard, de cette ville, était à East Broughton, en fin de semaine, l'invité de sa mère, Mme Philibert Lessard.
— M. et Mme J.-Edgar Bouchard et leur fils Marius, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, sont de retour d'une vacance à Cape Cod, où ils passeront une quinzaine.
— Mlle Laurette Valade, de Montréal, était en visite en fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'invitée de Mlle Marie-Evelyn Sawyer.
— Mme Zéphir La Rochelle et sa fille Renée, d'Outremont, venaient des parents et amis à Saint-Hyacinthe, mardi dernier.
— M. Ernest Dupont, de Lowell, Mass., passa la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme D.-N. Dupont.

APPRENEZ EN UN TEMPS-RECORD
Obtenez une situation enviable
Cours de dessin { Cours de haute
de mode complet { couture également
(Théorie des patrons, croquis de mode,
drapage au mannequin,
gra-tuation des patrons "grading")
Choix de 3 cours: jour soir correspondance
Pour renseignements: écrivez, téléphonez ou venez
ECOLE THERESE GAUTHIER ENR.
4383 Christophe-Colomb, Montréal — L.A. 4-7243
CENTRE NOTRE-DAME, 3e étage
Rue Dussault, Tél. PR. 4-6202, S.-Hyacinthe
Mlle Thérèse Gauthier
Directrice
Diplômée au fameux
Master College, E.-U.
ADRESSE: _____ VILLE: _____
NOM: _____ TEL: _____

Dr CLAUDE LEMIRE
MEDECIN-CHIRURGIEN
584, rue Mondor — Saint-Hyacinthe
Heures de bureau: de 2 à 5 p.m. et de 7 à 9 p.m., jeudi excepté
Urgence et rendez-vous, appeler à S.-Hyacinthe, PR. 3-2066

Garde Jeanne Guertin de Guise
CHIROPODIST — PEDICURE
Foot Specialist — Spécialiste des pieds
STE-MADELEINE
HEURES DE BUREAU: tous les jours de 1 hre à 5 hres p.m.
Samedi avant-midi de 9 hres à 11 hres 30
BUREAU FERME SAMEDI APRES-MIDI
Téléphonez pour "rendez-vous"

Bureau Hébert & Guertin Enr., Ste-Madeleine
Clinique, PR. 4-6992 — Résidence, PR. 3-3713

BULLETIN DE PLACEMENTS
NOUVELLE EMISSION
Si vous avez des économies, prêtez-les à
6%
en achetant des titres émis par
PHENIX FINANCE Inc.
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
\$300,000
Billets garantis 6% ,série "B" à fonds d'amortissement
Date des titres: 1er septembre 1958 Echéance: 1er septembre 1970
Coupons: \$500. et \$1,000.
PRIX: 100 et l'intérêt couru
Une copie du prospectus officiel sera fournie sur demande
L. G. BEAUBIEN & CIE, Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
655, avec Ste-Anne — Tél. PRovince 4-5354 — Saint-Hyacinthe
Gérant: M. René-A. Fugère
Représentants: MM. C. Desbiens, G. Desrosiers, R. Dugas, R. Turcotte
Montréal — Québec — Ottawa — Trois-Rivières — Shawinigan — Sherbrooke
Paris — Bruxelles

SPECIAL D'ETE PERMANENTE
\$6.00 Valeur de \$12.00
Tout compris
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
Teinture, Mise en plis par spécialistes
Qualité — Service Courtoisie — Bas prix
Mme Marie-Paule Théberge, Toujours à votre service
Salon Paule
1385, rue des Cascades
Tél. PR. 4-8662

Pour votre silhouette et votre santé...
LES SOUTIENS-GORGE ET GAINES
daisy* fresh
Sanitized*
pour une fraîcheur permanente!
Vous vous sentirez aussi fraîche qu'une fleur printanière dans ces ravissantes créations Daisy fresh. Elles s'enfilent en un clin d'oeil — se lavent et sechent facilement.
Illustrés bandeau en broadcloth brode grandeurs 32 - 40 — \$3.00, gaine légèrement baleinée, en nylon et lena, avec panneau de satin à l'avant. Grandeurs 26 - 36 — \$16.50. Autres gaines à compter de \$4.00
CHOISISSEZ LES VOTRES CNEZ
Tous les ajustements et altérations sont faits par une corsetière diplômée
Chez BLANCHE Enr.
Mme B. Dalbec, propriétaire, Corsetière diplômée
CONFECTION ET LINGERIE POUR DAMES
1870, rue des Cascades Tél. PR. 4-4437 Saint-Hyacinthe

Le cinquantenaire de la paroisse de Saint-Bernard

Saint-Bernard, 2. DNC
La paroisse de Saint-Bernard de Michaudville, dans le comté de Saint-Hyacinthe, célébrera dimanche prochain le cinquantenaire de sa fondation. A cette occasion, M. l'abbé Ernest Lapiere, curé de la paroisse, veut que quelques manifestations rappellent le souvenir des anciens. Il y aura messe solennelle à 9 hres 30, célébrée par Mgr Hermann Hebert, curé d'Upton, ancien prêtre de la paroisse, cependant qu'un autre ancien, M. l'abbé Raoul Martin, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, prononcera le sermon de circonstance. Dans l'après-midi, bénédiction d'un magnifique Calvaire au cimetière. Les Gardes de Saint-Denis-Richelieu et d'Acton Vale prendront part à la fête. Dans la soirée, à la salle paroissiale, les Gais sorciers de Saint-Hyacinthe donneront un spectacle de danses de folklore. En un demi-siècle, la paroisse de Saint-Bernard eut comme les autres sa part de joies et de peines, enregistrant 813 naissances, 210 mariages et 264 sépultures.

La R.S. Augustine Roy meurt à l'Hôtel-Dieu

La R. Sœur Augustine Roy, des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée dimanche dernier à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 79 ans. Elle en comptait 59 de vie religieuse. La défunte était originaire de Saint-Aimé. Elle fut, de 1910 à 1951, maîtresse des novices, assistante générale, supérieure à l'Orphelinat Saint-Pierre de Manchester, N.H., supérieure à l'Asile Healy, à Lewiston, Me. Ses funérailles eurent lieu mercredi à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et M. l'abbé A. Liberté, aumônier de l'institution, chanta le service funéraire.

TEL.: Bureau, PR. 4-6179
Rés., PR. 4-8938
LEON NICHOLS
AVOCAT
555, rue SAINT-DENIS
Saint-Hyacinthe

Demandée
Dame, veuve ou célibataire, d'âge variant de 30 à 45 ans, physique agréable, 5 pieds 3 pouces ou plus, avec expérience du restaurant et du public, ayant fait une douzième année ou l'équivalent, désirant bonne situation, devra écrire au C.P. 62, Saint-Hyacinthe

VOUS EN OBTENEZ
20% de PLUS GRATIS
CETTE SEMAINE
Glo-Coat

Pharmacie Gaucher
Spéciaux de la semaine
Rég. SPECIAL
Plume Waterman 2.95
Plume Camel 1.98
Plume Waterman et encrier 1.95
Rapid Shave, plus rasoir Schick, 1.89 1.19
Pâte à dents Colgate plus Stylo à bille .63
Permanente Quick et Shampoo, 2.75 - 2.00
Paladac, tonique multivitaminé, (enfants), pour l'automne, 2.25
2 pour 3.90
2 Plumes à bille Paper Mate 2.47
Les 2 pour 1.98
Sirop Hista-Van, pour la toux chez les enfants
Seulement 1.00
Thermos 1.19 - .79

Pharmacie Gaucher Enr.
VINCENT CHARTIER, prop.
1790, rue des Cascades
Tél. PR. 4-8288
(Près du Cin-Maska)

Six personnes sont transportées d'urgence à l'Hôpital S.-Charles

Six personnes ont été transportées d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, tôt lundi matin, à la suite d'une collision entre un autobus et trois automobiles, survenue sur la route 9 près de Saint-Bruno. De ce nombre, trois sont encore hospitalisées, souffrant de coupures et contusions multiples: M. et Mme Jean Turcotte, 7173, rue de La Salle, Montréal; M. Bernard Chagnon, 31 ans, aussi de la métropole. Leur état n'inspire pas de craintes.

M. Henri Beaupré décédé à 83 ans

M. Henri Beaupré, de cette ville, est décédé dimanche à l'âge avancé de 83 ans. Il était veuf de Vitaline Berthiaume. Le défunt laisse six fils: Ovide, de Saint-Liboire; Arthur, Willy, Maurice, Ls-Henri et Dorily, de Saint-Hyacinthe. Un frère lui survit aussi: Azarie, Saint-Liboire. Les funérailles eurent lieu mercredi à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison René-J. Mongeau Limitée.

La fête du . . . (suite de la page 1)

Conseil central des Syndicats de Saint-Hyacinthe: M. Théo Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes et Mme Ricard; S. H. le maire Ernest-O. Picard; MM. J.-A. Laperle et Jean-Guy Martin, président et secrétaire du comité de la Fête du Travail; Alphonse Caya, président du Conseil Central de Saint-Hyacinthe, et les nombreux présidents des syndicats ouvriers de la ville.

Mlle Estelle Laplante, du Syndicat du Textile Inc. (Goodyear), couronné Reine du Travail par S. H. le maire Ernest-O. Picard, fut la grande vedette des diverses manifestations qui marquèrent la fête des travailleurs en notre ville. Deux filles d'honneur l'accompagnaient: Mlles Monique Joyal, du Syndicat du Bas Façonné (Gotham) et Carmen Bazinet, du Syndicat du Vêtement (Yamaska Shirt).

Le premier geste de la souveraine fut d'accueillir et de féliciter le gagnant du grand marathon pour le championnat nord-américain de la course à pied, disputé entre Saint-Hyacinthe et Granby, et remporté par Johnny Kelly, de Groton, Mass. En plus d'assister à la messe en plein air sur le terrain du palais épiscopal, elle fut aussi l'objet d'une réception intime à l'Arsenal de la rue Laframboise, au cours de l'après-midi de lundi. Les représentants des autorités civiles et religieuses, plusieurs présidents de syndicats et chefs d'industries s'y étaient réunis pour la féliciter.

Mgr Petit
Représentant de Son Excellence, Monseigneur de Saint-Hyacinthe, Mgr David Petit, v.g., souligna que les vœux formulés à l'intention de la reine, l'étaient aussi à l'égard de la population et de la classe ouvrière. Tous tant que nous sommes, dit-il, nous devons aimer notre travail et nous efforcer de le faire fructifier pour le bien-être de la communauté.
D'autres allocutions furent prononcées par S.H. le maire Ernest-O. Picard; MM. Théo Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, et René Saint-Pierre, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative. M. J.-A. Laperle, président du Comité de la Fête du Travail, était maître de cérémonies.

La journée se termina par une soirée récréative au Parc Laframboise.

DOCTEURS
PICARD et ST-LAURENT
MALADIES DES ENFANTS
Jeudi après-midi, sur rendez-vous
310, rue S.-Pierre, La Providence
Téléphoner à S.-Hyacinthe
PR. 3-9429

A VENDRE
TERRAIN de 60 pieds x 110, rue Bernard, Saint-Hyacinthe-Annexe.
Acheté maintenant. Payez plus tard. Aucun comptant requis.
Téléphoner à
MAURICE AUGER
le jour, PR. 4-6473
le soir, PR. 4-6122
Saint-Hyacinthe (jno)

Dr André Fontaine
Médecin
Bureau: 565, rue Ste-Anne
Tél. PR. 4-6601
Résidence: Tél. PR. 3-3779
Saint-Hyacinthe

Des voyous attaquent les femmes près du pont de La Providence

Le détective Marcel Fremière, de la police municipale, serait heureux de la coopération des citoyens, en ce qui regarde la répression de désordres qui menacent de devenir graves, aux abords du pont de La Providence, à son entrée de la rue des Cascades. Depuis un certain temps, de jeunes voyous se tiennent dans le voisinage, qui profitent de l'obscurité, ou de l'absence de passants, pour molester femmes ou jeunes filles. Plusieurs plaintes à ce sujet furent logées au poste de police. Les citoyens qui auraient connaissance du moindre attentat sont priés de communiquer sans délai avec le poste, qui dépêchera alors des agents sur les lieux.

Dernier concert de la S. Philharmonique, mardi 9 septembre

La Société Philharmonique de cette ville, donnera mardi prochain son dernier concert en plein air de la saison, commandité par la Brasserie Molson. Il commencera à 8 hres 30 de la soirée, au kiosque Léon-Ringuet, en face du Parc Desaulles, et sera dédié spécialement à la ville de Saint-Hyacinthe et aux citoyens, en reconnaissance du don de nouveaux uniformes aux musiciens. Si le temps se montre maussade le 9, le concert sera remis à jeudi 11.

M. Honorat Cusson, président de la SSJB à Saint-Valérien

Saint-Valérien, 3. (Spéciale)
M. Honorat Cusson, de Saint-Valérien de Shefford, a été élu président de la nouvelle section de la Société Saint-Jean-Baptiste, fondée dans cette paroisse. Les sections SSJB dans le diocèse sont maintenant au nombre de 37, soit un peu plus du tiers des paroisses.

Les dirigeants de la section de Saint-Valérien sont, outre le président: MM. Albert Champigny, vice-président; Jean-Guy Champigny, secrétaire; Gilles Cusson, trésorier; Marcel Normandin, Louis-Armand Deslandes, Flavien Dupont, Laurent Perrault, Jean-Raymond Despault et Valérien Laflamme.

M. Louis-Philippe Bourgeois, de Sainte-Rosalie, propagandiste de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse, exposa en bref la doctrine de celle-ci. M. J.-Laval Gingras, administrateur du Cercle d'Entraide, donna des explications sur ce service et ses avantages.

M. Ernest Darsigny, en voyage d'études aux Mille-Iles

M. Ernest Darsigny, c.l.u., gérant de La Laurentienne, compagnie d'assurance-vie, participera à une session d'études qui se doit tenir aux Mille-Iles, à compter de lundi prochain 8 septembre. Le congrès durera cinq jours et portera sur les divers aspects de la vente et sa technique. Il sera accompagné de MM. René Blanchette, de Saint-Damase; Julien Chevalier, Montréal; Edouard Farly et Georges Marchand, Sorel; Ludovic Julien, Beauharnois; René Lapiere, Drummondville; Roger Mailhot, Laprairie; Raymond Michaud, Valleyfield et Claude Trudel, Mariville.

Danses folkloriques

L'équipe des Sorciers, du Centre Notre-Dame, est revenue enchantée de son séjour d'études, au Camp Jouvence du Lac Stukely. A peine de retour, les membres participèrent, dans la soirée de lundi, à la manifestation de la Fête du Travail, exécutant leurs danses avec brio. Le groupe sera à Saint-Bernard, le sept prochain, pour une soirée-anniversaire. Il participera ensuite à l'exposition industrielle et commerciale, à l'Arsenal. Chaque samedi, les danses folkloriques se poursuivent au Centre Notre-Dame. Tous les amateurs sont invités à se joindre aux Sorciers, pour passer quelques heures de franche gaieté.

Gagne une coutellerie
M. Benoît Chapdelaine, de Sainte-Victoire de Richelieu, est l'heureux gagnant d'une magnifique coutellerie en argent, offerte en tirage à l'occasion de l'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse populaire.

La nouvelle . . . (suite de la page 1)

Il est de 20 pouces de hauteur, en deux sections superposées de dix, sur 3 pouces et demi de largeur, avec épaisseur de 5-10. L'échelle a une table tournante de 50 pouces, sur deux séries de billes et une plateforme à son sommet, complétée d'un panier de sécurité. L'étude comparative des diverses échelles soumises au conseil fut faite dans le détail par M. l'échevin Paul-Emile Gaucher, maire suppléant.



A l'issue de la session d'études des directeurs et gérants régionaux de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, tenue au Grand-Hôtel de Saint-Hyacinthe. De gauche à droite, assis: MM. Roger Saint-Onge; Euclide Hamel, surintendant; Napoléon Laplante, directeur général; Carmen Graveline; Fernand Drouin, de la

Beauce; debout: MM. Florian Morin, Sherbrooke; Charles Verreault, Québec; Lucien Tétrault, La Providence; Bertrand Paulhus, Sherbrooke; P.-A. Gagnon, Trois-Rivières; J.-M. Mercure, Trois-Rivières; Fred Rudman, Saint-Hyacinthe. (Studio Belcourt)

Des jeunes mettent le feu dans une chapelle désaffectée

De jeunes malfaisants se sont introduits par effraction dans l'ancienne chapelle désaffectée de l'Hôpital des Anciens Combattants, passée plus tard au service de la Québec Productions, et y ont mis le feu. Un certain nombre de films laissés sur les lieux, et divers objets et meubles, ont brûlé. On ne sait rien de précis sur l'étendue des dommages. Le feu s'éteignit d'ailleurs de lui-même et on n'en découvrit les traces, que ces jours derniers. Il remonterait au 26 août, à peu près.

Une tentative de vol à la Coopérative agricole de S.-Damase

S.-Damase, 2. (Spéciale)
Une tentative de vol avec effraction eut lieu lundi soir vers les 11 hres 30, à la Coopérative Agricole de Saint-Damase, mais les cambrioleurs furent surpris sans avoir pu pénétrer dans le bureau où se trouve le coffre-fort, effrayés par le tintamarre des sonnettes d'alarme. C'est à peine si, à l'intérieur de l'établissement, ils purent mettre la main sur quelque cinq dollars, dans une machine distributrice de Coca-Cola. Mais ils déclenchèrent l'alarme en essayant de s'introduire dans le bureau, mettant tout le village en émoi. Le gérant communiqua immédiatement avec le bureau de la Sûreté provinciale à Saint-Hyacinthe et le détective Paul Amann se rendit sur les lieux pour enquête. Il va sans dire que les bandits s'étaient alors pressés de déguerpir.

Aux noces d'or de M. et Mme A. Touchette, de Sainte-Cécile

Sainte-Cécile, 1er. (Spéciale)
M. et Mme Amédée Touchette, de Sainte-Cécile de Milton, viennent d'y célébrer leurs noces d'or. Ils sont l'un et l'autre originaires de l'endroit. Plus de cent cinquante personnes prirent part aux célébrations, dont les sept enfants des jubilaires: MM. Armand et Robert Touchette, de Sainte-Cécile; Maurice, South Roxton; Mmes Olivier Bienvenue, Saint-Valérien; Roland Mainville, Valleyfield; Léo Massé et Bertrand Saint-Onge, Granby. Une adresse fut lue aux jubilaires par leur petite-fille, Mlle Francine Touchette, cependant qu'il leur était offert deux magnifiques fauteuils et une gerbe de cinquante roses.

Un autobus heurte une voiture près de Sainte-Rosalie

Sainte-Rosalie, 2. (Spéciale)
Un autobus de la Compagnie de Transport Provinciale, roulant entre Drummondville et Saint-Hyacinthe, a donné lundi soir contre une automobile stationnée sur la route no 9, à deux milles à l'est du village de Sainte-Rosalie (Bagot), vers les 11 hres du soir. Mlle Monique Ouellette, de Montréal, qui se trouvait dans la voiture, fut transportée à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, souffrant d'un choc nerveux, par l'ambulance de la maison René-J. Mongeau Limitée, mais elle put quitter l'institution peu après, ayant reçu les soins de M. le Dr André Lessard. L'autobus quitta la route sous la violence du choc et s'immobilisa dans un fossé, mais aucun des voyageurs qui y avaient pris place ne fut blessé. Les agents Robert Cournoyer et Lionel Bellavance, du service de la Circulation provinciale, se rendirent sur les lieux pour les constatations.

Le maire, six échevins, le greffier, au grand congrès des municipalités

S.H. le maire Ernest-O. Picard, MM. les échevins Philippe Pothier, Jean-Marie Lorange, Antonio Moreau, Gérard Choinière, Marcel Gosselin et Uldéric Pion, de même que Me Jean-Paul Brault, greffier de la municipalité, prendront part au congrès des municipalités, qui se tiendra cette année à Québec, du 17 au 20 septembre.

Le maire, six échevins, le greffier, au grand congrès des municipalités

Ainsi a-t-il été annoncé mardi soir, à la séance régulière du conseil de ville, qui d'autre part n'offrit rien de très mouvementé.

Entre autres choses, il fut souligné que les listes électorales, telles que préparées par le greffier, furent homologuées sans qu'une plainte ait été formulée à leur endroit, et sans qu'un changement ait été demandé.

Le maire, six échevins, le greffier, au grand congrès des municipalités

Ainsi a-t-il été annoncé mardi soir, à la séance régulière du conseil de ville, qui d'autre part n'offrit rien de très mouvementé.

Des jeunes mettent le feu dans une chapelle désaffectée

Entre autres choses, il fut souligné que les listes électorales, telles que préparées par le greffier, furent homologuées sans qu'une plainte ait été formulée à leur endroit, et sans qu'un changement ait été demandé.

Une tentative de vol à la Coopérative agricole de S.-Damase

En ce qui regarde la requête d'un éligoteur à l'entrée de la ville, en venant de Sainte-Rosalie, il fut répondu qu'une pancarte serait installée prochainement dans le voisinage, qui serait éclairée la nuit et donnerait aux voyageurs les indications dont ils pourraient avoir besoin.

Des jeunes maskinongés dans la rivière Blanche, près d'Acton Vale

Acton Vale, 1er. DNC.
Mille jeunes maskinongés, lones de cinq à six pouces, ont été confiés aux eaux de la rivière Blanche, entre Acton Vale et Upton, et mille autres à celles du petit lac de Roxton Pond, par les soins du Club Acton-Vale-Bagot, d'Acton Vale. L'initiative est surtout attribuable à M. André Martel, président du club; Paul Lampron, président du comité d'ensemencement, avec l'aide et l'appui de l'hon. Daniel Johnson, ministre des Ressources hydrauliques dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, député de Bagot à l'Assemblée législative, et de M. Armand Russell, député de Shefford. S'y intéressèrent aussi, et de près, M. le Dr Gustave Prévost, biologiste en chef de la province, et M. Joseph Guindon, du Centre provincial de Pisciculture, de Lachine. On espère que, dans quelques années, de belles pièces seront à prendre aux endroits mentionnés.

Un jument tuée par la foudre et d'autres dommages, à Ste-Victoire

Sainte-Victoire, 3. DNC
La foudre, au cours d'un violent orage, a causé des dommages assez graves à Sainte-Victoire, chez des cultivateurs. Ainsi, M. Emile Bardier a perdu par elle une jument de qualité, qui avait gagné de nombreux prix dans sa classe aux expositions de Sorel et de Sainte-Victoire. Quant à M. Hervé Lemoine, il rapporte qu'un fil à haute tension, tombant d'un transformateur, creusa devant sa maison un trou béant. Il lui en coûtera quelques centaines de dollars pour remettre les choses en ordre.

Une machine à coudre sera tirée au sort

Le tirage de la machine à coudre de marque "Messerschmidt", offerte par le magasin Laroche à l'occasion du couronnement de la reine du "baseball" senior, Mlle Lise Gaudreau, aura lieu au cours de l'après-midi de samedi 6 septembre.

Pèlerinage annuel au cimetière de la cathédrale, dimanche

Le pèlerinage annuel au cimetière de la cathédrale aura lieu dimanche prochain, 7 septembre, si la température le permet. Advenant pluie, il sera remis au dimanche suivant. Le programme arrêté se déroulera comme suit: 3 hres 15 de l'après-midi, départ de la cathédrale, avec corps de musique de la Philharmonique en tête; 4 hres, messe au cimetière, pour les défunts, sermon et Libera; 4 hres 30, bénédiction de la nouvelle partie du cimetière.

L'usage des armes à feu, prohibé dans les limites de S.-Thomas

S.-Thomas, 3. (Spéciale)
Les citoyens de Saint-Thomas d'Aquin et les autres s'exposent à payer une amende de \$25, s'ils font usage d'armes à feu dans les limites de la paroisse, y compris les bois qui s'y trouvent. Et ce, à cause du danger que représentent pour les habitants le tir de carabines, fusils ou revolvers. Ainsi a-t-il été décidé au conseil municipal de Saint-Thomas, à sa séance de mardi soir. Plusieurs plaintes y avaient été reçues, de citoyens se plaignant de dommages causés par des armes à feu, ou craignant les effets d'une balle égarée, d'une décharge de plombs tombant du ciel.

Amende de \$250 à Jean-Paul Ménard, de La Providence

Non seulement Jean-Paul Ménard, de La Providence, s'aventura récemment à conduire une automobile alors qu'il n'avait pas pleine possession de ses facultés, mais il prit place au volant alors qu'il lui manquait un permis l'y autorisant. Aussi son imprudence conduite lui coûta cher: amende de \$200 ou un mois de prison pour la première offense; autre amende de \$50, ou un mois, pour la seconde. En plus, il lui est tout à fait interdit de conduire un véhicule-moteur d'ici la fin de l'année 1958. La sentence fut prononcée par M. le juge Victor Chabot.

Quatre jeunes filles convoient le titre de reine de l'industrie

Qui sera cette année reine de l'industrie et du commerce à Saint-Hyacinthe? Nul ne le saurait dire. Mais le concours de popularité à cette fin, qui se tient de ce temps, suscite un enthousiasme peu commun. Quatre jeunes filles convoient déjà le titre: Mlles Lise Lamotte, 21 ans, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, de la Consolidated Textiles; Marie-Pauline Nadeau, 25 ans, rue Morin, Donahue Corporation; Claire Girard, 18 ans, S. Joseph, Griffin Steel; Raymonde Turcotte, 19 ans, de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe. D'autres industries ou maisons d'affaires songent à présenter elles aussi des candidates, entre autres la Mutuelle du Commerce, Yamaska Shirt, Kimberly Clark, E-van Pants Inc. et la Survivance. Ce qui voudrait dire que dix jeunes filles et plus se livreront une chaude lutte.

John Kelly . . . (suite de la page 1)

et les participants furent invités par la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe à un souper canadien, servi au Grand-Hôtel.
A Saint-Paul d'Abbotsford, Michaud, détenteur de plusieurs records dans les courses de 10 et 12 milles, tenait tête au gagnant Kelly. Peu après, Kelly prenait de l'avance, suivi de Michaud, Scott, Corbett, Bill Smith, Donahue. Après cinq milles, John Kelly avait parcouru la distance en un temps de 30.20 minutes. Michaud, détenteur de plusieurs records, remeureur avec un temps de 30.34, suivi de Théo Corbett avec 31.59 minutes.

Kelly, le sensationnel coureur de Croton, près de Boston, prit une avance imbattable à partir de quinze milles. On prévoyait de sa part un nouveau record, qui aurait encore été plus imposant n'eût été la chaleur presque intolérable de la journée.
Ci-après le classement des coureurs:
1. Johnny Kelly, Croton, 231.57 hrs
2. T. Corbett, New York, 257.04
3. Bill Smith, Hamilton, 307.29
4. James Green, Boston, 308.04
5. R. Michaud, Montréal, 312.28
6. A.-M. Scandurra, Great Deek, 315
7. Don M. Fay, Quincy, 318.48
8. Jos Dubé, Montréal, 319.16
9. Gon. Scott, Boston, 326.49
10. J.-G. Proulx, Montréal, 328.13
11. R.-M. Sawyer, Jamaica Plain, 329.52
12. A.-F. Hull, Brownsville, 334.19
13. J.-D. Comandrio, Boston, 337.38
14. Mark-D. Pennachio, Waltham, 345.11
15. C. Koteokos, New York, 355.09
16. Sid Smith, Burlington, 359.33
17. Arthur Anis, Boston, 400.07
18. E.-E. Erickson, Boston, 408.43
19. Ken Lamb, Toronto, 444.20
20. G.-L. Normand, Toronto, 455.20

Enfants de Marie

La réunion mensuelle des Enfants de Marie de la cathédrale aura lieu au sous-sol de l'église lundi soir à 8 heures.

La Salle Chez François

SAINT-PIE de Bagot
continue ses activités de fin de semaine jusqu'au 1er NOVEMBRE.
Spécial tous les samedis soirs
- Bienvenue à tous - (jno)

Dr ROBERT MICHAUD
MEDECIN
Ex-résident en médecine interne:
Hôpital S.-Alexis, Cleveland, Ohio
Cleveland Clinic Foundation
Hôpital Reine-Marie des Anciens combattants
1165, rue GIROUARD TEL.: Bureau, PR. 3-1362
Saint-Hyacinthe Rés., PR. 4-5054
CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS (jno)

Mlle B. A. LEMAIRE
1260, rue des Cascades Tél. PR. 4-4880 Saint-Hyacinthe
A L'OCCASION DE LA RENTREE DES CLASSES, NOUS OFFRONS DE NOMBREUX ARTICLES A PRIX REDUITS
BRASSIERES
Grandeurs: 30, 32, 34, 36 - A, B, C.
Valeur, jusqu'à \$3.25
SPECIAL de Septembre, 58¢
Le plus grand choix en ville, de LAINE à TRICOTER
EN SPECIAL pour l'écolière,
Lot de CORSETS A MOITIE PRIX
CANEVAS uni et imprimé, pour petit-point, tapisserie, tapis.
SPECIAL de Septembre, 3 balles 98¢
GRENIER

Saint-Dominique

—Bienvenue à M. et Mme Joseph Herbevald et leur famille qui arrivent du Maroc, Afrique, pour s'établir au 9e rang de notre paroisse.

—M. et Mme Fernand Richer sont de retour d'un voyage en Gaspésie.

—Les religieuses sont de retour à leur couvent après quelques mois passés à la maison-mère de Saint-Hyacinthe. Nous leur souhaitons la bienvenue, spécialement aux deux nouvelles religieuses, R. S. Saint-Zotique, supérieure, en remplacement de R. S. Sainte-Marguerite, nommée supérieure à Saint-Roch, et R. S. Marie-Saint-Jules, remplaçant Soeur Saint-Gaillaume, nommée à Clarenceville, R.R. 55, Pauline-du-Carmel et Saint-Philippe de Néri, dans la paroisse depuis quelques années.

—M. et Mme Louis Poirier, de Bedford, Mme H. Baillargeon, de Saint-Hyacinthe, ainsi que M. et Mme Albert Dausereau, de Saint-Dominique, étaient de passage dimanche dernier chez M. Hector Girard, de Saint-Nazaire.

—Mlle Cécile Plouffe, g.m.c., de l'Hôpital de Cartierville, en vacances chez ses parents, M. Osa Plouffe.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Acton Vale

A M. et Mme Elphège Desloges (Normande Savoie) est né un fils baptisé Joseph-Louis-Yvan, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Desloges, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Gustave Raiche, tante du bébé.

—M. et Mme Albert Breton font part du mariage de leur fille Lucile à M. Maurice Coutu, fils de M. et Mme Rosaire Coutu. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'Église Saint-André d'Acton, samedi matin 6 septembre, à 9 heures. Il y aura réception à la Salle Charles-Bois après la cérémonie.

—M. et Mme Donat Messier font part du mariage de leur fille Cécile, à M. Marcel Grenier, fils de M. et Mme Rodolphe Grenier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'Église Saint-André d'Acton, samedi matin 6 septembre. Après la cérémonie, il y aura réception à la Salle Municipale d'Upton.

— AU CONSEIL —

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville le mardi 26 août 1958, à 7 heures 30 du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Ernest O. Picard et MM. les échevins Jean-Marie Lorange, Roland Daudelin, Ulysse Pion, Paul-Émile Gauthier, Philippe Pothier, Gérard Choimière, Antonio Moreau, Marcel Gosselin, Antonio Perrault et Louis-Paul Bergeron, formant une assemblée complète des membres du conseil sous la présidence du maire.

L'avis de convocation à cette séance spéciale et son rapport de justification, par le constable Jean-Paul Bergeron, sont produits par le greffier pour dépôt aux archives de la municipalité.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance spéciale du 5 août 1958, l'échevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Gauthier, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

préférence des échelles offertes à la cité.

Le Chef Gaucher fait réponse que sachant le conseil divisé sur le choix d'une de ces échelles, il désirait dans les circonstances s'abstenir de se prononcer.

L'échevin Lorange soumet au président du conseil que l'on devrait pouvoir demander au Chef si, à sa connaissance, il existe des raisons à l'encontre de l'achat d'une des échelles proposées, ce dont il est de son devoir d'informer le conseil.

Le Chef Gaucher répond dans la négative ajoutant qu'à son opinion, chaque échelle a ses qualités et ses petites défauts.

Au présent stage de ce débat, il est décidé que l'offre d'une soumission révisée de la maison Mack Trucks Co. Ltd. dont communication avait été donnée un peu plus tôt au conseil, soit considérée comme tardive et laissée sur la table.

La cité ne disposant par règlement que d'une partie des fonds nécessaires à l'achat d'un camion-échelle aérienne, il est proposé par l'échevin Gaucher, appuyé par l'échevin Bergeron, et résolu unanimement qu'il soit renoncé à l'avis de motion requis pour voter le solde des fonds devant être utilisés aux fins de cet achat.

L'échevin Gaucher propose ensuite, appuyé par l'échevin Bergeron, que la cité achète le camion-échelle aérienne proposé par Pierre Thibault Canada Ltée, au prix de \$12,000.00, niveluse comprise, et qu'un montant de \$15,000.00, à être pris au fonds de réserve spéciale pour l'achat d'appareils à incendie, soit voté pour payer partie de cet achat, le solde, soit \$27,000.00, étant déjà prévu au règlement d'emprunt No 738, article 34.

(suite à la page 11)

Saint-Charles

—M. Michel Bonnard passe un mois à Glepton et visite d'autres villes de l'Ontario.

—M. et Mme C. Edouard Messier sont de retour d'un voyage en Ontario, où ils ont rendu visite à M. et Mme Adrien Lapointe. Ils ont visité aussi Toronto et les Chutes Niagara.

Nous souhaitons un prompt rétablissement et une bonne nuit à M. Jean-Louis Roy, présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, pour intervention chirurgicale.

—M. et Mme Jude Gauthier et leurs enfants rendaient visite la semaine dernière à M. et Mme P. Émile Gauthier et à M. et Mme Rosaire Meunier, à Mackayville; à M. et Mme Paul Tarcoite et Louis Dorval, de Lévis. Ils ont fait arrêt au sanctuaire de Notre-Dame au Cap-de-la-Madeleine.

—M. et Mme Joseph Dorval, des États-Unis, en visite dimanche dernier chez M. et Mme Jude Gauthier.

—M. et Mme Jean-Louis Roy et leur famille rendaient visite dimanche dernier à Mme Phyllis Boucher, à Saint-Mathias.

—M. et Mme Uldéric Denis recevaient dimanche la visite de M. et Mme Auguste Anselme et de leurs enfants, de Brossard Station.

—M. et Mme Raoul Leduc, de Saint-Basile-le-Grand, passent quelques jours chez M. et Mme Richard Desautels.

—M. Denis Roy, en vacances pour quelques jours à Sorel, chez M. le Dr et Mme Hugues Roy.

—M. et Mme Richard Desautels recevaient dernièrement la visite de M. et Mme Denis Lareau et leurs enfants, M. et Mme Adrien Desautels et leur famille, de Chambly-Bassin.

Actif global de \$238,244.51 à la Caisse populaire de Ste-Victoire

Sainte-Victoire, 2, (Spéciale)

La Caisse populaire de Sainte-Victoire de Richelieu avait au 31 juin 1958 un actif s'élevant à \$238,244.37. C'est ce qui fut révélé lors de la 9e assemblée annuelle des sociétaires tenue la semaine dernière à la salle paroissiale.

Ce montant s'analyse comme suit: en caisse: \$48,709.18; actions de l'Union régionale: \$3,000; obligations: \$124,263.97; divers: \$10; prêts en reconnaissance de dette: \$17,629.12; prêts hypothécaires: \$36,475.63; mobilier: \$1,658.61; dépenses et intérêts payés: \$6,497.36. Les bénéfices bruts à la même date s'élevaient à \$7,948.97 et les bénéfices nets à \$1,292.50.

De ce montant, \$650.70 iront au fonds de réserve; \$200 à la prévoyance; \$51.60 en surplus; tandis qu'un montant de \$387.20 servira à payer les boni sur les parts sociales.

Un chapitre du passif, le capital social était de \$11,003.27, et les épargnes atteignent le chiffre de \$216,309.36. La taxe d'entrée fut de \$13.30. L'avois-propre est de \$2,939.97.

M. Alphonse Antaya est le président de la Caisse populaire de Ste-Victoire. Les autres membres du conseil d'administration sont MM. André Caplette, vice-président; Albany Bourassa, secrétaire-gérant; Arthur Gournoyer et Arthur Lavallée, directeurs. Commission de crédit: MM. H. Houle, Stanislas Vincent et Elphège Poirier. Conseil de

La Présentation

M. et Mme Eugène Leblanc (Thérèse Courtemanche) sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Armand-Jacques-Serge, Parrain et marraine, M. et Mme Armand Leblanc, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Hervé Leblanc, tante de l'enfant.

—M. et Mme Réal Desmarais, née Gabrielle Bazin, est né un fils, baptisé Joseph-Camille-Bertrand, Parrain et marraine, M. et Mme Carmillus Desmarais, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Laporte, de Saint-Bernard, tante de l'enfant.

—M. et Mme Gérard Côté, née Hélène Morin, ont eu la douleur de perdre leur fille Marie, âgée de cinq jours. La cérémonie des Anges eut lieu vendredi dernier.

surveillance: MM. A. Deslois, P.E. Antaya et Omer Girouard, Annoncier: M. l'abbé Zoile Lusier.

RETOUR A L'ÉCOLE

Nous avons le plus grand CHOIX de SACS d'ÉCOLIERS et ÉCOLIÈRES SERVIETTES EN CUIR, etc... AUX PRIX LES PLUS BAS

SPECIAL VALISE en ACIER 36 pouces

\$10.95

A. MOREAU

443, rue Ste-Anne S.-Hyacinthe

OPTOMETRISTES

SPECIALISTES DE LA VISION

ANTONIO BRETON, o.d.

1530, rue des Cascades Tél.: PR. 4-6898

MARCEL BRETON, o.d.

1400, rue Girouard Tél.: PR. 4-4431

MARCEL GOSSELIN, o.d.

535, rue Mondor Tél.: PR. 4-7808

JEAN-LOUIS RICHER, o.d.

1645, rue des Cascades Tél.: PR. 4-7606

LUC TETREAU, o.d.

1585, rue S.-Antoine, Place du Marché, Tél. PR. 4-8264

ÉCHANGEZ VOS BONS DE LA VICTOIRE AUJOURD'HUI

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

DE 3% À 4 1/2%

No 738

Règlement concernant la fermeture des lieux d'amusement dans la cité et abrogant le règlement No 479.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance spéciale du 5 août 1958, l'échevin Pion propose, appuyé par l'échevin Lorange, et il est résolu unanimement qu'un montant de \$3,500.00, payable à même le fonds de roulement de la cité, soit voté et mis à la disposition du département de la voirie pour le recouvrement en gravier de la rue Morin, entre les rues Saint-Jacques et La Roche, soit une longueur de 380 pieds sur une largeur de 36 pieds et une épaisseur de 12 pouces.

Selon l'avis donné à la séance spéciale du 5 août 1958, il est proposé par l'échevin Choimière, appuyé par l'échevin Gaucher, et résolu unanimement:

1.—Que la cité achète de Francis Hankin & Co. Limited l'équipement et l'outillage requis par le département de la voirie pour débarrasser et vider les égouts, le tout tel que détaillé à la cotation soumise par cette maison en date du 28 juillet écoulé;

2.—Qu'un montant n'excédant pas \$11,500.00 soit voté aux fins de l'achat précité, dont \$3,500.00 à être pris au budget de l'année courante et le solde payable au budget de l'année 1959.

Sur proposition de l'échevin Pothier, appuyé par l'échevin Gosselin, il est résolu unanimement qu'à la requête de M. Gérard Côté, un octroi de \$300.00 lui soit voté afin de l'assister dans l'organisation du marathon dont il est le promoteur pour décider du Championnat Nord-Américain de la course à pied, épreuve devant se tenir le 31 août sur le parcours Granby-Saint-Hyacinthe.

Après avoir donné lecture d'une lettre du Comité de la Fête du Travail du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques concernant le couronnement de la Reine des Travailleurs dimanche 31 août, à 3 heures de l'après-midi à l'hôtel-de-ville, et invitant le conseil à la Messe Ouvrière qui sera célébrée dans les parterres de l'évêché lundi 1er septembre, à 10 heures de l'avant-midi, Son Honneur le maire insiste sur la présence en plus grand nombre possible des échevins à la cérémonie de couronnement et à l'office religieux précités.

Le conseil aborde la question de l'achat d'un camion avec échelle aérienne hydraulique de 100 pieds, pour le département des incendies.

Dans un exposé comparatif très détaillé, l'échevin Gaucher soumet l'étude qu'il a faite des spécifications de chacune des échelles suivantes pour lesquelles des soumissions avaient été reçues par le conseil, à sa séance du 28 novembre 1957: l'échelle d'invention Merryweather proposée à la cité par Pierre Thibault Canada Ltée; l'échelle American LaFrance offerte par LaFrance Fire Engine & Foamite Limited; l'échelle Mack-Magirus en vente par Mack Trucks Co. Ltd et l'échelle King Seagrave de Railway & Power Engineering Corporation Ltd.

Cet exposé terminé, l'échevin Daudelin fait rapport de la recommandation de la Commission de Police et Feu, dont il est le président, en faveur de l'achat de l'échelle American LaFrance.

L'échevin Lorange, par ailleurs, fait part au conseil des motifs pour lesquels il croit devoir arrêter son choix sur l'échelle de la maison Thibault.

A la suite de remarques au cours desquelles il regrette que le Chef du Service des Incendies n'ait pas été invité à assister à la présente séance pour faire connaître ses vues sur la question en débat, l'échevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Perrault, que le conseil demande l'avis du Chef Lionel Gaucher avant d'être appelé à se prononcer sur l'achat à l'étude et qu'on le fasse même venir immédiatement si l'on veut que décision soit prise à la séance en cours. Cette motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La séance est ensuite suspendue en attendant l'arrivée du Chef Gaucher.

A la reprise des délibérations, Son Honneur le maire invite le Chef Gaucher à faire connaître sa

Seagram's V.O. Seagram's Golden Gin

Seagram's Kings' Plate

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

TERRAIN À VENDRE

à Ste-Rosalie. Grandeur 225 x 225 situé près de la voie ferrée du C.N.R. et du boulevard Sir Wilfrid Laurier, très beau site pour manufacture, commerce ou comme terrain pour construction, prendrais échange si désiré, pour plus d'informations, adressez-vous chez:

L.-P. ROBERT

Téls: Bureau PR. 4-6010 ou soir PR. 4-4520 La Providence

À vendre ou échanger

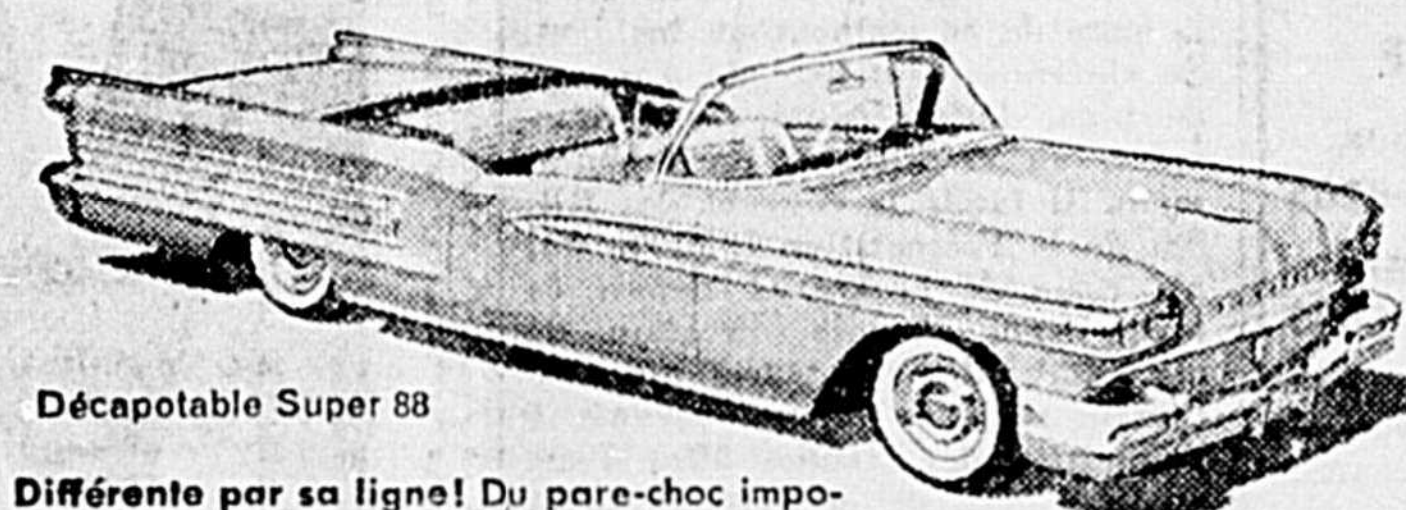
pour terrains prêts pour la construction, maison 2 logements chauffage à eau chaude par fournaise Dynaterme de Volcano, garage, cour asphaltée, plancher bois franc, tuiles sur plancher en caoutchouc, tapis mur à mur dans boudoir et salon, très beau site, service eau, égout et trottoir.

S'adresser à

1005, rue Crevier, La Providence

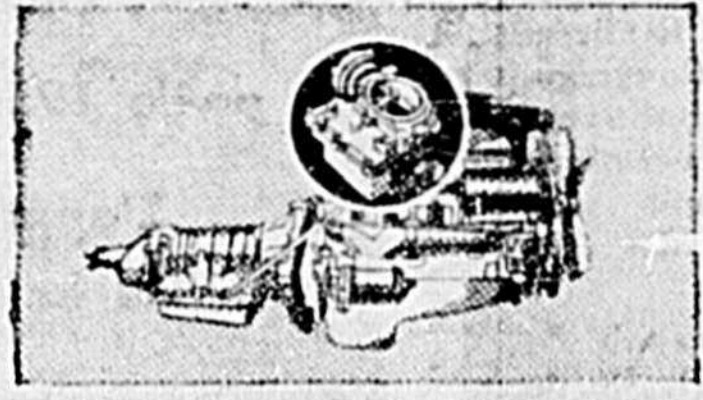
Téls: Bureau PR. 4-6010 Maison privée PR. 4-4520

Comme elle est différente..

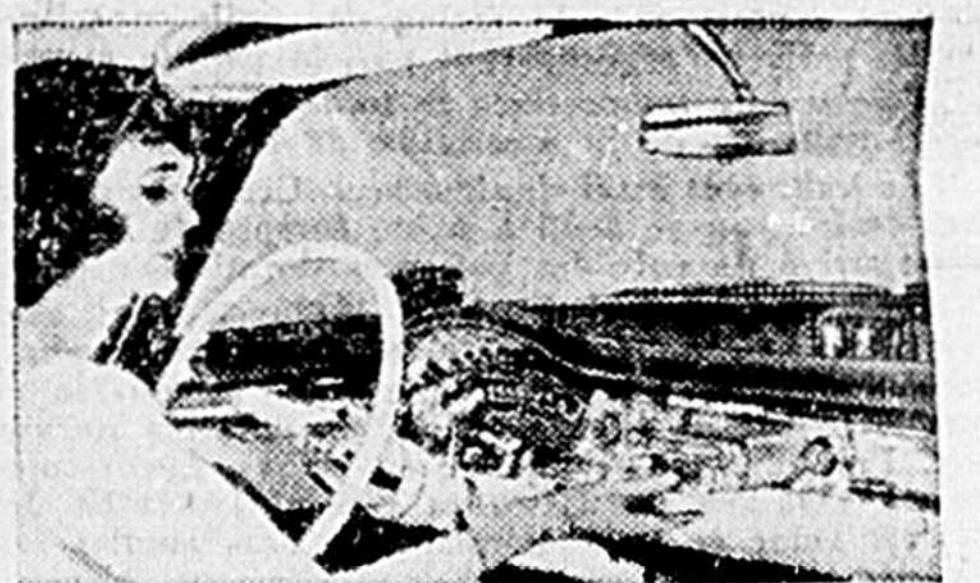


Decapotable Super 88

Différente par sa ligne! Du pare-choc imposant aux motifs d'ultra-mobilité de l'arrière, sa ligne fluide est la grâce même.

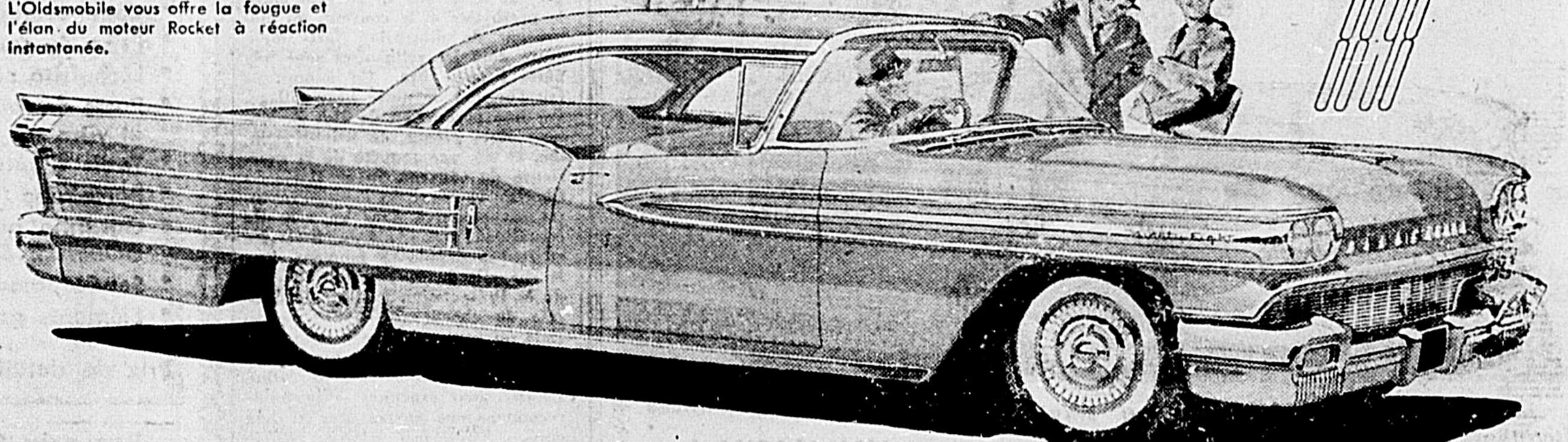


Différente par sa performance! L'Oldsmobile vous offre la fougue et l'élan du moteur Rocket à réaction instantanée.



Différente par la luxue intérieure! A l'intérieur de l'Oldsmobile, vous découvrez avec enthousiasme les caractéristiques d'un merveilleux confort — toutes originales!

Comme elle est Oldsmobile!



Coupé Holiday quatre-vingt-dix-huit 2 portes

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CONCORDE AUTOMOBILE LTÉE

EMILE BEAUDRY, président

Distributeurs de General Motors

100, rue Concorde Tél. PR 4-5336 S.-Hyacinthe

TÉLÉVISION

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

CBFT — canal 2

4.30—Musique
5.30—Kimo
6.00—Monte-Cristo
6.30—La vie sportive
6.55—Nouvelles sportives
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéma
7.45—Quelle nouvelles?
8.00—Football
8.30—Chaque son métier
11.00—Le Téléjournal
11.15—Nouvelles sport
11.30—Long métrage

CBMT — channel 6

3.00—Feature Film
4.30—Great Gildersleeve
5.00—Zorro
5.30—Wild Bill Hickok
6.00—Here and there
6.30—Mr. Fixit
6.45—CBC TV News
7.00—Have Gun Will
7.30—Holiday Ranch
8.00—Football
10.30—Here's Duffy
11.00—CBC TV News
11.10—Wrestling

CHLT — canal 7

5.15—Ciné-Feuilleton
5.30—Kimo
6.00—Club du rythme
6.30—Télé-Bulletin
6.45—La Météo
6.50—Edition Sportive
7.00—Chasse aux Fauves
7.15—Palmarès des Q.
7.45—Allo, Allo
8.00—Football du Big 4
11.00—Téléjournal
11.10—CHLT-TV News
11.30—Théâtre du samedi

DIMANCHE 7 SEPT.

CBFT — canal 2

3.15—Musique
3.45—Téléjournal
3.50—Actualités
4.00—Long métrage
4.30—Bobino
6.30—L'Actualité
6.55—Nouvelles sport.
7.00—Les travaux et les
7.30—Le cinéma du dim.
9.00—Faites vos jeux
9.30—Mantovani
10.00—En première: "Tu
11.00—Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Le cinéma et ses v.

CBMT — channel 6

3.00—This is the Life
3.30—Hometown
4.00—Country Calendar
4.30—The Sky
5.00—Summer Magazine
6.00—Burns and Allen
6.30—Father Knows Best
7.00—Frontier Justice
7.30—CBC News Magaz.
8.00—Ed Sullivan
9.00—World's Stage
9.30—Summer Showtime
10.00—Close-up
10.30—Explorations
11.00—CBC TV News
11.10—This Week
11.30—Feature Film

CHLT — canal 7

2.15—Sacred Heart
2.30—Documentaire
2.45—Chansons des Prai.
3.00—Théâtre en matinée
4.00—Long métrage
5.30—Bobino
6.30—L'Actualité
6.55—Nouvelles sport.
7.00—Les travaux et les
7.30—Le cinéma du dim.
9.00—Faites vos Jeux
9.30—Mantovani
10.00—En première: "Tu
11.00—Le téléjournal
11.15—Le cinéma et ses v.

LUNDI 8 SEPTEMBRE

CBFT — canal 2

4.30—Musique
5.30—Film
6.00—Musique
6.55—Nouvelles sport.
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéma
7.45—Rolande et Robert
8.00—Carrefour en vac.
8.30—La rigolade
9.00—A la claire fontaine
9.30—Savez-vous voyager
10.00—Théâtre Colgate
10.30—Mon pays, mes a.
11.00—Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolice

CBMT — channel 6

5.00—Man from Tomor.
5.15—Children's Int'l
5.30—Mickey Mouse C.
6.00—Leave it to the B.
6.30—Animals Parade
6.45—CBC TV News
7.00—Palmer
7.30—Lili Palmer
7.45—Meet Lorraine
8.00—The Millionaire
8.30—On Camera
9.00—Love Lutesy
9.30—Tugboat Annie
10.00—Music U.S.A.
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—Feature Film

CHLT — canal 7

3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—Actualité Féminine
4.45—Théâtre des petits
5.00—Sheena of the Jun.
5.30—Film
6.00—Melody Ranch
6.30—Télé-Bulletin
6.45—La Météo
6.50—Edition Sportive
7.00—Disqu'O Vision
7.15—Chez Nous
7.45—Rolande et Robert
8.00—Carrefour en vac.
8.30—La rigolade
9.00—A la claire fontaine
9.30—Savez-vous voyager
10.00—Théâtre Colgate
10.30—Mon pays, mes a.
11.00—Téléjournal
11.10—CHLT-TV News
11.30—Texas Wrestling

MARDI 9 SEPTEMBRE

CBFT — canal 2

4.30—Musique
5.30—Olympiques '58
6.00—Musique
6.55—Nouvelles sportives
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéma
7.45—Conversation
8.00—Soirée de chez nous
8.30—Inspecteur Blaise
9.00—C'est la vie
9.30—Ciné-Club
11.15—Téléjournal
11.25—Nouvelles sportives
11.30—Télépolice

CBMT — channel 6

5.00—Stevie-O
5.15—The Song Shop
5.30—Casey Jones
6.00—Whirley Birds
6.30—Unusual Occupat.
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Highway Patrol
8.00—Come Fly with me
8.30—Dragnet
9.00—Chevy Show
10.00—Rhapsody
10.30—The Borneo Story
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—26 Men
11.32—Sword of Freedom

CHLT — canal 7

5.00—Stevie-O
5.15—The Song Shop
5.30—Casey Jones
6.00—Whirley Birds
6.30—Unusual Occupat.
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Highway Patrol
8.00—Come Fly with me
8.30—Dragnet
9.00—Chevy Show
10.00—Rhapsody
10.30—The Borneo Story
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—26 Men
11.32—Sword of Freedom

NOTRE RÉGION

A Rougemont

L'exposition régionale de Rouville enregistra un succès sans pareil

Rougemont, 2, (Spécial)

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, député du comté de Rouville à l'Assemblée législative, n'a pas manqué de prendre une part active à l'exposition régionale de son comté, qui s'est tenue à Rougemont récemment.

On l'y retrouva en effet au nombre des invités d'honneur au banquet d'ouverture qui fut servi à l'Hôtel Mont-Rouge, et il eut l'honneur de prononcer la reine du Festival de la Pomme, Mlle Pauline Gadois, samedi soir à la Coopérative Montgénéral.

D'après le témoignage de M. L. A. Mondou, agronome de Marieville, et secrétaire-trésorier du conseil d'administration, au-delà de trois mille personnes ont visité les kiosques des exhibits et les autres centres d'attractions où l'industrie régionale et même nationale était en vedette. Au nombre des exposants on remarquait: Gravel & Léon, meubles de Rougemont; G. Léonard, fabricant des liqueurs du Père Dominique; la Cie Niagara; insecticides; la Compagnie Montgénéral, produits de la pomme; Pépinière Morris; Produits chimiques "Green Cross"; Georges Bédard, ébéniste; Richelieu Equipement, accessoires de bureaux et d'écoles; Alix Frigidaire, Marieville.

Le corps de musique de Marieville et de Farouham agrémentèrent les visiteurs de la bonne manière chaque soirée de l'exposition. L'organisation de celle-ci avait été confiée à M. Albert Geoffroy, de St-Hilaire-sur-Richelieu, président; Valmore Lacoste, L'Ange-Gardienn de Rouville, et Albéric Ledoux, secrétaire. Au nombre des autres invités d'honneur au banquet, on remarquait M. P.A. Arès, MM. et Mmes Albert Nadeau, Uldège Normandin, L.A. Mondou, Théobald Bernard, Eddy Paquette, Léo Choigne, Paul-Emile Larose, Edgard Standish, Rouville Arès, Lucien Jetté, Lucien Bolduc, Albert Cardinal, Georges Noisieux, Emile Théberge, Amable Lemieux, Valmore Lacoste, A. Ledoux, Albert Geoffroy, Raoul Tétrault et plusieurs autres.

Les prix aux exposants furent décernés comme suit:

Chevaux, classe no 1 — Belge; M. Carmel Audette, de Saint-Césaire, le prix, étalon, poulain d'un an et jument.

Classe no 2 — Percheron; M. Georges Auclair, Saint-Hilaire, le prix, étalon; M. Roger Charbonneau, Saint-Césaire, le prix, jument et poulain.

Chevaux de trait avec attelage; M. Roger Charbonneau, S.Césaire, 10.00—A coeur ouvert
10.30—Le choix de...
11.00—Téléjournal
11.10—CHLT-TV News
11.30—Friday Theatre

Classe no 3 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Clément Létourneau, Saint-Césaire, a également fait bonne figure en obtenant le 1er prix, vache de 2 ans, vache laitière de 1 an et plus, taureau de 2 ans, championne senior, grande championne.

Classe no 4 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 5 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 6 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 7 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 8 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 9 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 10 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Classe no 11 — Ayrshire; Paul-Emile Larose, Saint-Césaire, pres.

Au Conseil...

En amendement, l'échevin Daudelin propose, appuyé par l'échevin Choimière, que la cité achète le camion-sèche aérienne proposé par LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd, au prix de \$14,499.00, sans nivéreuse, et qu'un montant de \$17,499.00, à être pris au fonds de réserve spéciale pour l'achat d'appareils à incendie, soit voté pour payer partie de l'achat précité, le solde, soit \$27,000.00, étant prévu au règlement d'emprunt no 738, article 84.

L'amendement mis aux voix est rejeté, les échevins Daudelin, Pion et Choimière votant pour, et les échevins Lorange, Gaucher, Pothier, Moreau, Gosselin, Perrault et Bergeron votant contre.

La motion principale est ensuite adoptée par le même vote renversé et il est résolu en conséquence.

Le conseil donne son assentiment unanime à l'étude du sujet suivant non à l'ordre du jour:

Nouvelles offres de M. Wilfrid Dupont concernant la cession gratuite à la cité d'une îsire de terrain à l'angle sud-ouest des rues Laframboise et Sicotte, accompagnée d'un plan et d'une description technique préparés par M. Grégoire Girard, a.g., en date du 28 juillet 1958.

Après considération, il est proposé par l'échevin Perrault, appuyé unanimement:

1.—Que soit acceptée l'offre faite à la cité, par M. Wilfrid Dupont, de la cession gratuite d'un certain terrain de figure irrégulière, désigné comme étant une partie du lot no 594 au plan et livre de renvoi officiels de la cité de Saint-Hyacinthe;

2.—Que Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la cité, tous actes et documents requis pour donner effet à la présente résolution.

Et la séance est levée.

Flours — Une coupe offerte par M. Lawrence Smith, propriétaire des Serres Rouville Greenhouses Reg'd, a été décernée à Mme Frank Nicholl, de Marieville, pour ses magnifiques exhibits de fleurs.

Arts domestiques — Concours inter-cités: 1er prix, Gerle des Fermières, de Richelieu; 2e prix, Gerle des Fermières de Saint-Césaire; 3e prix, Gerle des Fermières de Marieville; Le Gerle des Fermières qui s'est classé le premier a gagné un trophée, offert par M. Henri Vandervoelde, sculpteur de Saint-Basile-le-Grand.

Les juges de l'exposition dans les diverses classes furent: Section des chevaux: M. Gustave Caron, agronome, d'Adamsville; section des bovins: MM. Nazaire St-Pierre, agronome, Saint-Hyacinthe, et gérant du Centre d'Insémination artificielle; Hector Tessier, agronome de Bagot, et Martial Lambert, agronome, professeur à l'École d'Agriculture de Brigham.

Saint-Denis

M. le notaire et Mme Alphonse Meunier sont de retour d'une vacance de deux semaines à Matane.

M. le Dr et Mme Téléphone Desrosiers et leur fils Robert sont allés passer leurs vacances à Cap Cod, Mass.

En visite chez M. Joseph-Jean Desrosiers, le R. F. Jean-Lussier, c.s.v., en mission à l'École Supérieure Saint-Viateur à Montréal, MM. et Mmes Lucien Lachance, Edouard Lussier, Mme Raymond Brodeur et sa fille Pauline, toutes de Worcester, Mass.

M. et Mme Armand Brisson, leur fille Denise et leur fils Dominique, de Lachute Mills, en promenade chez M. et Mme Henri Phaneuf.

Mmes Ursule Desrosiers, fille de M. et Mme Antoine Desrosiers, et Gérald Jallbert, fille de M. et Mme Omer Jallbert, de Saint-Denis, sont entrées le 14 août au noviciat des Dames de la C.N.D. à Montréal.

M. l'abbé René Chappelaire, vicaire de la paroisse, bénissait samedi 16 août le mariage de Mlle Jeannine Gariépy, fille de M. et Mme Wilford Gariépy, à M. Léonard Desrosiers, instituteur à Montréal, fils de M. Amé Desrosiers, décédé, et de Mme Desrosiers, de Saint-Denis.

A M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Bousquet (Thérèse Gaiens), est né un fils baptisé Joseph-Ephrem-Germain-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bousquet, grands-parents de l'enfant.

HOPITAL CRESCENT INC.
Spécialité: Opération de la Hernie
Anesthésie locale ou générale
Hospitalisation rapide
1535, rue Crescent MONTREAL Tél. VI. 9-4501

Voyagez rapidement et confortablement

par le **Continental** du CN
Maximum de confort... aucun supplément à payer

Faites le trajet pittoresque de Jasper au coeur des Rocheuses

Service quotidien est et ouest desservant
Montréal - Ottawa - Toronto
Winnipeg - Saskatoon - Edmonton
Jasper - Vancouver

CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA

Prenez le **CN**

Pour renseignements et location de places, consultez votre représentant du Canadien National.

VOUS EN OBTENEZ **20% de PLUS GRATIS** CETTE SEMAINE

Willard
La Meilleure Batterie au Canada
GARANTIE POUR QUATRE ANS

Willard
AUTRES BATTERIES WILLARD
\$10.99
A partir de \$10.99

WILLARD
La Meilleure Batterie au Canada
GARANTIE POUR QUATRE ANS

Willard
AUTRES BATTERIES WILLARD
\$10.99
A partir de \$10.99

pour la célèbre **Autex** Groupe 1 avec garantie complète

Voyez votre Marchand Willard!

BATTERIES WILLARD Distributeur
Jean Jeannotte
830, rue Laframboise
Tél. PR. 4-4575

Saint-Aimé

MM. et Mmes Gérard Piché, Lucien Cloutier, Louis Lavallée, Philippe Mathieu, Mmes Fabien Farly et Jean-Louis Lassonde, Mlles Solange Piché, Diane Farly, de Saint-Aimé; Mme Lucien Lamoureux, Laval-des-Rapides; Mme Benoît Valiquette, son fils Michel, de Montréal; Mme Donat Béliveau, M. Joseph Langlois, M. et Mme Enoc Piché, M. Edgar Piché, de Saint-Valère, M. et Mme Antonio Béliveau et leur fille Monique, Drummondville, ont assisté le 15 août, à Saint-Hyacinthe, à la prise d'habit de M. Laurent Piché, fils de M. et Mme Gérard Piché, de Saint-Aimé, qui est entré en religion chez les Frères Maristes de Saint-Hyacinthe. Il portera désormais le nom de Frère Claude-Réal.

—En visite chez M. et Mme Georges Riendeau, MM. et Mmes Grégoire Auclair et Roland Perrault, de Drummondville.

—De passage chez M. et Mme Gérard Piché, MM. et Mmes Norman Smith, de Montréal, et Jean Limoges, de Terrebonne.

—MM. et Mmes Armand Ayyotte et Sarto Sasseville ont passé une semaine de vacances à Old Orchard.

—M. et Mme Manrice Laplante, de Montréal, chez M. et Mme Laurier Bérard.

Allo!

OUI... S...
COMME DANS SICO
peinture... email

Pour des meilleurs résultats!
SICOLUX
Email sans odeur
Intérieur ou extérieur.
Très résistant.
Couleurs permanentes.

A ST-AMAND Entr.
ARTICLES DE SPORT
M. Sylvestre, prop.
1190, des Cascades, PR. 4-8181
SAINT-HYACINTHE

H. FONTAINE Entr.
1741, des Cascades, PR. 4-6996
SAINT-HYACINTHE

ROGER DUFRESNE
PEINTURE ET PLOMBERIE
Tél. 32 UPTON
Co. Bagot

DACTYLOGRAPHES

- Vendus
- Loués
- Réparés

entièrement nouveau
— GROS ET DÉTAIL —
Voyez le "ROYAL"

Hébert Typewriters

Entr.
1135, RUE LAFRAMBOISE
Tél. PR. 4-8822, S. Hyacinthe
VENTE ET SERVICE

Quand vous achetez par la poste...

Ne risquez rien! Payez par mandats de poste, il suffit de les demander au bureau de poste ou au facteur rural. Les mandats coûtent peu et, double protection, on vous délivre un reçu en vous les vendant.

Peut-être préférez-vous commander contre remboursement (service C.R.). L'arrivée de votre commande, vous venez au bureau de poste ou à votre facteur rural le montant de votre facture plus un léger supplément pour frais de service.

UTILISEZ LES MANDATS DE POSTE
OU LE SERVICE C. R. - MAIS
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT PAR LA POSTE!

POSTES CANADIENNES

Toutes les heures
250 canadiens empruntent à HFC

Chez HFC vous êtes reçu par des spécialistes en questions d'argent, capables de comprendre vos besoins et de vous accorder, le jour même, un prêt pouvant aller jusqu'à \$1,000. L'affaire est traitée avec la plus grande discrétion et vous pouvez prendre jusqu'à 30 mois pour rembourser selon les conditions qui vous conviennent.

Empruntez en toute confiance à HFC

HFC HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
J. M. Carrelle, gérant
1811, rue Cascades Téléphone PR 4-6405
ST-HYACINTHE

KELVINATOR
REFRIGERATEUR DE FORTE CAPACITE DE GRANDE VALEUR

PRIX SPECIAL DE \$299.00

MODÈLE K43H11.

- Spacieuse capacité de 10.8 pi. cu.
- Compartiment à pleine largeur pour 52 lb. d'aliments congelés.
- Tiroir d'entreposage à pleine largeur; 15 livres de capacité.
- Réglage de température sur un seul cadran.
- Robustes tablettes en broche d'acier.
- Deux tiroirs étanches à l'humidité pour garder frais les fruits et légumes.
- Étagères de porte faciles à atteindre pour les aliments d'emploi quotidien.
- Compartiments dans la porte pour beurre et fromage.
- Porte de sûreté à dé clic, s'ouvrant de l'intérieur aussi facilement que de l'extérieur.

CONSTRUCTION POUR LA VIE: Robuste construction enrobée en une seule pièce, étanche à l'air et à l'humidité. GARANTIE DE 5 ANS: un an sur l'ensemble du réfrigérateur, et quatre autres années sur le mécanisme de réfrigération Polar-sphere.

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI OU

Southern Canada Power

COURONNEMENT DE LA REINE DU BASEBALL LE 7

PARLONS SPORTS

PAR YVES LAFLEUR

LE FIASCO GRANBY - ACTON VALE

Comme on le sait, la série semi-finale pour le championnat de la section Ouest de la ligue Provinciale Senior a été brusquement interrompue, dimanche dernier 24 août; la 4e joute de cette série, cédulée pour Acton Vale, n'a pas eu lieu, Granby refusant de jouer. Le président de la ligue, Raoul Arpin, a alors accordé la victoire "par forfait" à Acton Vale, et par le fait même la série.

Inutile de dire que cette affaire a soulevé toute une tempête, surtout à Granby. Et Bernard Brodeur, le sympathique rédacteur sportif de "La Voix de l'Est", qui n'a jamais eu peur du combat, s'en est donné à cœur joie: il est tombé à bras raccourcis sur le dos du malheureux Arpin qui "sera pour longtemps encore le sujet des conversations" (à Granby surtout).

Nous n'avons aucune mission pour défendre Arpin ici: comme nous le connaissons, il est capable de se défendre lui-même. De plus, tout en étant assez au courant de ce qui s'est passé dans cet imbroglio Acton Vale-Granby-Arpin, il est très difficile de se reconnaître dans ce méli-mélo et de voir où se trouve la vérité.

Une chose reste évidente dans tout cela: il y a eu révolte contre l'autorité. Lors de l'organisation de la ligue Provinciale Senior, les directeurs des divers clubs, sections Ouest et Est, hommes présumés sérieux, se sont réunis et ont choisi Raoul Arpin comme président de leur circuit. Cela impliquait qu'ils acceptaient de se conformer aux décisions rendues par le président, au cours de la saison, et tant qu'il demeurait en fonction. (Il est toujours possible de congédier un président, une fois son terme fini, mais tant qu'il est là, on doit accepter ses ordres).

Le Granby a manqué une belle occasion d'obéir au président en ne continuant pas sa série avec Acton Vale, même si un protêt logé par les Granbyiens sur une joute précédente avait été décidé en faveur d'Acton Vale. Il restait tout de même au Granby quatre chances de gagner la série. Les joutes de baseball se jouent, se gagnent ou se perdent sur le terrain, pas dans les bureaux du président ou des directeurs de la ligue.

Cette manie du protêt, de menaces de "casser" la ligue, de ne pas se rendre jouer les parties cédulées, en signe de protestation, est trop répandue dans nos organisations provinciales et dénote un lamentable manque de discipline. Au même moment où la ligue Provinciale avait sur les bras l'affaire Acton Vale-Granby, la ligue des Frontières de l'Est avait aussi ses troubles: une dispute entre les clubs Cowansville et Bedford et le président du circuit, a empêché les séries de détail de se continuer: un des deux clubs a fini par perdre par défaut, et maintenant la finale aura lieu.

Comme on le voit, c'est le même bobo partout. On élit des officiels, et on est d'avance décidé à rejeter leurs jugements dès que ça fera l'affaire. Ça fait pitié jusqu'à un certain point, mais c'est aussi du plus grand comique: cela nous fait penser à certaines Fables de La Fontaine.

Notre ami Brodeur, de Granby, va tout de même un peu loin, quand il demande à grands cris la démission de Raoul Arpin. Il est plutôt aux directeurs de la ligue, sections Est et Ouest, de décider du sort d'Arpin comme président de la ligue Provinciale Senior. En attendant, il était du devoir de tous de se conformer à ses décisions, mêmes mauvaises. Quant au coup fatal porté au baseball amateur dans la région, les Granbyiens, quand ils seront refroidis un peu, et qu'ils pourront réfléchir dans le calme, devront en prendre leur part de responsabilité.

SUR LE FRONT LOCAL

Baseball — Les séries de détail se continuent dans la ligue Junior. Au moment où ces lignes paraîtront, on connaîtra qui, du Notre-Dame ou du Sacré-Coeur, aura à faire face à Réal Casavant et à St-Sacrement dans la finale.

Quilles — L'activité renaît dans le domaine des quilles. Il y aura cette année plusieurs ligues. Les commanditaires de ces ligues sont nombreux et puissants. La télévision de "L'Heure des Quilles" aura grandement contribué à stimuler la popularité du jeu de quilles. De plus, la tendance chez les gens, dans le moment, indique un désir de participer eux-mêmes à un sport plutôt que d'assister passivement d'un jeu médiocre quelconque.

Golf — La semaine prochaine, un événement de très grande importance: le Tournoi provincial O'Keefe, qui sera joué sur les links du Club de Golf de Saint-Hyacinthe. Nos golfeurs locaux et les dirigeants du Club se préparent fiévreusement à ce tournoi, le plus important à être joué dans la province, cette année. On attend beaucoup de monde: pros, amateurs et spectateurs seront ici en grand nombre.

Hockey — Encore rien de nouveau dans ce sport, concernant les projets de la saison prochaine. Cependant, une rumeur court à l'effet qu'un sportsman, autrefois de Saint-Hyacinthe, aurait fait des démarches en vue d'obtenir pour lui et Saint-Hyacinthe une franchise dans la ligue Métropolitaine Junior.

ICI ET LA

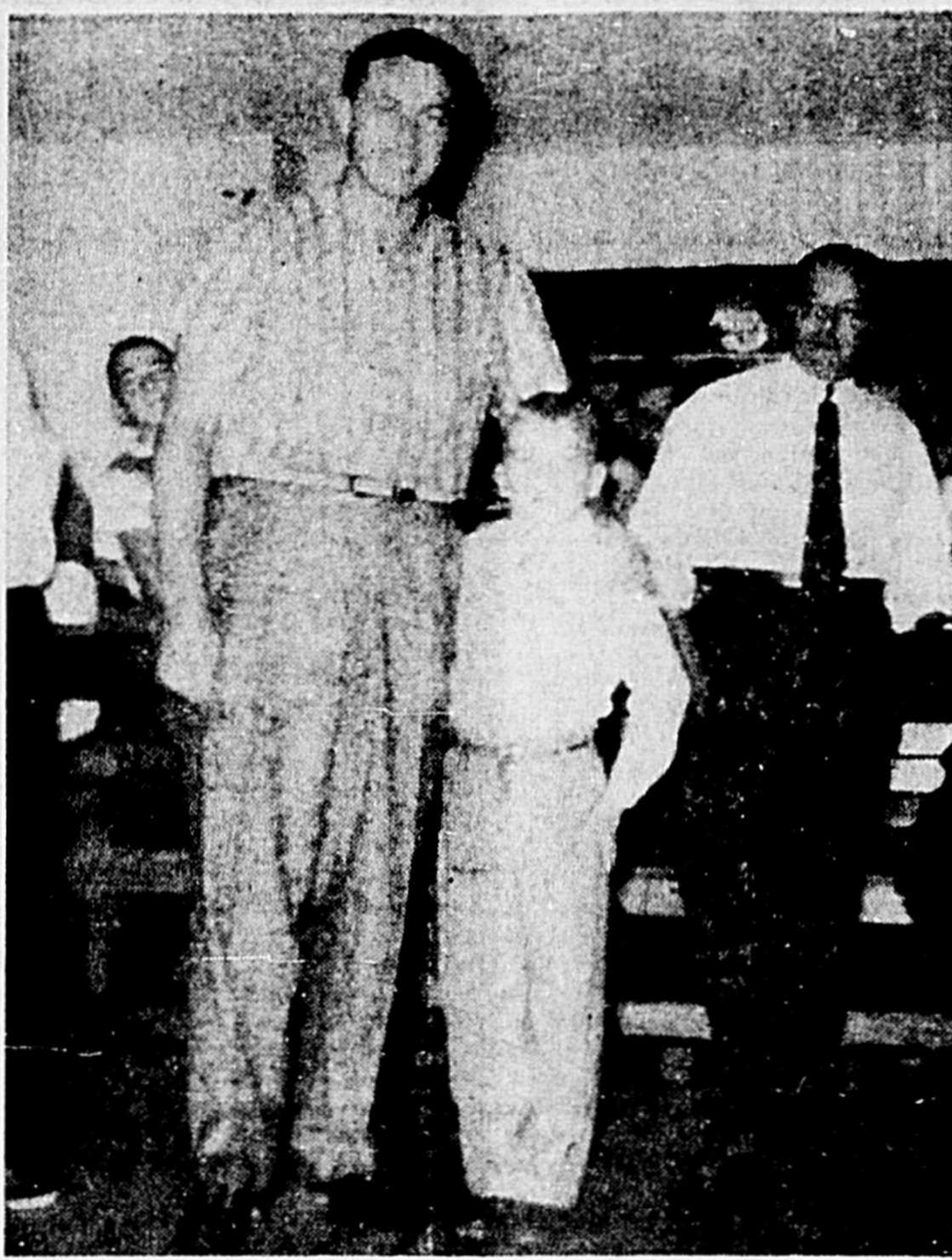
L'ancienne ligue de baseball Provinciale professionnelle serait ressuscitée, sous les auspices et avec le concours financier des ligues majeures. On mentionne les noms de plusieurs villes qui auraient manifesté intérêt dans ce projet. Pour le moment du moins, Saint-Hyacinthe y brille par son absence... Il y a quelque temps, on a ensémené 1,000 petits maskinongés dans la rivière Blanche, à Acton Vale, et dans lac de Roxton Pond. Ceci a été accompli grâce aux démarches du Club de pêche Acton Vale-Bagot et de son président, M. André Martel, et avec la collaboration de l'hon. Daniel Johnson, ministre dans

Le Granby suspendu de la ligue Provinciale

Le président Raoul Arpin, de la ligue de baseball Provinciale Senior a suspendu indéfiniment le club Granby le 26 août, à la suite du refus de ce club de disputer sa joute du dimanche 24 août avec le club Acton Vale. De plus le club Granby devra payer une amende de \$50 au club Acton Vale. Si cette amende n'est pas payée dans les trois jours suivant la notification de cette suspension, le dépôt du club à la ligue, soit la somme de \$100, sera retenue par la direction de la ligue.

L'équipe Dow écrase le club Rosemont

La formidable équipe Dow commanditée par M. Lucien Larivée, a joué une autre excellente partie, puisque au moment d'arrêter la partie à cause de mauvaise température l'équipe Dow menait par le pointage de 12 à 0. S. St-Amand n'accorda qu'un seul coup sûr, et les joueurs Morin, Messier et St-Amand ont été les meilleurs des vainqueurs avec deux coups sûrs chacun. L'équipe Dow rencontrera l'équipe Dow de Farnham, dimanche après-midi le 7 septembre à 200 heures. Le numéro gagnant du tirage organisé par l'équipe Dow n'a pas été encore réclamé. Le numéro chanceux est no. 144. La personne qui détient ce billet réclamera son prix à M. Hébert, gérant de l'équipe, ou à la Brasserie Dow.



Jean Béliveau était de passage à Acton Vale ces jours derniers à l'occasion de l'ouverture officielle de la saison des quilles à la salle Charlebois. Il est accompagné du jeune Jean-Pierre Roy, fils de M. Louis Roy, gérant, et de M. Marcel Desjardins.

Les Lions égalisent les chances dans la finale de la ligue du C.-Roi

La série finale de la ligue de balle molle du Christ-Roi entre les clubs les Lions et les Tigres se continuera au cours de la semaine. En effet, chaque club a remporté une victoire, et une joute s'est terminée par un pointage nul.

Dans la première partie les Tigres ont triomphé des Lions 8 à 3. S. St-Amand n'accorda que trois coups sûrs pour se mériter la victoire. G. St-Onge fut débité de la défaite.

La deuxième rencontre se termina par un pointage nul, et dans leur troisième partie, les Lions ont égalisé les chances en décrochant leur première victoire de la série, par le pointage de 11 à 10. Le lanceur St-Onge fut le vainqueur au monticule, tandis que St-Amand a été le perdant.

Au cours de ces trois rencontres, C. Messier réussit 9 coups sûrs, G. J. Morisseau frappa 6 coups sûrs, et S. St-Amand avec 3 hits ont été les meilleurs des Tigres.

Les joueurs H.P. Morin, R. Pelletier et le lanceur St-Onge se sont le plus distingués pour l'équipe des Lions.

SOMMAIRES	
1ère partie, 25 août	
Tigres	102 140 8 9 2
Lions	010 200 3 3 2
2e partie, 27 août	
Lions	114 30 9 9 2
Tigres	520 20 9 9 2
3e partie, 29 août	
Tigres	150 013 0 10 14 2
Lions	100 014 5 11 10 2

Ouverture officielle de la saison de quilles à Acton Vale J. Béliveau et les frères Rousseau, contre une équipe d'Acton

Acton Vale, 27. D.N.C. Jean Béliveau, joueur-étoile de hockey du club Canadien de Montréal, était l'hôte d'honneur, à une fête donnée à la salle Charlebois, à Acton Vale, à l'occasion de la réouverture officielle de la saison des quilles, ces jours derniers. Entouré d'autres invités sportifs de marque, dont M. Oscar Rousseau et ses fils, Roland Robert et Guy, de Saint-Hyacinthe, famille bien connue dans le monde du hockey, MM. Louis-Marie Morin et Fernand Pothier, représentants de la Brasserie Molson à Saint-Hyacinthe, ainsi que de nombreux sportifs locaux, Jean Béliveau a bien voulu répondre à l'invitation de faire l'inauguration des quilles, sur des allées entièrement renouvelées et réaménagées récemment par M. Louis Roy, gérant de la salle Charlebois.

C'est ainsi que le ton de franche camaraderie qui régnait à permis au maître de cérémonies, M. J.-M. Desjardins, de souligner l'humilité de l'étoile de hockey, puisqu'il a poussé la courtoisie à ne pas vouloir trop effacer le score des amateurs-débutants qui formaient les deux équipes d'ouverture, comme on pourra le constater par les résultats obtenus, soit: Jean Béliveau 107, Louis-Marie Morin 57, Fernand Pothier 80, Charles-E. Chartier 104, Paul Lussier 32 — Total 370. J.-Marcel Desjardins 67, Léonard Harbour 108, Sylvani Compagna 67, Dr A. Méthot 55, Jean-Noël Boulay 74 — Total 371.

Emile Maurice 179, Jacques Roy 138, Charles-E. Chartier 118, Emilien Messier 141, André Roy 134 — Total 710. Tandis que nos joueurs locaux réguliers enrégimentèrent: Raymond Messier 143, Julien Courmoyer 116, Georges Métivier 156, Claude Dumaine 113, Adrien Bisson 131 — Total 659. Roméo Plasse 130 — Total 789. J.-D. Loignon 132, Maurice St-Pierre 137, Gaby Meunier 124, Guy Marcell 120, Emile Maurice 130 — Total 643. Emilien Messier 124 — Total 767.

A la suite de ces parties, où l'entrain n'a pas manqué, il eut réception officielle à la salle de danse, où les couples furent invités à danser au son de l'ensemble musical que dirige M. Roger Chevanelle, les rafraichissements étaient gracieusement offerts par la Brasserie Molson. A la table d'honneur, outre M. Jean Béliveau et les MM. Rousseau, on remarquait la présence de M. et Mme Louis-Marie Morin, M. Sylvani Compagna, pro-maire, et Mlle Louise Compagna, M. le Dr Armand Méthot, m.v., et Mme Méthot, M. J.-M. Desjardins, animateur, et Mme Desjardins, M. Paul Petit, secrétaire de l'hon. Daniel Johnson, ministre des Ressources hydrauliques dans le Cabinet provincial, qui a causé d'une séance un excusé son absence par un télégramme, et Mme Petit, M. et Mme Jean-Paul Treault, MM. J.-D. Loignon, Léonard Harbour, Paul Lussier, Paul Dupont, J.-R. Blais, gérant de la Banque Canadienne Nationale, et Fernand Pothier. Aussi, près de trois cents sportifs et quilleurs et leurs compagnes assistaient à cette fête.

Les activités ont débuté de façon encourageante au Centre N.-Dame

C'est de nouveau avec grand enthousiasme que de nombreux quilleurs se sont retrouvés au cours de la dernière fin de semaine sur les magnifiques allées du Centre Notre-Dame et tous ont paru très enchantés des résultats obtenus. Grâce à la générosité des responsables du Centre Notre-Dame, il nous fait grandement plaisir d'annoncer au public maskoutain que les joueurs locaux qui ont été choisis pour représenter notre cité au tournoi éliminatoire en vue de choisir les joueurs qui évolueront cette année au programme télévisé "L'Heure des Quilles" pourront pratiquer sur les allées du Centre Notre-Dame sans qu'il ne leur en coûte un sous de plus que la part du "planteur". Car comme nous l'avons dit la semaine dernière les allées sont identiques à celles du "Leader Bowling" sur lesquelles aura lieu le tournoi éliminatoire du 13 septembre et les rencontres du dimanche après-midi. Pour revenir aux ligues régulières disons qu'elles débuteront dans la semaine du 15 septembre. En outre mentionnons les ligues du Centre Notre-Dame senior qui débutera le mercredi 17 septembre, à 9 heures précises, et celle de "Commerciale B" qui elle débutera le lendemain, soit le 18, à 7 heures 30, tout comme les années précédentes. Il nous fait également grand plaisir d'annoncer aux quilleurs du Centre Notre-Dame le mariage de Mlle Denise St-Germain à M. Lucien Parenteau. Donc, nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur de même qu'à M. Paul-Emile Ledoux qui a épousé Mlle Rachele Gaudet. Disons que ces

derniers étaient des réguliers de la ligue Senior du Centre Notre-Dame. Pour ce qui est des autres loisirs, tels que badminton, tennis, ballon-volant et ballon-panier, ils ont débuté le 1er septembre. Le ping-pong débutera le 1er octobre. Pour de plus amples informations au sujet des inscriptions à ces jeux, veuillez vous adresser en personne ou par téléphone à Providence 3-9102 ou 4-8202 et demander M. Léon Lévesque. Ajoutons également qu'il y a à l'auditorium du Centre tous les samedis soirs, pour les amateurs de soirées du "bon vieux temps", des danses folkloriques telles que danses carrées (sets), Paul-Jones, Polka, Rapa, valse, pour n'en citer que quelques unes. Il nous fait grandement plaisir au nom des membres de l'équipe folklorique et de leurs amis, d'annoncer le mariage de Mlle Huguette St-Germain à M. André Lévesque, professeur de danses. Le mariage sera célébré le 20 septembre. Le prix d'admission à ces soirées est la minime somme de 50 sous. En outre au Centre Notre-Dame il y a cours de couture et cours d'anglais. Il y a également cours de culture physique sous la direction de M. Bernard Poisson. Qu'il me soit permis d'ajouter que de nombreuses salles sont à la disposition du public pour assemblées, banquets, mariages, anniversaires de tous genres. Les repas seront servis avec le plus grand soin par M. Lucien Dubois qui prend charge du restaurant. Ce dernier pourra satisfaire le goût de tous même des plus fins gourmets.

Résultats du tournoi de croquet qui avait lieu à Beloeil dimanche

Plus de 64 équipes se sont disputées les grands honneurs lors du tournoi de croquet qui avait lieu au club de croquet à Beloeil, dimanche dernier. Après une lutte contestée, c'est l'équipe formée de MM. Adams et Lussier du club Beloeil qui remporta la victoire. En terminant premier, ils se méritèrent une bourse de \$80, ainsi que deux magnifiques trophées offerts par le club de croquet Beloeil. La deuxième position fut décrochée par les frères Ferland de Drummondville ainsi qu'un prix de \$60. L'équipe composée de Gauthier et Donais de Drummondville se mérita la troisième position et une bourse de \$40. Les frères Poirier occupèrent le quatrième rang et reçurent \$30.

Les activités reprendront à la Salle Philharmonique, le 9 sept.

Lors de l'assemblée générale de la ligue des Brassiers tenue à la salle Philharmonique mercredi dernier, M. Yvon Rhin a été nommé président et M. Martial Théroux, secrétaire-trésorier. La ligue qui en sera à sa quatrième saison, débutera mercredi 10 septembre. Les parties auront lieu à 7 h 30 et la cédule sera de 30 rencontres. Dans la ligue de la Cité, M. Phaneuf a été réélu président pour une cinquième année consécutive, tandis que M. Henri Charbonneau agira comme secrétaire. Cette ligue, composée de 8 équipes, débutera mardi soir prochain 9 septembre. Quatre équipes joueront à 7 h 30 et les quatre autres évolueront à 9 heures. La ligue de la J.O.C., composée de 4 équipes, commencera ses activités dimanche 7 septembre. La plus vieille ligue de la ville, la ligue J. A. M. Cité qui en sera à sa seizième saison, reprendra ses activités vendredi soir prochain, le 12 septembre. Les soirées réceptions offertes par Molson débiteront aussitôt que toutes les ligues auront repris leurs activités à la salle Philharmonique. Les quilleurs dans les différentes ligues auront l'occasion de se mériter de magnifiques prix et cadeaux-souvenirs chaque semaine, durant la saison des quilles.

Les candidates se chargent de la vente des billets, et un vote est accordé pour chaque livret vendu. La candidate qui aura vendu le plus de livrets sera couronnée reine. Mlle Lise Gaudreau sera la représentante du St-Hyacinthe. A cette occasion une parade défilera dans les rues de la ville pour se terminer au stade Laframboise où il y aura une joute d'exhibition entre le St-Hyacinthe et Drummondville. Le club local présentera un alignement nouveau. En effet la direction annonce que trois ou quatre nouvelles figures seront en costume pour la partie. La direction annonce également la vente de billets pour la partie et le couronnement de la reine. Le prix d'entrée est de \$1,00. Espérons que les sportifs voudront nombreux à cette partie encourageant le club local et l'aider par le fait même au point de vue financier. L'amateur aura l'occasion de gagner une centaine de dollars distribués en prix lors de cette partie.

A cette occasion, S.-Hyacinthe rencontrera Drummondville

Le couronnement pour la reine du baseball provincial aura lieu dimanche 7 septembre, au rond Laframboise. Toutes les représentantes des différentes villes du circuit Arpin seront présentes à cet événement sportif. A cette occasion, une campagne de souscription est organisée, sous forme de tirage.

Christ-Roi triomphe du club S.-Joseph de Sorel

Une équipe composée de joueurs juvéniles de la paroisse Christ-Roi a remporté une victoire contre une équipe de Sorel dans une partie hors-concours, par le pointage de 6 à 5. L'équipe du Christ-Roi était sous l'habile direction de René Daviault. Gilles Bérard a été le grand responsable de cette victoire, grâce à ses trois coups sûrs. J.-G. Bibeau frappa également un trois-but, Frenière, qui langua pour le Christ-Roi, se mérita la victoire au monticule et de plus se distingua à l'offensive avec 2 hits dont un deux-but. Pour le Sorel, Clément réussit deux hits et B. Jolicoeur frappa trois coups sûrs, dont un deux-but.

Pour les jeunes "Ingénieurs" **MECCANO** LE CADEAU PARFAIT!

Tél. PR. 3-9404 **Théâtre CORONA** ST-HYACINTHE, Q.C. LE FOYER DU FILM PARLANT FRANÇAIS

SAM. - DIM. - LUN. - MAR. LES 6-7-8-9 SEPTEMBRE

Matinées Samedi et Lundi - Dimanche, spectacle continué

L'histoire d'un jeune homme pris dans le terrible courant de la délinquance juvénile!

JAMES DEAN dans **"LA FUREUR DE VIVRE"** CINEMASCOPE en couleurs

2e FILM **GEORGE MONTGOMERY** MONA FREEMAN dans **"HUK"** en couleurs

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI LES 10 - 11 - 12 SEPTEMBRE

Matinée Jeudi à 1 heure 30

Jamais ces paroles ne furent empreintes d'une telle ferveur désespérée... "Mon Dieu... secourez-nous!"

Glenn FORD • Eleanor PARKER **"MELODIE INTERROMPUE"** Cinémascope - Couleurs

2e FILM Broderick CRAWFORD dans **"LE SABRE ET LA FLECHE"** en couleurs

COURSES DE "STOCK CARS" A SAINT-GUILAUME Dimanche après-midi, 7 septembre, à 2 hres mettant en vedette les champions de la province. Il y aura: 2 courses novices, 5 tours 2 courses experts, 5 tours Course "Consolation" Grand "Free for All" de 15 tours

Pour informations, s'adresser à **Dutilly Station FINA - Douville** ou **CHARLES LALANCETTE** Hôtel, Saint-Guillaume

VENEZ EN FOULE VOIR LES "AS" DE LA VITESSE - En cas de pluie remis au dimanche suivant -

Marieville

M. et Mme Guy Casavant (Carnien Grenon) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Marie-Luce-Johanne.

—M. et Mme Marcel Brière (Léone Gladu) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Luc-Serge.

—M. et Mme Marcel Benoît (Jeanne Laliberté) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Richard-Alain.

—M. et Mme Réal Lussier, née Monique Nadeau, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Bernadette-Marise.

—A l'église paroissiale de Marieville, M. l'abbé Jules Girard, vicaire, a béni le mariage de Mlle Raymonde Meunier, fille de M. et Mme Richard Meunier, à M. Georges Doyon, fils de M. et Mme Philomène Doyon, du Sacré-Coeur de Beauvoir.

Saint-Denis

M. Lévis Phaneuf ainsi que Mlle Angéline et Rachel Phaneuf, MM. et Mmes Eudoris Phaneuf, Viator Phaneuf, Jacques Phaneuf et Laurent Gaudette, Mme Wildor Desrosiers, M. et Mme Normand Fontaine, de Saint-Marc-sur-Richelieu, M. Roland Phaneuf et son amie Mlle Nicole Fontaine, M. André Frédeite, de La Présentation, et Mlle Gisèle Phaneuf, M. Lucien Girouard, de La Présentation, et Mlle Constance Phaneuf, M. Roland Leblanc et Mlle Jacqueline Gaudette, MM. Dominique et Jean-Marc Phaneuf, Mlle Marie-Laure et Véronique Phaneuf, de Saint-Hyacinthe, Mariette, Agathe et Lucie Phaneuf, de Saint-Denis, Mlle Lise Champigny, sont allés dernièrement à Sherbrooke, rendre visite à M. et Mme Louis Phaneuf. Ils visiteront également le sanctuaire de Beauvoir.

—Mmes Ovide Bousquet, Herculine Lussier et Lucien Leboeuf, Mlle Rosanna et Flore Gaudette, Thérèse Bousquet, de la rue Yamaska, Mlle Aurèle Phaneuf, MM. Hervé Archambault, Joseph Laperle et Denis Bélanger ont pris part au pèlerinage diocésain organisé à l'occasion du troisième centenaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Au retour, ils visiteront le sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

—A l'église de Saint-Léonard d'Aston, comté de Nicolet, fut béni le 16 août dernier, le mariage de M. Roger Bonin, fils de M. et Mme Adonai Bonin, de Saint-Denis, à Mlle Madeleine Tourigny, fille de M. et Mme Benoît Tourigny, de Saint-Léonard. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au "Moulin Rouge". Les mariés partiront ensuite pour voyage. A leur retour ils habiteront Saint-Denis.

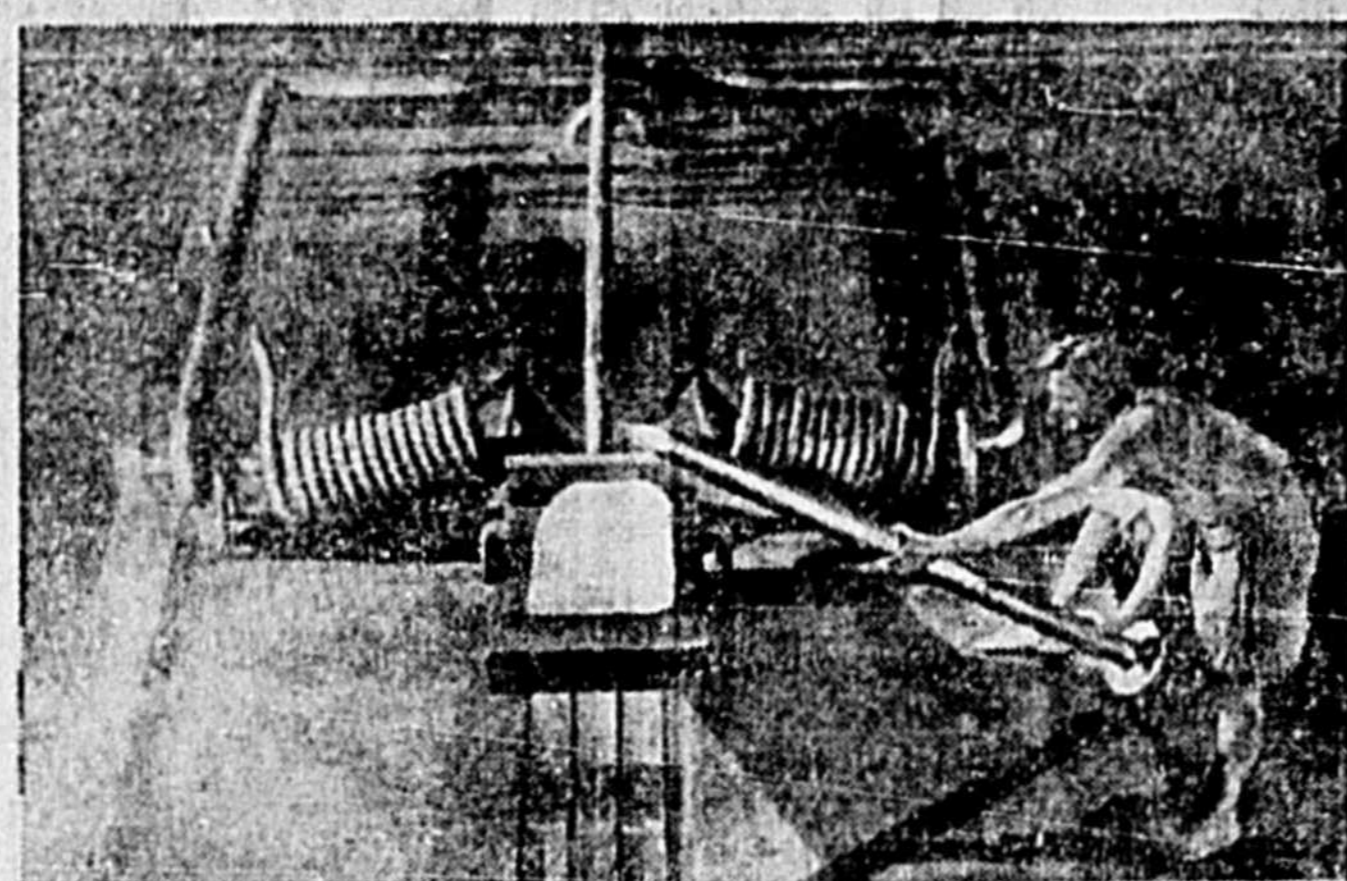
—M. le notaire et Mme Alphonse Meunier et Mlle Suzanne Meunier sont allés à Québec le 22 août, pour assister aux funérailles de M. le Dr Jean Trotter, frère de Mme Meunier.

—Le R. F. Roger Larue, c.s.v., était dernièrement chez M. et Mme Adrien Larue.

Au 9e congrès de l'Office catholique international du cinéma

Récemment s'est tenu à Paris le 9e congrès de l'Office catholique international du cinéma (O.C.I.C.). Ces journées d'études ont obtenu un succès réconfortant. En voici les conclusions: Ayant pris connaissance avec une respectueuse et filiale gratitude des importantes directives du Saint-Père, contenues dans la lettre adressée par S.E. Mgr Dell'Aqua à M. le chanoine Bernard, président de l'O.C.I.C. et s'étant appuyés pour leurs travaux sur ce précieux document, les participants aux Journées internationales d'études de l'O.C.I.C. réunis à Paris: 1o-Rappellent les providentiels engagements de l'Encyclique *Miranda prorsus*, concernant la promotion des bons films où, en particulier, le Souverain Pontife, en assimilant le billet d'entrée au cinéma à un bulletin de vote, incitait les chrétiens non seulement à se détourner des mauvais films, mais également à soutenir efficacement les oeuvres valables; 2o. Invitent, en conséquence, le public catholique à adopter une attitude résolument positive en face du cinéma et, tout en observant les consignes d'abstention ou de prudente réserve qui leur sont données par leur Centre national, à aider les bons films par tous les moyens en leur pouvoir; et en particulier par leur présence dans les salles qui les programment; 3o. Invitent les exploitants à offrir à leur clientèle des oeuvres répondant de plus en plus aux saines aspirations de l'immense majorité des spectateurs; 4o. Invitent également les pouvoirs publics, les auteurs, les producteurs, les distributeurs et les publicitaires à faciliter, à cet égard, la tâche des exploitants, en tenant mieux compte des exigences morales et culturelles d'un vaste public, trop souvent détourné du vrai cinéma par les excès et les abus de certaines productions; 5o. Souhaitent que les critiques, particulièrement les chrétiens, justement préoccupés par l'aspect esthétique d'une oeuvre, ne renversent pas pour autant la hiérarchie des valeurs, et n'omettent jamais de mettre l'accent sur le point de vue moral, en se souvenant que le cinéma doit être digne de l'homme; 6o. Font confiance aux Centres nationaux pour prendre toutes mesures adaptées aux caractéristiques propres à chaque pays, en vue d'aboutir à une efficace promotion des bons films et pour jeter les bases d'une plus grande collaboration en ce domaine sur le plan international.

CHOSSES DE L'ESPRIT



Une scène du film "L'Incrovable Aventure de Monsieur C.", qui sera à l'affiche du Ciné Maska à partir de samedi. C'est l'histoire d'un homme qui devient petit, petit...

La Turquie

La série *Pays de l'OTAN* se poursuivra au réseau français de télévision de Radio-Canada, le vendredi 5 septembre, à 9 heures du soir, avec la présentation d'un film documentaire et d'un entretien sur la Turquie.

Bien qu'il vienne au troisième rang des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ce pays est assez peu connu des citoyens canadiens. Situé au carrefour des cultures asiatiques et européennes, des forces économiques et politiques qu'oppose la guerre froide, il offre lui-même une image typique des divergences entre l'Est et l'Ouest. Dans sa capitale, Istanbul, le présent et le passé s'affrontent constamment. Ainsi, du haut des minarets et des vieilles forteresses qui rappellent le grand empire ottoman, on voit circuler, dans les rues, des voitures américaines dernier modèle, qui sont autant d'indices de l'orientation du peuple turc vers le mode de vie occidental. La Turquie poursuit, en effet, depuis trente-cinq ans, une révolution économique et industrielle, commencée sous Kemal Ataturk, qui la place déjà parmi les nations fortement mécanisées.

Comme contribution à l'OTAN, la Turquie assure en particulier la surveillance du Bosphore, détroit stratégique qui unit la mer Noire à la mer de Marmara. Au cours de son histoire, la Turquie a subi maintes atteintes à sa liberté; aussi, afin de se protéger contre tout agresseur éventuel, elle consacre désormais la moitié du budget national au maintien de ses forces armées.

A l'émission *Pays de l'OTAN*, le 5 septembre, les téléspectateurs

Silhouettes de Paris

Le jeudi 4 septembre à 8 heures du soir, la diseuse Monique Gaube et le chanteur Jacques Desrosiers se joindront à Jean Paquin, vedette de la série *Silhouettes*, pour évoquer les charmes de la ville de Paris.

Au cours des siècles, la Ville-lumière a abondamment inspiré les poètes et les musiciens. Il en est resté des oeuvres attachantes, bien caractéristiques du génie français. Les chansonniers contemporains ont tout particulièrement célébré Paris, ses vieux quartiers, ses boulevards, la Seine, etc.

Les téléspectateurs se rappellent sans doute que les deux premières émissions de la présente série de *Silhouettes* avaient pour thème "Paris 1900" et qu'elles mettaient en vedette Jean Paquin et Monique Gaube. Ce soir, on retrouvera de nouveau ces deux artistes dans un décor parisien. Jean Paquin y interprétera *Sérénade sur Paris*, Reviens et, en duo avec Monique Gaube, Je sais que vous êtes jolie. Celle-ci chantera en outre *Paris se regarde* et *L'Air de Paris*. Jacques Desrosiers viendra apporter une note gaie et fantaisiste à l'émission en interprétant *La Tactique du gendarme* et *Le Grand café*.

Les trois chanteurs esquisseront enfin une vivante "silhouette" de

Paris en faisant entendre Paris, c'est une blonde... Comme à l'accoutumée, Otto-Werner Mueller dirigera l'orchestre. La réalisation de *Silhouettes* est assurée chaque semaine par Roger Racine.

PETITES ANNONCES

On ne s'imagine pas l'efficacité d'une petite annonce classée dans notre journal. Elle coûte peu et rapporte beaucoup. Rendez-vous en compte, si vous avez un logement à louer, une propriété ou un article quelconque à vendre.

Téléphonez à PR. 4-6479

RADIOS D'AUTO MARCONI

vendus, posés, — garantis par

La Radio Maskoutaine Enr.

870, rue des Cascades, Tél. PR. 4-4525

Saint-Hyacinthe

Ne vous laissez pas

COINCER



le dernier jour:

15 SEPTEMBRE

Quel que soit le montant de vos Bons de la Victoire à 3%, il y a avantage pour vous — et votre pays — à les échanger AUJOURD'HUI MÊME. Obtenez jusqu'à 50% de plus en intérêt. Vous avez le choix entre quatre échéances.

OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA

Voyez votre courtier de placement, banque, agent de change, société de fiducie.

A PARTIR DU 13 SEPTEMBRE

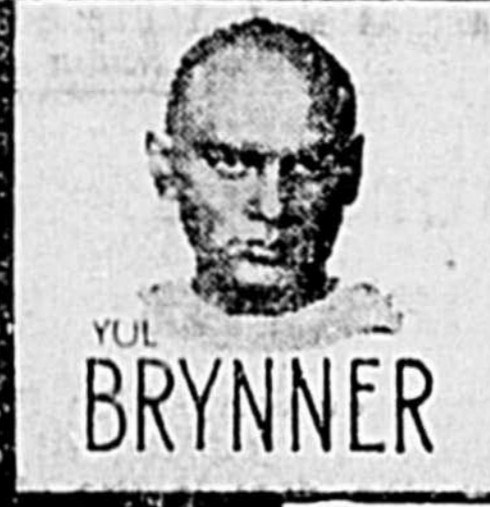
AU THÉÂTRE MASKA

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE GRANDIOSÉ PRODUCTION DE **Cecil B. DeMille**

les Dix Commandements



- Moïse sauvé des eaux
- Le grand amour de Nefertari
- Le triomphe de Moïse, prince d'Égypte
- L'Enfer des Esclaves
- Le Buisson Ardent
- Les Plaies d'Égypte
- La Nuit de la Peur
- L'Exode vers l'Inconnu
- La Ruée des Chars de guerre
- Le Passage de la Mer Rouge
- Moïse sur le Sinaï
- Le Camp de la Corruption
- Le Feu du Ciel



12 vedettes
30.000 figurants
20.000 soldats
2.500 chars de guerre

VISTAVISION

C'est un film Paramount

TECHNICOLOR

4 HEURES DE GRAND SPECTACLE ! EN FRANÇAIS

NOUVELLES DE LA RÉGION

Saint-Marcel

M. Adgémir Guertin est décédé dernièrement à l'âge de 79 ans, le 6 août. Le service fut chanté par M. le curé Ostiguy, assisté de M. le vicaire de Saint-Hugues comme sous-diacre. On remarquait dans l'assistance le frère du défunt, M. Joseph Guertin, de Montréal; M. et Mme Oscar Rousseau, leur fils et leur fille, Montréal; M. et Mme Camille Rousseau, Québec; M. et Mme Simard, Verchères; M. Ephrem Rousseau et sa fille, Saint-Hyacinthe. La sœur du défunt l'a précédé dans la tombe de trois semaines.

Pour une troisième fois, M. Alphonse Brouillard, âgé de 71 ans, voit sa quatrième génération avec son troisième enfant, Mme Elphège Brouillard portant au baptême France-Linda, fille de Raymond Brouillard et de Denise Beaugard, Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Beaugard, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Normand Nadeau (Gabelle Verrière), un fils, baptisé Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Verrière, de Saint-Gérard d'Yamaska, Porteuse, Mlle Ruth Verrière.

M. et Mme Emile Guillette (Rose-Hélène Lionnais), est née une fille baptisée Lise-Micheline, Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Proulx, Porteuse, Mme Martine Bédard, tante du bébé.

Saint-Liboire

M. et Mme Wellie Nadeau chez M. Armand Nadeau.

M. et Mme Jean-Marie Brouillard, de Saint-Hyacinthe, chez M. Ovide Ménard.

M. Alexandre Dolbec, des Etats-Unis, chez son frère, M. Edouard Dolbec.

M. Alexandre Labonté, de Mackayville, chez Mme Edouard Messier et Armand Pétrin.

M. et Mme Joyal, de Saint-Aimé, et leurs enfants, chez M. Oscar Laramée.

Mme Rompré et sa fille, de Jonquière, chez M. Victorin Saint-Martin.

M. et Mme Marcel Chamberland et leur fille Louise, en voyage à Québec et à Sainte-Anne.

Aux noces, à Saint-Aimé, chez M. Donat Lavallée, M. et Mme Roger Vincent.

Saint-Ours

M. et Mme Laurent Champigny, Mlles Françoise Bonin et Jeanne-Mance Fréchette visitèrent dernièrement quelques parents et amis aux Etats-Unis Ils passeront à Ware et à Southbridge, où ils visiteront l'American Optical Company, où travaille leur oncle Thomas. Puis ils descendront visiter quelques plages de l'Atlantique, dont Nantasket Beach et Hampton Beach. Ils revinrent par le lac Winnepesaukee.

Saint-Bernard

M. et Mme Ovide Lafrenaye et leur fils Paul, des Etats-Unis, visitèrent Mme Louis Lamoureux, de Saint-Bernard.

M. et Mme Nazaire Lamoureux et leurs filles, Lorraine, Judith, Jacinthe et Isabelle, Mlle Rachel Lamoureux, tous de Saint-Hyacinthe, Mme Louis Lamoureux, de S. Bernard, vécurent M. et Mme Georges-Aimé Lamoureux, dimanche dernier.

M. et Mme Roger Bonin, de Saint-Jude, vécurent M. et Mme Wilfrid Bonin, à leur retour de voyage de noces.

Les 17, 18 et 19 août, eurent lieu dans notre paroisse les Quarante-Heures. Les paroissiens se rendirent en grand nombre rendre leurs hommages à Jésus-Hostie. Il y eut différents offices durant ces trois jours. Entre autre dimanche soir, une heure sainte suivie d'un intéressant sermon prononcé par M. l'abbé Gérard Dupuis. Ensuite plusieurs prêtres des alentours eurent l'amabilité de se déplacer de leur paroisse pour venir entendre les confessions.

M. et Mme Maurice Berthiaume, de Saint-Hyacinthe, vécurent M. et Mme Léon Berthiaume, en fin de semaine.

S.-A. CYR

Architecte et ingénieur
490, rue Sainte-Anne,
Tél.: PR. 4-6133
Saint-Hyacinthe
Au service de la population
de Saint-Hyacinthe
depuis 1848 (Jno)

L'Ange-Gardien

Mlle Carmel Lacasse, fille de M. et Mme Roland Lacasse, a épousé M. Paul-Aimé Fournier, de la Citadelle de Québec, fils de M. et Mme Elisée Fournier, de Grande-Valleée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Joseph Lavoie, curé. Mme Martial Lacasse agissait comme dame d'honneur. Mlle Ginette Bussières, bouquetière, et M. Robert Lacasse, petit page, précédaient le cortège nuptial. Après la réception qui eut lieu à la salle paroissiale de L'Ange Gardien, les nouveaux époux partirent en voyage pour Québec.

M. Jean-Claude Fleury fut transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Joseph de Granby, à la suite d'un accident survenu alors qu'il était à presser du foin chez son voisin, M. Charles-E. Bernard. Par une fausse manœuvre, il se fit prendre le bras dans la presse.

Grâce à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, un troisième rang de la paroisse, celui de Saint-Georges, se voit gratifier d'un chemin d'asphalte. Les travaux sont terminés. Une nouvelle rue, partant de la rue du Couvent, passant du côté est de l'église et allant se perdre à la rue Rosalie, fut également reconverte d'asphalte ces jours derniers.

M. et Mme Philippe Casgrain, de Montréal; M. et Mme Adélar Casgrain et leur fils Jacques, de Sainte-Anne-de-Bellevue; M. et Mme Goyette, de Saint-Paul d'Abbotsford, sont venus rendre visite à M. et Mme Pierre Casgrain, en fin de semaine.

M. et Mme Charles-E. Bernard, Mlles Blanche Lacoste et Fleurette Decelles, Mme Thomas Gasse, Mlle Irène Beaudry, M. et Mme Gilles Maynard, M. et Mme André Grenier, se rendaient au Cap-de-la-Madeleine, ces jours derniers.

M. et Mme Antoine Laroque et leur fille Michelle, de Montréal, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Armand Laroque.

Samedi le 23, un service anniversaire a été chanté pour M. Sergius Lacoste, décédé l'an dernier.

Saint-Pie

Le 16 août, à l'église de Saint-Pie, fut béni le mariage de Mlle Jeannine Marquis, fille de M. et Mme André Marquis (Rose-Aimée Pelletier), à M. Gilles Latulippe, fils de M. et Mme Edmée Latulippe (Marianne Michaud), de Cabano. Les nouveaux époux habiteront S. Pie.

Le 16 août fut béni le mariage de Mlle Marie-Claire Girard, fille de M. Léon Girard et de Mme Girard (Beatrice Paré), décédée, à M. Charles-Emile Perrault, fils de M. et Mme Harris Perrault. Après réception au Club Nautique, les nouveaux époux partirent en voyage. A leur retour ils habiteront Saint-Pie.

Le 16 août fut aussi béni le mariage de Mlle Jeannine Gosselin, fille de M. et Mme Jean-Paul Gosselin (Alice Bérard), à M. Jacques Wilson, de la paroisse Saint-Sacrement de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme James Wilson, de Saint-Hyacinthe. Les nouveaux époux habiteront Saint-Hyacinthe.

Mlle Yolande Martin, de Sault-aux-Moutons, Saguenay, en promenade chez ses parents à Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel et Saint-Pie, chez Mme O. Patenaude et M. Rodrigue Martin. Elle se rendit aussi à Montréal, voir ses frères religieux, Jean-Bernard, missionnaire en Haïti, actuellement à Montréal, et Frère Bernardin, directeur à S. Antoine des Laurentides, religieux des Frères du Sacré-Coeur.

Fut baptisé Joseph-Jean-Denis, fils de Paul-Emile Morin et de Gisèle Flibotte. Parrain, Jean-Denis Morin; marraine, Mathilde Rivest, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Gérard Bousquet (Marie-Jeanne Bernard), une fille, baptisée Marie-Manon-Carole-Anne, Parrain et marraine, Gérard et Lise Bousquet, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Roger Tétrault (Marielle Deslandes), un fils baptisé Jean-Lauré-Michel-Stéphane-Alain, Parrain et marraine, Lauré-Tétrault et Madeleine Pion, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 août, fut baptisé Joseph-Gilles-Marcel, fils de François Ruel et de Louise Marquis, Parrain et marraine, Gilles Latulippe et Jeanne Marquis, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 août, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, est décédée Céline Duhamel, épouse de feu le Dr Edras Proulx, autrefois de Saint-Pie. Les funérailles eurent lieu à l'église de Saint-Pie et l'inhumation au cimetière de l'endroit. Elle laisse dans le deuil ses fils: J.-A. Proulx, Roland et Roméo, de Granby; Gaston et Bernard, de Saint-Pie; deux filles, Soeur Estelle Proulx, en mission à l'Hôpital de Marieville, et Mme Jean Godin (Fernande), Saint-Hyacinthe.

Le 23 août, fut béni le mariage de Mlle Thérèse Deslandes, fille de M. Ubald Deslandes, décédé, et de feu Yvonne Bousquet, à M. Jean-Marie Piché, fils de M. Charles-Emile Piché, décédé, et de Mme Piché (Clémentine Langevin), de Saint-Pie. Au retour de leur voyage les nouveaux mariés habiteront Saint-Pie.

Saint-Barnabé

Etaient de passage à Saint-Barnabé, ces jours derniers, M. et Mme Raoul Brodeur, de Waterbury, Conn. Ils se rendirent à Sainte-Anne de Beauré et au Cap-de-la-Madeleine, accompagnés de Mme Hilaire Blouin, M. et Mme Lionel Blouin, M. et Mme Emile Graveline. A leur retour aux Etats-Unis, Mme Hilaire Blouin partait en visite avec eux.

M. Réjean Graveline est de retour de Labrieville.

Saint-Damase

Le 17 août, a été baptisé Joseph-Michel Gauthier, enfant de Jean-Paul Monast et de Marjolaine Beaugard, Parrain et marraine, M. et Mme Armand Monast, grands-parents.

Le 17 août, a été baptisé Joseph-Benoît Daniel, enfant de Paul-Emile Fréchette et de Gracia Viens, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Viens.

Le 24 août, a été baptisée Marie-Lise-Sylvie, enfant de Zoël Beaugard et de Bibiane Sansoucy, Parrain et marraine, M. et Mme Roger Langlais.

Le 29 août, a été inhumé dans notre cimetière M. Arthur Dupont, veuf d'Angeline Ravenelle, décédé à Montréal à l'âge de 80 ans et 10 mois. Il laisse un frère, M. Joseph Dupont, de Saint-Damase.

M. et Mme Roland Chartier ont passé quelques jours à Atlantic City.

Les membres de la Coopérative Avicole sont allés en pique-nique samedi 23 août à Saint-Eustache. La température fut idéale pour les amusements en plein air.



NOUVEAU CENTRE DE COUVRE-SIEGE

Donnez à votre automobile l'apparence d'une neuve avec des couvre-sièges C.T.C.



Votre choix, Saran ou coton

Couvre-Siège

NOUS FAISONS L'INSTALLATION DANS NOTRE ATELIER

Léger supplément.

En magasin: Couvre-sièges pour Ford, Dodge, Chevrolet, Plymouth, DeSoto, 1949 à 1958.

Autres marques, fait sur mesures. Choix de couleurs et de fabrique.

12.95

AUBAINE

BATTERIE KEYSTONE, 6 VOLT



Garantie 4 ANS
51 plaques
165 ampères

6.95

et votre vieille batterie

\$14.45 échange

Groupe no 1
GARANTIE DE 12 MOIS

Achetez vos pneus neufs au prix du manufacturier



8.95

CHACUN Avec échange CLASSE "A"

RESERVEZ VOS PNEUS A NEIGE "A"
670x15-12.45, échange
710x15-13.45 "
750x14-12.95 "
800x14-13.95 "
Sans tube, flans blancs, léger supplément

NYLON

750x14 Tubeless \$19.95 avec échange classe "A"	670x15 \$13.95 avec échange classe "A"
---	--

PNEUS NEUFS

ÉCONOMIE DE \$5.45

Nous installons vos pneus, tuyaux d'échappement silencieux, couvre-sièges, avec un léger supplément.

ATTENTION PROPRIÉTAIRES DE VOITURES EUROPÉENNES

Nous avons en magasin les pièces de rechange pour votre auto.

A BAS PRIX, — Tuyaux d'échappement silencieux, pour Volswagon, Austin, Ford, Anglia, Morris, etc. PNEUS à NEIGE pour automobiles européennes; réservez les vôtres au

Magasin Associé
CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ
SAINT-HYACINTHE
2940, Dessaulles
Fernand Lucier prop.
Tél. PR. 3-1234

St. Hyacinthe Propane ENR.
Vente • Service • Installation
Pipes & Gas
PR. 4-7322
Yvon Breton, prop. Blvd Laurier Douville

CHACUN SA CHAMBRE!



Les attrayantes cloisons accordéon

modernfold

apportent la solution au problème d'espace des familles nombreuses et permettent les divisions de pièces qu'exige la vie moderne. En un tournemain, elles dédoublent parfaitement une pièce!

Dans les maisons comme dans les immeubles commerciaux et les institutions, leur robuste structure d'acier et le tissu durable dont elles sont recouvertes (choix de 16 couleurs) les rendent pratiquement inusables.

Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos échantillons et de vous fournir tous renseignements concernant les portes et cloisons Modernfold qui peuvent vous être fournies en toutes dimensions et les portes Modernfold "Spacemaster", plus légères, que vous pouvez installer vous-même et dont les dimensions sont standard.

A compter de \$24.95

J.A. LAFERTE
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
2520, rue Dessaulles
Tél. PR. 4-6455, S.-Hyacinthe

Pour la rentrée des classes
BICYCLETTES de marques réputées
SPECIAL — REDUCTION de \$10.00 sur chaque bicyclette,
★ avec cadeau-surprise GRATUIT
— SERVICE ET GARANTIE COMPRIS —
LAURENT JACOB
1245, rue Sylva-Clapin Tél. PR. 4-7732
Saint-Hyacinthe

Le Paris
2340 AVENUE ST-JOSEPH
COMMENÇANT SAMEDI JUSQU'À VENDREDI INCLUS.

GARE À CELUI QUI CONVOITE LA FEMME DU VOISIN

L'éblouissante et toujours extraordinaire **Viviane ROMANCE**

avec PHILIPPE LEMAIRE ARMAND MESTRAL

Le drame d'une vie peut tenir dans un soupçon

LE TOURNANT DANGEREUX

Egalement à l'officine

UNE OEUVRE BOULEVERSANTE OÙ LE DRAME COTOIE L'AVENTURE DANS LES BAS-FONDS DE ROME

Inconnue, hier; célèbre, maintenant **GIULETTA MASINA**

Dans les Faubourgs de la Ville avec MASSIMO GIROTTI MICHEL JOURDAN

HORAIRE: Sur semaine, à 6 h. 30. Samedi, à 6 h. 30. Dimanche, à partir de 12 h. 15, Continuél

S.-Guillaume

M. et Mme Antonio Morel, en visite chez leurs enfants, à Mont-réal.

M. et Mme Henry Belloumeur recevaient dernièrement le R. P. Guy Gervais, de Saint-Hugues; M. et Mme Camille Gervais; M. et Mme Raymond Hallé et leurs enfants; M. et Mme Jean-Guy Spé-nard et leurs enfants, de Drummondville.

M. et Mme Maurice Melançon et leur fils Gérard, M. et Mme Bernard Viens et leur fille Madeleine, en visite chez M. et Mme Jean-Paul Brandy, à Saint-Césaire.

M. Lorenzo Viens, de Mont-réal, en visite chez sa mère, Mme Albert Viens.

M. et Mme Gabriel Cormier, M. et Mme Donald Poliquin et leur fils Michel, des Trois-Rivières, en visite chez M. et Mme Anatole Fontaine.

—Les RR. SS. Candide de-Jésus et Saint-Théodore, des Sœurs de l'Assomption, la R. S. Prescille Van-nale, des Sœurs Grises de Mont-réal, en visite chez leur frère, M. Robert Vanasse.

—M. et Mme Roger Viens, de Drummondville, en visite chez Mme Albert Viens.

Saint-Dominique

M. et Mme Camille Girouard (Laurette Lacroix) ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Léonie-Nicole-Johan-ne, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lacroix, de Saint-Raymond, co. Wolfe, grands-parents de l'enfant.

—M. l'abbé P.-O. Gaudette ainsi que Mlle Cécile, Ludivine et José-phié Gaudette, se rendirent à Ste-Anne de la Pocatière dernièrement, visiter leur frère, M. Gérard Gau-dette, professeur agronome à l'École d'Agriculture et après firent le tour de la Gaspésie.

—Mlle Isabelle Vertefeuille, de passage à Sherbrooke, visiter sa sœur, R. S. Hildegarde, des reli-gieuses de la Présentation-de-Marie.

—M. et Mme Lorenzo Thuot, de Rigaud, de passage dimanche der-nier chez M. Augustin Thuot.

—M. Paul-H. Dubreuil, de Mont-réal, de passage la semaine der-nière chez M. Origène Dubreuil.

—M. et Mme Albert Thivierge, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Réal Viens.

Des récoltes et de leur état, dans le secteur Richelieu

Les nouvelles de la région mas-koutaine, quant à la production agricole de l'année, ont déjà été meilleures. S'il faut, du moins, s'en rapporter au dernier rapport télégraphique du ministère de l'Industrie et du Commerce. En ce qui regardé le secteur de Ri-chelieu, qui comprend entre au-tres comtés ceux de Saint-Hya-cinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Verchères et Yamaska, on y lit ce qui suit :

La fenaison est terminée; la ré-colte de foin a été bonne mais de qualité réduite. La moisson débute; les rendements sont satis-faisants, mais le grain est lé-ger. Il y a beaucoup de rouille dans les champs de céréales. Pommes de terre hâtives et au-tres cultures maraichères don-nent d'excellentes récoltes. Les prix de tous les légumes sont bas. Une forte récolte de pois de cou-serves est terminée, alors que celle des haricots est en cours. Dans les vergers importants, on contrôle assez bien la maladie, mais la récolte s'annonce moyenn-e. Les pâturages sont en bon état.



M. Léo Choquette décédé à S.-Césaire à l'âge de 46 ans

Saint-Césaire, 2, (DNC)

M. Léo Choquette, de Saint-Cé-saire de Rouville, est décédé à l'âge de 46 ans. Outre son épouse, née Jeannette Denicourt, il laisse deux frères et deux sœurs: Ar-mand, de Saint-Paul d'Abbotsford, et Elphège, L'Ange-Gardien de Rou-ville; Mmes Roland Cordeau (Ma-ria), Farnham, et Fernand Ngdon (Jeanne d'Arc), l'Abord-à-Plouffe. Les funérailles eurent lieu vendre-dî dernier à l'église de Saint-Césaire, sous la direction de la maison Ri-chard Poirier, M. l'abbé Raoul Pé-loquin, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté du R. P. Boismenu, c.s.c., et de M. l'abbé Simon Fleury, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Guy Nadeau, Roland Tessier, Charles-Émile Ro-billard, Guy Meunier, Eugène Cour-temanche, Georges Sansoucy.

Sainte-Rosalie

De passage, ces jours derniers, chez M. et Mme Irénée Lussier; Mme Wilbrod Laganière, Mme Al-bert Laganière, M. et Mme Ovide Lussier et leurs enfants, Claire, Diane et Bernard, de Saint-Denis; M. et Mme Conrad Bienvenue et Serge, Mme Lucien Forget, Montréal; Mme Georges Sautoire, M. et Mme Jean Malo, Diane et Yves, M. et Mme Gérard Laganière, Mmes Jean-ne et Francine Bienvenue, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Gilles Lus-sier, Louise et France, Mme Geor-ges Lussier, Claude et Lorraine, M. Armand Lussier, Mme Antoine Lus-sier, Mme Corbeil, Mme Ernest Gosselin, Mmes Morel et Jos. Le-mieux, tous de Sainte-Rosalie.

La future mariée sera heureuse de recevoir un CADEAU pratique

tel que :

- Grille-pain
- Bouilloire
- Poubelle de cuisine
- Pyrex
- Cafetière
- Percolateur
- Ustensiles en acier inoxydable ou aluminium "Suprême"

Prix à la portée de tous les budgets

J.-A. VINCENT & FILS

1890, rue des Cascades, Tél. PR. 4-8484, Saint-Hyacinthe

Saint-Charles

M. et Mme Jude Gauthier rece-vaient dimanche la visite de M. et Mme P. Emile Gauthier et leur bébé, M. et Mme Rosaire Meunier et leurs enfants, de Mackayville.

—Mlle Lise Beaugard, de La Présentation, est invitée de Mlle Diane Rémy, pour quelque temps.

—M. et Mme Gérard Bousquet ont le plaisir d'annoncer à leurs pa-rents et amis la naissance de leur premier fils, baptisé Joseph-Yves-Alain, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bousquet, grands-pa-rents, Porteuse, Mme Gérard Bous-quet, mère du bébé.

Mme Alphée Busque et son fils Gilles, de Saint-Georges de Beauce, passent quelques jours chez M. Sta-nislas Lussier.

—On annonce le mariage de Mlle-Aline Couillard, institutrice, fille de M. et Mme Raoul Couillard, de Saint-Charles-Richelieu, à M. Jean-Pierre Loiseau, marchand, fils de M. et Mme Irénée Loiseau, de Douville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi 13 septem-bre, à 10 hres, à l'église de Saint-Charles. Après la réception en leur honneur, les nouveaux époux parti-ront en voyage à Atlantic City. A leur retour ils habiteront Douville.

Saint-Aimé

—M. et Mme Arthur Laplante, M. Roland Laplante, Mlle Rolande Laplante, sont de retour du Lac Saint-Jean, où ils visitèrent M. et Mme Edgar Laplante.

—M. et Mme Napoléon Boucher recevaient dimanche la visite de M. et Mme Léo Boucher, M. et Mme Wilfrid Boucher, Mm. Benoit, de Hartford, Conn., Mm. et Mmes Ac-thur Boucher, Lucien Boucher, Ro-saire Boucher et leurs enfants, de Sorel, Mlle Bernadette Boucher, de Sorel, Mm. André et Bernard Bou-cher, Saint-Hyacinthe, Mm. et Mmes André Forcier et Guy Boucher, Saint-Aimé.

—M. Jacques Lafond, de Mont-réal, de passage chez Mm. et Mmes Jean Bélanger et André Forcier.

—M. Gérard Parent, de Mont-réal, chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Parent.

—M. et Mme Paul-Emile Lam-bert recevaient dimanche la visite de Mm. et Mmes Bernard Bérard, de Saint-Antoine; Armand Lambert et Wilfrid Lambert, Sorel; Bernard Mathieu et Jean-Guy Joubert, S. Hyacinthe; M. Jean-Paul Bérard et son amie, Mlle Simone Limon, de Montréal.

—Mm. et Mmes Jean-Paul Las-sonde, Guy Boucher, Jean-Charles Poirier, André Forcier, Mm. Fer-nand Champigny et Fernand Bélan-ger, se sont réunis dimanche der-nier chez M. et Mme Raymond Bé-langer, pour célébrer leur 6e anni-versaire de mariage.

Grégoire Girard

ARPENTEUR - GEOMETRE

760, rue du Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe, Tél.: PR. 4-8205

ECONOMISEZ

pour la Reentrée des Classes

Choix complet de Souliers, Valises, Sacs d'écoliers, pour fillettes et garçons, à des prix défiant toute concurrence

R. BASTIEN

Chaussures - Valises - Merceries pour messieurs

1108, rue des Cascades, Tél. PR. 4-4601

DACTYLOGRAPHES

- Vendus
- Loués
- Réparés

Voyez le UNDERWOOD entièrement nouveau - GROS ET DETAIL -

A. Létourneau

497, rue Hôtel-Dieu, Tél. PR. 3-9644, S.-Hyacinthe

Saint-Marcel

Ces jours derniers, a été célébré le mariage de M. Aristide Bernier, fils de M. et Mme Uldéric Bernier, à Mlle Rose-Amande Cournoyer, fille de M. et Mme Raymond Cour-noyer, de Saint-David. Après la cé-rémonie, les nouveaux époux se rendirent à Sorel à la Salle Saint-Joseph pour la réception, où quatre cents invités les attendaient. Parmi les invités on remarquait les pa-rents du marié, M. et Mme Uldéric Bernier, Mm. et Mmes Roméo Ber-nier, de Saint-Aimé; Sylvio Ber-nier, leurs filles, Carmelle et Chris-tiane; Raymond Bernier, M. Eu-clide Bernier et son amie, M. et Mme Louis Lavallée, grands-parents du marié, de Saint-Aimé; Mm. et Mmes Raymond Cournoyer, parents de la mariée; Robert Cournoyer, Gratien Cournoyer, Rosaire Pépin, Lionel Parent; son beau-frère, M. Louis, et les cousins et cousines du marié et de la mariée. Après la ré-céption, les nouveaux époux parti-ront en voyage en Gaspésie.

—En visite chez M. et Mme Moï-se Rainville, M. et Mme Jean-Paul Langelier, de Saint-Simon, leurs fils André et Bernard, leur fille Lucie.

—En visite chez M. et Mme Ro-bert Forcier, Mme Jean-Baptiste Lamoureux, de Saint-Hyacinthe, Mlle Jeanne Saint-Jean, de Sainte-Adèle.

—En visite chez M. Henri Vin-cent, M. et Mme Arcadius Gélinas, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Omer Vad-nais, leur fille Véronique, de Mont-réal.

—Chez M. et Mme Wilfrid Lam-bert, leur fils Martial, agronome.

—Chez M. et Mme Ovide Binet-te, M. et Mme Gérard Binette, leur fils Michel et leur fille Marianne, de Montréal.

—Chez M. et Mme Ovide Mé-nard, M. et Mme Adélaïde Allard, de Saint-Hyacinthe.

—Chez Mme Cléophas Vadnais, Mm. et Mmes Omer Vadnais et Joseph Vadnais, de Saint-Denis.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

Actions privilégiées

participantes 6% cumulatives

No 155, Dividende trimestriel de \$1.50 par action, plus \$1.00 additionnel par action participante pour l'année fiscale en cours, payable le 15 octobre 1958 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 19 septembre 1958.

Actions ordinaires sans valeur nominale

No 134, Dividende trimestriel de 42 1/2 cents par action payable le 15 novembre 1958, aux actionnaires inscrits à la fer-meture des affaires le 20 octobre 1958.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 22 août 1958.

G. Michon Parle De Nettoyage

AIDONS NOTRE NETTOYEUR

Connaissez-vous l'histoire de la maman désespérée qui appelait le médecin d'urgence? "Docteur", s'écriait-elle, "mon petit garçon a avalé ma plume-fontaine, que dois-je faire en attendant votre arrivée?" Le médecin, bien calme, lui dit: "Quoi, madame, vous n'avez pas pensé à utiliser un crayon?"

Ceci me fait penser aux nombreux problèmes que nous rencontrons dans notre commerce. Certes, il n'est jamais question d'enfants avalant des plumes-fontaines, mais il ne se passe rarement une semaine sans que nous entendions des gens nous demander anxieu-sément au téléphone si nous n'aurions pas trouvé telle ou telle chose dans leurs poches.

Il est aussi important de vous rappeler à vous, oui, à vous-même, et à tous les gens qui nous confient leurs vêtements pour nettoyage, d'en bien vérifier toutes les poches, avant de nous les apporter, qu'il est important de rappeler à l'automobiliste de véri-fier son frein manuel avant de partir avec sa voiture. Vous seriez surpris du nombre de gens qui apportent leurs vêtements au net-toyeur sans vider les poches de leur contenu.

Nous mettons de côté tout ce que nous trouvons, et nous nous efforçons de remettre chaque objet trouvé à son propriétaire, mais là n'est pas la solution au problème. Vous admettez que nous ne sommes pas les détenteurs des souvenirs trouvés dans les poches des clients.

A propos des jeunes filles qui oublient leurs tubes de rouge à lèvres dans les poches de leurs pantalons, si vous pouvez concevoir ce qu'une substance grasse comme un rouge à lèvres peut endomma-ger un tissu, vous comprendriez pourquoi nous préférons que les poches soient vidées.

Georges Michon

G. Michon NETTOYEUR TEINTURIER

LAVAGE DE CHEMISES

Tél. PR. 4-7020

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

1045, rue des Cascades Saint-Hyacinthe

Tous les systèmes de traite "CHORE-BOY"

conviennent parfaitement à vos besoins

Cultivateurs, désirez-vous une trayeuse?

Vous avez le choix entre pipeline, trayeuse sur plan-cher, trayeuse suspendue à tubes courts, et tous les gen-res pour parloir de traite.

- Véritable aubaine pour trayeuses usagées, de marques "De Laval", "Surge", "Massey-Harris", "International", "Coop." à prix très intéressants. Une visite vous convaincra

Adressez-vous à

Adonai Blanchette

La Présentation (S.-Hyacinthe) Tél. 3-33

AVANT de donner VOTRE COMMANDE DE CHARBON ou de SIGNER un CONTRAT pour achat d'HUILE À CHAUFFAGE

consultez une maison responsable, établie à Saint-Hyacinthe depuis plus de 45 ans

Voyez le représentant de la

MAISON CHARTIER

où vous pouvez compter sur des produits de première qualité et la meilleure garantie

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

- ★ 3 lignes téléphoniques
- ★ 13 camions de livraison pour mieux vous servir

Huile KLEEN-FLO Traite

E.-J. CHARTIER

GILLES CHARTIER, administrateur Enr.

Bois - Charbon - Huile à chauffage

1000, RUE SAINTE-MARIE Tél. PR. 4-5343 SAINT-HYACINTHE

Saint-Bernard

Mercredi 20 août, M. Marcel Al-laire, fils de M. et Mme Laurent Allaire, a quitté les siens pour en-trer en religion chez les Frères Oblats de Marie-Immaculée, à Rou-gemont.

—A été baptisé, par M. l'abbé Ernest Lapierre, Joseph-Jean-Michel, fils de M. et Mme Raymond Desro-siers, Parrain, Jean-Denis Desautels, oncle; marraine, Mme Antoinette Marin, grand-mère, tous deux de Saint-Pie de Bagot.

—A l'occasion du 50e anni-versaire de notre paroisse, M. le curé a proposé à tous les paroissiens d'é-riger un calvaire au cimetière, pour remplacer la croix de bois. Nous souhaitons bon succès à notre pas-teur, dans son projet.

—M. et Mme Téléphore Ménard nous quitteront bientôt pour aller demeurer à Saint-Jude, tandis que M. et Mme Jules Ledoux et leur fillelette iront demeurer à Saint-Hya-cinthe. M. Ménard a vendu sa ferme à M. Bohémier, de Marieville. Ce dernier s'installera parmi nous avec sa famille bientôt.

—Samedi 30 août, avait lieu le mariage de M. Marcel Casavant, de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Joseph Casavant, de Saint-Bernard, à Mlle Rachel Saint-Amand, de S. Hyacinthe.

Saint-Mathias

M. et Mme Claude Lapierre an-noncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Edouard-Daniel, Parrain et marrai-ne, M. et Mme Edouard Valiquette.

—M. et Mme Pierre Valton an-noncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Joséph-Thérèse-Christiane.

—M. et Mme Jean-Paul Bell an-noncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Marie-Paule-Francine, Parrain et mar-raine, M. et Mme Pierre Brunette.

—M. Marcel Messier, fils de M. et Mme Omer Messier, de Saint-Mathias, épousait dernièrement Mlle Marthe Baril, fille de M. J. Baril, de Princeville, et de Mme Baril, décédée.

—Mlle Madeleine Sorel, fille de M. Wilbrod Sorel, de Saint-Mathias, et de Mme Sorel, décédée, unissait sa destinée à M. Marcel Lussier, fils de M. et Mme Louis-Paul Lussier, de Saint-Damase.

—Plusieurs paroissiens de Saint-Mathias se rendaient à Ste-Anne de Beauré le 17 août, à l'occasion du pèlerinage du diocèse de Saint-Hya-cinthe. Parmi eux, on remarquait M. l'abbé Paulin Loiseau, M. et Mme Richard Poudrette, M. et Mme Dollard Halde.

Saint-Césaire

M. et Mme Florian Turgeon (Jean-nine Jolicoeur) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Claudet-te-Pierrette, Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Lévesque, de Hull.

—M. et Mme Armand Chagnon (Jacqueline Léveillé) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Gilles-René, Parrain et marraine, M. et Mm. Lionel Chagnon.

—M. et Mme Majorique Hamel (Irène Boudreau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Robert-Dominic, Parrain et marraine, Lucien et Ja-queline Hamel, frère et sœur de l'enfant.

—Sincères félicitations à M. et Mme Roland Guillet (Raymond Benjamin), à l'occasion de la na-issance d'un fils, baptisé Joseph-A-mand-André-Michel, Parrain et mar-raine, M. et Mme Armand Guillet, de Saint-Damase.

—Le 23 août, fut béni le mariage de Mlle Gertrude Ménard, fille de feu M. et Mme Adrien Ménard, à M. Conrad Guay, fils de M. et Mme Léandre Guay, de Saint-Jean.

—Le 21 août, a été inhumé au ci-metière de Saint-Césaire le corps de M. Louis Marquette, époux d'Alber-tine Chicoine, décédé à Notre-Dame de Grâce, à l'âge de 70 ans.